

Vol. [illegible] —No 32 ST-BONIFACE, VENDREDI 14 NOVEMBRE 1958 PRIX: SEPT CENTS

La "Boundaries Commission" doit élaborer un plan provisoire de "divisions" scolaires

Une commission pour la délimitation de "divisions" scolaires a été nommée par le gouvernement manitobain, samedi dernier, quelques heures après la fin de la session législative. Cette commission, appelée "Boundaries Commission", a été établie en conformité de la nouvelle loi selon laquelle les districts scolaires locaux peuvent être groupés ensemble pour former une "division" ayant toute autorité sur l'enseignement au plan du high school. La "Boundaries Commission", dont les devoirs sont définis dans la Partie XXI qui vient d'être ajoutée à l'Acte Scolaire, est censée faire un plan provisoire des délimitations de chaque "division", avec le nom et le numéro de cette dernière, ainsi que des quartiers dans chaque division, publier ensuite ce plan et tenir des réunions publiques pour le discuter avec les électeurs. Plus tard, la "Boundaries Commission" présidera la répartition du passif et de l'actif, là où les électeurs auront approuvé le projet de divisions.

Voici les noms des membres de la Commission: Son Honneur le juge Alfred Monnin, président; M. R. M. Fisher, ancien sous-ministre des Affaires municipales, vice-président; Mme Dorothy Milton, de Flin Flon, MM. M. R. McIver, de Reston, Charland Prud'homme, sous-secrétaire provincial, et Michael Szewczyk, de Dauphin. M. C. K. Rogers, ancien inspecteur en chef des écoles, sera secrétaire général de la Commission, avec, comme adjoint, M. G. Davies, secrétaire de la Commission Royale MacFarlane. On s'attend à voir la Commission se séparer en deux sections de trois membres pour la tenue des audiences publiques, afin d'achever au plus tôt cette consultation populaire préliminaire. Il faut que tout ce travail soit achevé avant le 31 décembre. Comme on le sait, il y aura un plébiscite dans chaque division proposée vers la fin du mois de février.

Selon la section 491 de la loi qui établit la "Boundaries Commission", celle-ci est censée se guider d'après les recommandations du rapport intérimaire de la Commission Royale, quant au nombre des divisions, leurs dimensions, leur évaluation foncière, leur population, le nombre de leurs étudiants, leurs moyens de communication et les coutumes sociales et religieuses de leurs habitants.

Cette section apporte deux modifications aux termes du rapport intérimaire, en ajoutant les clauses suivantes:

a) en autant que cela est praticable;

b) mais rien dans cette section n'empêchera la Commission (Boundaries) de faire des recommandations qui ne sont pas conformes aux principes énoncés dans le rapport intérimaire.

(Il faut par conséquent se méfier des commentaires qui laissent l'impression que la "Boundaries Commission" doit tenir compte absolument des facteurs suivants: possibilité d'un high school de douze classes, évaluation de $5,000,000, délimitations identiques à celles des municipalités, prééminence des facteurs économiques et démographiques sur les facteurs sociaux et religieux.)

L'hon. Stewart McLean, ministre d'Education, a tenu à souligner à deux reprises la liberté dont la "Boundaries Commission" jouirait dans son travail. "La Commission attribuera à chaque facteur, dans chaque cas, la valeur qu'elle veut y attacher . . .", disait-il en présentant la législation. Et, en terminant le débat, il ajouta que "... la Commission sera libre de recommander les délimitations qu'elle considère être les meilleures dans les circonstances". ... "la seule pression possible sera celle qui s'exercera à l'occasion des audiences publiques."

600 délégués prendront part à la Social Life Conference

La Social Life Conference accueillera à Winnipeg, les 16, 17 et 18 novembre, quelque 600 délégués de toutes les provinces du Canada et des états américains avoisinants. Les assises auront lieu au Royal Alexandra, au Playhouse et à la cathédrale St. Mary.

L'archevêque de Winnipeg est l'hôte de la réunion, la sixième du genre, mais Son Exc. Mgr M. Baudoux, archevêque de St-Boniface, a exhorté les fidèles de langue anglaise de son archidiocèse à y prendre part aussi. L'archevêque de St-Boniface, tenant compte du fait que le congrès de langue française a eu lieu cette année à Moncton et que plusieurs de ses diocésains sont bilingues, les a invités, par lettre circulaire, à assister aux séances publiques de la Conférence à Winnipeg. Ces séances auront lieu le dimanche au Playhouse à 3 h. p.m. et 8 h. p.m. et le lundi au Royal Alexandra à 8 h. p.m. L'hon. Davie Fulton sera l'orateur principal au banquet au Royal Alexandra, le mardi soir à 6 h. 30.

Chefs laïques

Le programme contient entre autres les noms de S. H. le juge G. E. Tritschler, de Winnipeg, Me J. F. Sullivan, de Brandon, MM. C. Topshee, d'Ottawa, H. Gendreau, de Winnipeg, Arthur V. Mauro, de Winnipeg, Grant Maxwell, de Saskatoon, G.-L. Molgat, de St-Vital, D. Valentine, de Calgary, D. Gallivan, de Montréal, W. MacKalski, de Winnipeg, Claude Jodoin, d'Ottawa, l'hon. E. D. Fulton, ministre fédéral de la Justice, etc. Ces hommes représentent des domaines aussi variés que ceux de la politique, des syndicats, des sports, de l'industrie, de l'éducation, etc. M. Jodoin parlera le dimanche soir 16 novembre à 8 h. au Playhouse.

Voici tous les noms des conférenciers et les titres des conférences du congrès: Doyen Leddy, "Le chef social chrétien"; Claude Jodoin, "Le chef social chrétien dans l'industrie"; M. Charles Topshee, "L'entrainement des chefs pour la direction des groupes"; Son Exc. Mgr A. Carter, administrateur apostolique du diocèse de Sault Ste-Marie, Ont., "L'entrainement spirituel et apostolique des chefs laïques"; R. P. L. K. Poupore, O.M.I., même sujet (Mgr Carter parlera aux membres du clergé; le Père Poupore, à l'assemblée générale qui aura lieu conjointement); M. G. Maxwell, "Le chef social chrétien et la vie familiale; R. P. J. Weber, O.S.B., de Muenster, Sask., "Le chef social chrétien et la vie rurale"; Son Exc. Mgr M. MacEachern, évêque de Charlottetown, I.P.-E., "Examen critique de nos programmes catholiques"; M. D. Gallivan, "Le chef social chrétien et les sports"; M. l'abbé W. MacDonald, de Sydney, N.-E., "Le chef social chrétien et l'éducation"; l'hon. E. D. Fulton sera l'orateur principal au banquet qui clôturera le congrès le soir du 18 novembre à l'hôtel Royal Alexandra; Mgr I. E. Zielonka, V.G., de Winnipeg, présentera les résolutions du congrès.

L'hon. J. Diefenbaker

Le revenu de notre pays égalera dans 25 ans celui du Royaume-Uni

LONDRES — Traitant le thème de "l'interdépendance et de la co-association" des nations du Commonwealth, le premier ministre Diefenbaker a dit aux Britanniques que le Canada "pourrait bien" égaler le rendement national et le revenu du Royaume-Uni avant 25 ans.

Le Canada sera à la hauteur des responsabilités internationales que sa croissance lui apportera, a-t-il ajouté.

M. Diefenbaker, qui prononçait son premier grand discours devant un auditoire britannique, a précisé que les Canadiens "entendent assumer leurs devoirs en aidant le Commonwealth et en y activant le commerce".

Offensive économique rouge

Le communisme sera finalement défait par le monde libre si ce dernier adhère à ses principes, mais il faut faire face à la menace commerciale immédiate des rouges, a déclaré le premier ministre canadien.

La Russie, maintenant secondée par la Chine rouge, a remplacé son programme d'agressions ouvertes ou dissimulées par une offensive commerciale, a-t-il énoncé. Les communistes, a-t-il précisé, ne mesurent pas leur succès en termes d'importations ou exportations, mais "selon le nombre d'âmes qui échangent leur sécurité et leur survivance comme hommes libres à l'avenir pour des avantages temporaires immédiats".

L'offensive communiste a pris un aspect économique, a poursuivi M. Diefenbaker parlant devant les membres du cabinet, les hauts commissaires du Commonwealth et plus de 7,000 invités. Il a précisé que les communistes cherchaient à saper l'économie occidentale en vendant leurs produits à des taux de "dumping".

Son auditoire l'a ovationné. M. Diefenbaker a parlé 45 minutes dans l'enceinte du Albert Hall de Londres, une vaste salle de concert. La BBC a diffusé le discours dans tout le Royaume-Uni.

Le Canada parmi les six grandes nations industrielles

Le premier ministre du Canada a dit que son pays, parvenu récemment au nombre des six grandes nations industrialisées, n'oublie pas les jours de sa dépendance envers l'agriculture et autres industries primaires.

"Nous avons reçu, dit-il, l'aide de plusieurs pays. Nous pouvons montrer notre appréciation de l'aide qui nous a été fournie aux premiers jours de l'édification de notre pays en fournissant une aide semblable à d'autres pays."

Entente en vue de construire un grand pont à Prince-Albert

OTTAWA — L'honorable J. T. Douglas, ministre de la Voirie et des Transports en Saskatchewan et l'honorable Alvin Hamilton, ministre du nord canadien et des Ressources nationales, ont annoncé la signature d'une entente pour la construction d'un pont à quatre voies sur la rivière Saskatchewan-nord, à Prince-Albert. Ce pont remplacera les voies actuelles sur un pont de chemin de fer et répondra à un besoin de plus en plus grand qui se fait sentir depuis longtemps dans le nord de la Saskatchewan.

Le ministère de la Voirie de la Saskatchewan sera chargé de dresser les plans et de surveiller la construction. Le gouvernement fédéral versera la moitié des frais évalués à 2 millions et demi de dollars, le gouvernement de la Saskatchewan 37½ p. 100, et la ville de Prince-Albert, 12½ p. 100. La ville de Prince-Albert et le gouvernement de la Saskatchewan se partageront également le coût des améliorations qu'il convient d'apporter aux routes d'accès à ce nouveau pont.

Au cours des dernières années, le ministère de la Voirie de la Saskatchewan a poursuivi des travaux de recherche et des sondages à l'emplacement du pont. Au cours de l'été de 1958, le Ministère s'est occupé activement de dresser les plans de construction. A ce dernier stade, le ministère de la Voirie a collaboré étroitement avec le ministère fédéral des Travaux publics, qui exécute les travaux de génie pour le compte du ministère du Nord canadien et des Ressources nationales. Grâce à une bonne collaboration, on compte pouvoir mettre au point les plans et les devis détaillés assez tôt pour adjuger le contrat au début de l'hiver.

Selon l'état de la rivière, il devrait être possible d'entreprendre la construction avant le dégel, au printemps de 1959, et l'on prévoit que le pont sera ouvert à la circulation à l'automne de 1960.

Au Collège de Gravelbourg

LE 23 NOVEMBRE PROCHAIN

Réunion annuelle de l'Amicale

ET

Jubilé d'Argent Sacerdotal des RR. PP. Henri Desrochers, O.M.I., et Isidore Joyal, O.M.I.

Cordiale invitation à tous.

CATHOLIC SOCIAL LIFE CONFERENCE

(Semaine Sociale de langue anglaise)

WINNIPEG — 16 - 17 - 18 NOVEMBRE

Bienvenue

Dimanche 16 novembre: Séances au "Playhouse"
(Entrée gratuite)

3 h. p.m.—LE DR J. F. LEDDY, ORATEUR
8 h. p.m.—M. CLAUDE JODOIN, ORATEUR

Lundi 17 et mardi 18 novembre:

Sessions plénières à l'hôtel "Royal Alexandra"
INSCRIPTION: $10.00 pour toutes les sessions: $2.00 la session (5)

Mardi à 6 h. p.m.: Banquet (Royal Alexandra)

Orateur: l'hon. E. D. Fulton, Ministre de la Justice
(Billets: $4.00)

Adressez-vous au bureau de la Semaine Sociale les 15 et 16 novembre, à l'hôtel Royal Alexandra

Les correspondants

des paroisses et des institutions scolaires du Manitoba

sont cordialement invités à prendre part à une réunion d'étude

le samedi 15 novembre 1958

aux bureaux de rédaction du journal 619, avenue McDermot, Winnipeg.

Les membres du personnel, sous la présidence du R. P. Raymond Durocher, O.M.I., directeur de **La Liberté et le Patriote**, vous expliqueront dans le détail "comment" se fait votre journal hebdomadaire: préparation des articles de fond et d'intérêt international ou national, lecture des chroniques paroissiales, nouvelles municipales, scolaires, sociales et autres. Vous visiterez ensuite les ateliers sous la direction du R. F. Roméo Cloutier, O.M.I. Vous pourrez causer et discuter avec les membres du personnel.

La réunion commencera à 1 h. 30 p.m. et se terminera, en fin d'après-midi, par un souper-buffet . . . gratuit.

Tous les correspondants attitrés sont les bienvenus.

Lettre de Paris

Trois mille candidats en quête d'un siège de député

par Maurice HERR

Correspondant spécial de "La Liberté et le Patriote"

De très nombreux soupirants courtisent avec ardeur la jeune Marianne, cinquième du nom. L'ouverture de la campagne électorale en vue des consultations des 23 et 30 novembre a provoqué la ruée des candidats à la nouvelle Assemblée Nationale. Ils seront près de 3,000 à se disputer les 465 sièges réservés à la Métropole, soit en moyenne six compétiteurs par siège. A Paris, où 55 places de députés seront à pourvoir, le nombre des candidats atteint 500.

Jamais autant de dévouements à la chose publique n'auront été enregistrés en France. Et ces bataillons indisciplinés de candidats qui commencent à battre l'estrade autour des électeurs surpris par ces assauts désordonnés, produisent déjà une cacophonie qui ne laisse pas de surprendre.

Le Général de Gaulle, dans sa conférence de presse du 23 octobre, avait pourtant insisté pour que "la campagne électorale se développe dans l'objectivité, et qu'on s'abstienne de luttes de personnes, qui sont attristantes, compromettent tout et ne servent à rien".

La réponse à cet appel est venue, à l'heure des inscriptions de candidats, sous la forme d'une empoignade qui laisse prévoir que la campagne ne se déroulera pas, oh mais pas du tout, dans l'atmosphère sereine souhaitée par de Gaulle. "La dégradation pré-électorale n'est pas un spectacle très réconfortant à observer", soupire avec mélancolie un journaliste gaulliste, demeuré plein d'illusions et très "fleur bleue" après trente années de fréquentations des couloirs du Palais-Bourbon.

* * *

Sans aucun doute, le général de Gaulle est en large mesure responsable de l'effroyable confusion dans laquelle s'ouvre la compétition électorale.

En effet, il a choisi de faire voter le pays selon le système uninominal à deux tours. Depuis la Libération, les députés à l'Assemblée nationale étaient dési-

(Suite à la dixième page)

Le nouveau pape s'installe au Vatican sans formalités

CITE DU VATICAN — Le Pontificat de Sa Sainteté Jean XXIII s'est ouvert sous le signe de la bonhomie et du sourire. Jean XXIII rappelle, à ceux qui le connurent, saint Pie X, ce Pape qui fut comme lui Patriarche de Venise et qui — comme lui — ignorait tout du Vatican, où il n'avait jamais vécu avant d'être Pape.

Le nouveau successeur de saint Pierre semble, de plus, avoir apporté aux Palais apostoliques du Vatican, les manières qu'il avait adoptées à Venise, où il ne dédaignait pas d'écouter les propos des gondoliers et de s'entretenir avec eux. Il adresse la parole à tous ceux qu'il rencontre, veut tout voir, tout entendre.

Sa Sainteté Jean XXIII s'est installé définitivement dans l'appartement privé du troisième étage du Palais du Vatican. Cet appartement compte 22 pièces dont quatre sont réservées au personnel de service.

Appartements du Pape

Le nouveau Pape couchera dans la même chambre déjà occupée par Pie XI et Pie XII et dont une fenêtre donne sur la Place St-Pierre, tandis que les deux autres sont orientées vers l'est. La salle de travail, attenante à la chambre à coucher, est peinte en gris pâle, tandis que la chapelle, dont les fenêtres donnent sur une cour intérieure, est peinte en vert très pâle.

Dans un étage intermédiaire entre le second et le troisième, quelques pièces sont réservées aux prélats attachés à la personne du Souverain Pontife. Quelques chambres sont prévues pour les hôtes de passage éventuels.

Sa Sainteté Jean XXIII a commencé d'organiser sa nouvelle existence au Vatican, où il est, depuis saint Pie X, le premier Pape à n'avoir jamais habité avant son élection. En effet, Benoît XV, Pie XI et Pie XII avaient eu tous les trois l'occasion d'habiter au Vatican en raison des fonctions qu'ils avaient exercées avant leur accession au Trône pontifical. On prête au Nouveau Pape l'intention de visiter méthodiquement toutes les parties de l'Etat de la Cité du Vatican, afin d'apprendre à le connaitre.

Jusqu'à son couronnement, Sa Sainteté Jean XXIII a été entouré des 51 cardinaux qui ont participé au conclave. De son élection jusqu'au moment solennel du 4 novembre, il en avait plusieurs fois reçu l'hommage.

Amabilité et cordialité

Une heure à peine après l'élection de Sa Sainteté Jean XXIII, "L'Osservatore Romano" a paru en édition spéciale, le 28 octobre, avec l'annonce du choix du conclave et une grande photographie de l'élu. Le comte Dalla Torre, directeur de ce journal, a écrit notamment: "En ce moment, après une histoire séculaire, le Souverain Pontificat reprend un nom qui fut celui de l'un des compagnons de l'apôtre Pierre: Jean XXIII. Dans le nouveau Pape apparu à la "loggia" de la basilique, les hommes et les temps saluent la force indéfectible de la Papauté dans une autre de ses résurrections et la pérennité sur la terre du Chef visible de l'Eglise du Rédempteur."

S'adressant à l'un des membres du personnel des ascenseurs, il lui a demandé des explications sur l'uniforme qu'il porte et s'est étonné d'apprendre que les "liftiers" du Vatican sont d'anciens membres du corps des sapeurs pompiers du Vatican; il a ajouté: "Vous me verrez souvent, car je n'aime pas monter à pied". Jean XXIII s'excuse de n'avoir pas encore l'habitude de sa nouvelle dignité et il a répondu à un visiteur qui l'avait trouvé amaigri: "Ma taille ne m'inquiète pas. De toute façon, je m'arrangerai toujours pour faire figurer à mes côtés le cardinal Cicognani, qui est plus gros que moi."

Le Pape veut se promener partout dans le Vatican et, au cours de sa première sortie en auto dans les jardins du Vatican, le 30 octobre, il s'est fait conduire par le chauffeur de Pie XII, Angelo Stoppa, aux studios de Radio-Vatican, où il est arrivé à l'improviste et où personne n'était là pour l'attendre. Descendant de voiture, il a vu deux maçons qui travaillaient là et s'est entretenu avec eux avec amabilité et cordialité. Ensuite, le nouveau Pape a passé près d'une heure dans les studios de Radio-Vatican, s'entretenant avec les membres du personnel, qui tardaient à se remettre de l'émotion et de la surprise que son apparition soudaine leur avait procurée.

Dès la matinée de mardi 29 octobre, Sa Sainteté Jean XXIII a téléphoné au comte Giuseppe Dalla Torre, directeur de "L'Osservatore Romano", pour lui demander de venir le voir. Comme patriarche de Venise, le nouveau Pape entretenait des relations d'amitié avec le comte Dalla Torre, qui est originaire de Vénétie, et il n'a pas voulu que, du fait de son élection au Souverain Pontificat, cette amitié soit interrompue. Le même jour, Sa Sainteté Jean XXIII a reçu en audience les rédacteurs de "L'Osservatore Romano", auxquels il a remis les textes de ses allocutions. Répondant à une question qui lui avait été posée et lui demandant quelles indications il avait à donner à l'équipe rédactionnelle, Sa Sainteté Jean XXIII a déclaré aux journalistes: "Vous connaissez votre métier. Je n'ai pas besoin de vous dire ce que vous avez à faire."

Il parle à chacun

La dernière cérémonie du conclave — l'hommage des cardinaux au nouveau Pape — s'est déroulée le jeudi matin 30 octobre à la Chapelle Sixtine. Sa Sainteté Jean XXIII était revêtu des ornements sacrés et portait la mitre blanche. Les cardinaux — pour la première fois depuis la mort de Pie XII — portaient la cappa magna écarlate.

Lorsque Son Em. le cardinal Tien s'est approché, dans sa voiture de malade, pour rendre hommage au nouveau Pape, celui-ci est descendu de son trône et s'est rendu lui-même auprès du cardinal. Dans la soirée même de son élection au Souverain Pontificat, Sa Sainteté Jean XXIII avait tenu à recevoir tous les conclavistes, ils étaient près de 200 et s'est intéressé au sort de chacun d'eux.



L'hon. John Diefenbaker, premier ministre du Canada, actuellement en tournée mondiale, a été reçu, avec Mme Diefenbaker, en audience privée par S. S. le Pape Jean XXIII, mercredi. Les deux visiteurs, introduits auprès du Saint-Père par Mgr Mario Nasalli-Rocca, étaient accompagnés du R. P. Romuald Bissonnette, recteur du Collège canadien, ainsi que de Mgr William Carew, prélat canadien de la Secrétairerie d'Etat. Le Pape a reçu également, après l'audience accordée au premier ministre, l'ambassadeur du Canada en Italie, M. Léon Mayrand, ainsi que sa suite. En sortant de chez le Pape, M. Diefenbaker a déclaré: "Je comprends maintenant pourquoi les suffrages se sont portés sur Jean XXIII. C'est un pape d'une telle affabilité, d'une telle gentillesse et si paternel qu'il fait la conquête immédiate de quiconque l'approche." Le premier ministre s'est ensuite rendu chez Mgr Domenico Tardini, pro-secrétaire d'Etat. Puis il a visité la basilique de St-Pierre et les grottes vaticanes.

Tribune libre

La nouvelle orientation de la diffusion sur les ondes

Le gouvernement fédéral annonçait, le 11 novembre, le nom des gouverneurs du nouveau Bureau de la diffusion canadienne (Board of Broadcast Governors) ainsi que le nom des administrateurs de la Société Radio-Canada.

Il est de bon aloi, en pareille occasion, de reconnaitre le calibre et la valeur de ceux qui ont été choisis pour prendre place à la table ronde autour de laquelle se façonneront les destinées de la radio et de la télévision canadiennes.

Le docteur André Stewart, président de l'Université d'Alberta, Me Roger Duhamel, écrivain et journaliste bien connu au pays, et M. Carlyle Allison, rédacteur de la Winnipeg Tribune, ont déjà fait leur marque dans bien des domaines. Nous tenons à leur offrir nos félicitations, et nos meilleurs voeux de succès les accompagnent à la gouverne de ce nouveau bureau.

En nommant Me Duhamel au poste de vice-président, on a voulu reconnaitre la biculture canadienne; de même la présence des Canadiens français en choisissant le docteur Guy Hudon, doyen de la faculté de droit à l'Université Laval de Québec, et Me Yvan Sabourin, avocat de Montréal.

On s'est bien gardé, cependant, d'exagérer le fait français puisque sur quinze gouverneurs seulement trois noms à résonance française paraissent sur la liste des élus . . . 20% du total n'est pas exagéré . . . que voulez-vous, il faut être conservateur lorsqu'on fait la distribution de postes aussi importants.

★ ★ ★

Passons maintenant aux administrateurs de la Société Radio-Canada. On a reconnu officiellement les talents de M. Alphonse Ouimet, gérant général de la Société depuis 1952, en le nommant président. Le nom "Alphonse Ouimet" est synonyme de radio et de télévision, non seulement au Canada mais aussi à l'étranger. Ce jeune ingénieur canadien a gagné ses épaulettes. Il continuera de faire progresser ces deux media de diffusion comme il l'a si bien fait par le passé. Nous le félicitons chaleureusement et nous lui souhaitons un progrès toujours grandissant dans cette tâche difficile et ardue.

En M. Ernest L. Bushnel on reconnait le vétéran de la radio qui a collaboré au développement de la radio et de la télévision surtout dans le domaine des programmes. Il est du métier; il s'y entend.

Le choix du président, comme celui du vice-président, a été bien pensé et nous en sommes reconnaissants au gouvernement canadien.

Me Raymond Dupuis vient s'ajouter à la liste des bien-méritants. Il a mis son temps et son talent (pour ne pas dire davantage) au service du Canada tout entier. Il a épaulé vaillamment nos causes les plus chères . . . et à plusieurs reprises. En lui on a la qualité . . . il est le seul membre canadien-français au nombre des neuf autres administrateurs à temps partiel. On s'est montré plus que conservateur. Un seul représentant pour le Québec et pour plus d'un million de Canadiens d'expression française dans les Maritimes, l'Ontario et les provinces de l'Ouest. On ne pourra certes pas accuser le Cabinet Diefenbaker de nous gâter.

On consolera peut-être le noyau canadien-français du Manitoba en lui accordant "chose promise" un poste de télévision française à St-Boniface. Jusqu'à aujourd'hui s'il y a du français à la radio dans les provinces des prairies, c'est dû à la générosité des groupes minoritaires qui ont versé plus d'un million en 12 ans pour bâtir quatre postes français.

★ ★ ★

Depuis 1952 le réseau français alimente à certaines heures les postes de l'Ouest. Nous en sommes reconnaissants à la Société Radio-Canada. Nous espérons, cependant, que les nouveaux administrateurs feront davantage dans le domaine de la radio et de la télévision françaises.

Ailleurs on a construit des postes de Radio-Etat pour desservir les Canadiens tant de langue anglaise que de langue française . . . dans l'ouest il a fallu les construire de nos propres deniers. Si en parcourant la carte de l'Ouest on y trouve CHFA Edmonton, CFNS Saskatoon, CFRG Gravelbourg, CKSB St-Boniface, c'est dû à la générosité et à la compréhension de ces vaillants Canadiens qui ont foi dans l'avenir et qui ont à coeur la biculture, ce trésor précieux.

Souhaitons qu'en cette semaine du souvenir on se rappellera les gestes posés; espérons que ce qui a été fait sera secondé et compris par ceux qui dorénavant formuleront le destin de la radio et de la télévision canadiennes.

CHANTE-CLAIR.

Son Honneur le juge Alfred-M. Monnin, de la Cour du banc de la Reine, a été nommé président de la "Boundaries Commission" qui délimitera les nouvelles "divisions" scolaires. Le juge Monnin est un ancien président de l'A.E.C.F.M. et de la Commission scolaire de St-Boniface.

Saint Mathieu, patron des douaniers

A la demande du cardinal Liénart, évêque de Lille, le Souverain Pontife a proclamé saint Mathieu, patron et protecteur du personnel des douanes et des agents du fisc. Déjà les douaniers de la région de Bailleul, dans les Flandres, sur l'initiative de leur curé, avaient pris l'habitude d'honorer l'apôtre qui, avant de répondre à l'appel du Christ, percevait les taxes au bureau des douanes de Capharnaüm. Chaque année, le 21 septembre, pour sa fête, ils se rassemblaient dans l'église du hameau "La Crache" et fêtaient solennellement celui qu'ils considéraient déjà comme leur patron.

L'Atlas du Canada

OTTAWA — Le nouvel Atlas officiel du Canada, un volume de 25 livres renfermant 450 cartes géographiques qui brossent un tableau du développement historique, économique et social de notre pays, sera prêt pour distribution durant les deux dernières semaines de décembre.



Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention de leur contenu seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure normale de l'est), le mardi 18 novembre 1958, à l'égard du contrat no 42/58/WB, Déblayage et brûlage, de la Pointe à la Paix au 5e méridien, Parc national Wood-Buffalo (Alta).

Un "avis préalable d'adjudication" en date du 4 octobre 1957, a déjà paru.

On peut consulter les plans et devis et se procurer des formules de soumissions aux bureaux du chef, Division des routes, édifice Hunter, Ottawa (Ont.); de M. O. H. Leicester, directeur régional, 10225 - 100e avenue, Edmonton (Alta); de M. J. A. Platt, ingénieur-surveillant, Division des routes, 705 - 169 est avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.); de M. A. E. Stewart, Division des routes, pièce 700, édifice Begg, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.); et au bureau de la Division des routes, 721, édifice public, Calgary (Alta).

Le Ministère ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme de chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié aux formules de soumission, et qui sont préparées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et en conformité des conditions qui y sont énoncées.

Le Ministère, par l'entremise des bureaux précités, fournira les plans et devis de l'ouvrage précité sur versement d'un dépôt de $50 sous forme de chèque visé ou de mandat-poste à l'ordre du Receveur Général du Canada. Ce dépôt sera remis à condition que les plans et devis soient renvoyés en bon état dans le mois qui suivra la date de réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si ces pièces ne sont pas renvoyées dans le délai requis.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 28 octobre 1958. (624)



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi 3 décembre 1958, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR QUARTIERS DE DETACHEMENT DE LA G.R.C., RESTON (MAN.)."

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), de l'architecte régional, 705 édifice Commercial, 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.), et au bureau de poste de Reston (Man.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'architecte régional à Winnipeg (Man.), les bleus et le devis de l'ouvrage.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 4 novembre 1958. (630)

Commission d'aménagement de la Saskatchewan-Sud

OTTAWA — L'hon. Douglas S. Harkness, ministre de l'Agriculture, a annoncé que M. G. L. MacKenzie, de Regina, Sask., directeur de l'administration du rétablissement agricole des Prairies, avait été nommé président d'une Commission formée de sept membres et chargée de coordonner l'action des gouvernements fédéral et provincial dans l'aménagement de la rivière Saskatchewan-sud.

Cette Commission a été instituée au titre d'une entente fédérale-provinciale, signée le 25 juillet dernier.

On a déjà commencé l'exécution de l'entreprise qui assurera suffisamment d'eau pour l'irrigation de 500,000 acres de terre et la production d'énergie électrique que pourra entreprendre le gouvernement de la Saskatchewan.

Une route d'accès de $170,000, reliant la grande route no 19 à l'endroit où sera érigé le barrage sera terminée d'ici le 31 décembre et servira entre autres aux camions qui devront transporter 621,000 tonnes de gravier pour la fabrication du béton. On vient d'autoriser, à un prix qui dépasse le million de dollars, le contrat du gravier et un autre contrat pour la construction de routes, trottoirs, égouts et d'un aqueduc au siège de l'administration des travaux.

Le gouvernement fédéral a nommé à cette commission M. G. L. MacKenzie ainsi que MM. G. N. Monroe, de Regina, ingénieur en chef de l'administration du rétablissement agricole des Prairies, J. G. Watson, de Regina également, adjoint à l'ingénieur en chef du même organisme, et H. G. Charlton, de Vancouver, administrateur régional pour le ministère des Finances.

Mandat

Les trois représentants provinciaux sont MM. W. H. Horner, de Regina, sous-ministre de l'Agriculture, David Cass-Beggs, de Regina aussi, gérant général de la Commission d'énergie de la Saskatchewan et T. K. Shoyama, de Regina, secrétaire de la Commission de planisme et de consultation économique et sociale.

La nouvelle Commission a pour mandat:

1. D'examiner le plan d'ensemble de l'entreprise, particulièrement du point de vue du programme d'exécution et des rapports existant entre les plans du barrage principal et du réservoir en vue d'assurer l'emploi le plus économique de l'eau pour l'irrigation et la production d'énergie électrique.

2. De maintenir une liaison continue entre les signataires de l'entente et leurs organismes.

3. D'agencer la préparation du travail et les renseignements nécessaires pour la bonne marche de la construction.

4. De se tenir bien au courant de tous les travaux de construction entrepris au titre de l'entente.

5. De servir de conseillère pour la comptabilité et la tenue des dossiers requis pour le partage et le paiement des frais.



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi 3 décembre 1958, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR QUARTIERS DE DETACHEMENT DE LA G.R.C., FORT-VERMILION (ALTA)."

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), du directeur régional, 10225 - 100e avenue, Edmonton (Alta), et au bureau de poste de Fort-Vermilion (Alta).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau du directeur régional à Edmonton (Alta), les bleus et le devis de l'ouvrage.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 3 novembre 1958. (633)



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi 26 novembre 1958, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR DEPLACEMENT DU BATIMENT DE DETACHEMENT DE LA G.R.C., WASAGAMING (MAN.)."

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.); de l'architecte régional, 705 édifice Commercial, 169, avenue Notre-Dame est, Winnipeg (Man.), et au bureau de poste de Wasagaming (Man.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'architecte régional à Winnipeg (Man.), les bleus et le devis de l'ouvrage.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 28 octobre 1958. (625)

Fréquentation aux universités insuffisante

SHERBROOKE — M. Rosario Cousineau, directeur des études à la faculté de commerce de l'Université de Sherbrooke, a déclaré que 5 personnes sur 1,000 poursuivent des études universitaires au Canada comparativement à 18 aux Etats-Unis et à 20 en Russie.

Il a ajouté qu'on se rend de plus en plus compte que l'enseignement universitaire et la recherche scientifique sont la clef du progrès national. Il faut donc prendre les mesures nécessaires pour que le plus grand nombre possible de jeunes canadiens doués puisse se diriger vers l'université ou la recherche scientifique.

LES FRANÇAIS DANS L'OUEST CANADIEN

par Donatien Frémont

(Tous droits réservés)

Chapitre XXIII (suite)

Tels furent les véritables fondateurs de ce qui allait être la paroisse de Saint-Denis. Comme nulle part ailleurs peut-être, de nombreux mariages entre les enfants de ces pionniers en feront un centre remarquablement homogène. En 1906, l'abbé Bérubé, missionnaire colonisateur, amena un fort contingent de Canadiens de sa province qui vinrent fortifier le petit groupe français des vieux pays.

D'autres familles s'ajoutèrent petit à petit au premier noyau d'outre-mer. Entre autres, les Hamoline et les Duillieux, Belges d'origine, mais qui firent toujours généreusement leur part au point de vue français; les Chauvet, de Savenay (Loire-Atlantique), dont un fils, André, sera tué à la guerre; les Phalempin, du Nord, dont Henri et Romain se signaleront sur les champs de bataille.

Les débuts furent, comme dans toute colonie naissante, très difficiles. La première année, pas de machine à battre. Les Denis, qui avaient ensemencé une centaine d'acres, durent battre au fléau pendant l'hiver plus de mille minots de grain, et les vanner ensuite quand le vent le permettait. Il fallait charroyer le blé aux élévateurs à douze ou quinze milles, sans chemins, et par des froids qui pouvaient atteindre 60 degrés au-dessous de zéro. Sans argent pour acheter du charbon, on devait parcourir à peu près la même distance pour trouver du bois de chauffage et des billots pour la construction. Pas de médecin, pas d'hôpital, pas d'église; la plus proche était celle de Prud'homme, à une quinzaine de milles. Ces premiers colons ne se rendaient pas moins souvent à la messe, dans des "wagons" tirés par des boeufs ou des chevaux.

Les conditions s'améliorèrent assez rapidement. Quatre ans après son installation, Léon Denis, le père, fut gratifié d'une récolte de blé estimée à $6,000 et refusait pour ses propriétés une somme de $25,000.

En 1907, le groupe obtint un bureau de poste. A l'unanimité on choisit de l'appeler Saint-Denis, et le nom passa à la paroisse.

LA FAMILLE DENIS

Parmi les Français, la famille Denis a toujours tenu la vedette. Clotaire fut rejoint par son père, Léon, à l'automne de 1905. Celui-ci amenait avec lui sa femme, son plus jeune fils, Clodomir, et deux fillettes, Marie et Maria, 12 et 10 ans.

Un autre fils de Léon Denis, Raymond, était déjà au Canada depuis 1904. Il avait eu un premier apprentissage de la vie agricole de l'Ouest en faisant les moissons et les battages à Saint-Léon (Manitoba). C'est lui qui décida son frère, Clotaire, à s'engager dans la même voie.

La famille Denis fut la première à posséder une machine à battre, qui rendit de grands services aux cultivateurs de Saint-Denis et de Prud'homme. Clotaire passa toujours pour le chef incontesté de la paroisse. Durant la crise de 1925-1936, alors qu'un bon nombre de colons de langue française quittaient Saint-Denis, où les récoltes avaient manqué pendant plusieurs années consécutives, Clotaire achetait les terres délaissées, dans l'intention d'y installer plus tard ses fils, mais surtout pour tenir en échec certains éléments et empêcher un recul de l'influence française dans ce coin de territoire. Il a siégé pendant trente ans au conseil de la municipalité. Il est encore marguillier et commissaire d'école. Les Franco-Canadiens de la province l'élurent à plusieurs reprises directeur de leur Association des Commissaires d'écoles. Il est aussi vice-président de la Société Radio-Saskatoon. Bref, quoique septuagénaire, il prend toujours une part active à tous les mouvements qui peuvent servir la cause française.

UN CHEF NATIONAL: RAYMOND DENIS

Mais le grand homme de la famille est son frère aîné, Raymond Denis, dont le nom a depuis longtemps franchi les limites provinciales.

Nous avons dit qu'il fut le premier à venir au Canada et y attira la famille. Alors âgé de dix-huit ans, le jeune Raymond semble avoir été d'humeur assez aventureuse. Il se rendit jusqu'en Alberta sans découvrir de terre à son goût. A l'été 1906, on le retrouve à Montréal travaillant, le jour, à la construction, et le soir, au déchargement des navires qui apportent le blé de l'Ouest. Désireux de s'offrir un mois de vacances, il va voir sa famille à Saint-Denis. Il y rencontre Jeanne Hubert, une jeunesse de seize ans qu'il avait connue petite fille au pays natal. Tous ses plans d'avenir sont du coup modifiés; les deux jeunes gens se marient et s'installent sur une ferme.

Simple cultivateur, Raymond Denis se passionna de bonne heure pour le problème national et scolaire. La province souffrant de pénurie d'institutrices bilingues, de recrutement difficile sur place, l'entreprenant jeune homme, à peine âgé de 30 ans, isolé à la campagne, prit l'initiative hardie de fonder l'Association Interprovinciale, qui se chargea d'en faire venir du Québec et de les préparer à l'enseignement dans l'Ouest. Non seulement l'entreprise réussit et donna les fruits espérés, mais son animateur tint dès lors un rôle de premier plan dans la lutte pour le français en Saskatchewan. Pendant une quinzaine d'années il fut l'âme du mouvement franco-canadien, à la tête de l'A.C.F.C. et de l'A.I. Connu partout, même dans les coins les plus reculés, il se rendit extrêmement populaire par son éloquence entraînante et sa connaissance approfondie de tous les problèmes intéressant la classe agricole.

Comme il menait de front la culture et les affaires d'assurance, ses succès dans ce dernier domaine lui valurent d'être appelé à Montréal pour y devenir le chef d'un important service à l'administration de la Sauvegarde. Ce n'est pas sans un vif regret que Raymond Denis s'éloigna d'un pays où il s'était tant dépensé pour ses compatriotes et où il comptait tant d'amis. Mais il n'a jamais rompu le contact intime avec sa chère Saskatchewan. En dépit d'une santé amoindrie par l'âge, il n'a pas hésité à venir prêter main-forte à ses anciens camarades, quand le besoin l'exigeait, et à s'imposer de harassantes tournées de conférences à travers les campagnes.

Dans la province de Québec, où il vit depuis près de trente ans, Raymond Denis jouit d'une très haute estime dans tous les milieux et participe activement à l'oeuvre du Conseil de la Vie française, qui accorde sa sollicitude et son appui financier à tous les groupes français d'Amérique. La France officielle a depuis longtemps reconnu l'excellent travail de l'un de ses fils au Canada en lui décernant la croix de la Légion d'honneur.

UNE LIGNEE REMARQUABLE

La famille Denis ne comprenait que sept membres adultes en 1904. Elle compte aujourd'hui environ deux cent cinquante descendants. Le plus jeune des fils, Clodomir, épousa Justa Haudegand, du Nord, et décéda en 1911, laissant deux enfants, Clodomir et Rose. La veuve se remaria, quelques années plus tard, avec le frère de Clodomir, Clotaire, dont elle eut cinq fils et quatre filles. Tous sont mariés, excellents fermiers et sincères patriotes. Deux d'entre eux, faute de terrain à Saint-Denis, sont allés s'installer l'un à Vonda et l'autre à Domremy.

Trois des fils de Clotaire ont épousé trois soeurs Haunyet et l'une de ses filles est mariée avec un fils Haunyet.

Les époux Clotaire Denis ont actuellement soixante-quatorze petits-enfants et six arrière-petits-enfants, en attendant les autres...

Raymond Denis a eu, de son mariage avec Jeanne Hubert, dix enfants dont huit sont vivants. Il est maintenant le grand-père de vingt-trois petits-enfants. Là aussi, la liste n'est pas close.

L'une de ses soeurs, Marie Denis, mariée avec Jules Haudegand, le frère de Justa, a eu huit enfants, quatre fils et quatre filles. L'une est religieuse; six des autres sont mariés et le nombre des petits-enfants est à la hauteur de la tradition familiale.

La plus jeune des soeurs, Maria, a épousé un Canadien français des Cantons de l'Est, devenu l'un des très bons cultivateurs de sa région.

Léon Denis, le père, s'était remarié en deuxièmes noces avant de quitter la France. Il eut ainsi au Canada cinq fils et deux filles. L'un des premiers, Léon, installé à Saint-Denis, possède plus de 2,000 acres de terre; un autre s'est acheté une ferme à Vonda où il se distingue parmi les meilleurs de ses confrères; les deux derniers, Louis et Roger, habitent Léoville, dans le nord de la province.

Pas le moindre danger d'anglicisation avec les Denis! Chez tous, la langue apportée de France est en honneur dans les foyers. La famille a versé près de $6,000 pour l'érection du poste de radio français à Saskatoon. L'exemple fait tache d'huile: Saint-Denis et Vonda sont les centres les plus généreux de tout le nord de la Saskatchewan aux souscriptions nationales.

C'est l'abbé Bourdel, curé de Prud'homme, qui assura le service religieux à la petite mission de Saint-Denis avant que celle-ci ne fût érigée en paroisse. Plus tard, l'abbé Clovis Mollier, de Vinezac (Ardèche), la dirigea pendant de longues années.

Lorsque Raymond Denis quitta Vonda, lieu de sa résidence, pour Montréal, on crut bon d'y laisser les secrétariats de l'A.C.F.C. et de l'A.I. qui s'y trouvaient installés. Le titulaire en est depuis très longtemps Antonio de Margerie, fils de l'universitaire lillois émigré au Manitoba au siècle dernier. Ses enfants se sont signalés par de brillants succès scolaires. Une autre famille qui fait le plus grand honneur à son pays d'origine.

Ne quittons pas la région sans mentionner la famille Julé, venue en 1905 de Malguénac (Morbihan), dont le chef, Louis Julé, âgé de quatre-vingt-quinze ans, vit à Paterson, entouré de nombreux descendants.

UNE COLONIE DE PEINE ET DE MISERE: SAINT-FRONT

Au nord des deux lacs La Plume (Quill Lakes), à 117 milles à l'est de Saskatoon, Périgord et Saint-Front, deux centres franco-canadiens, ont des origines qui se confondent et ressemblent par plus d'un côté. Le terrain, légèrement accidenté et parsemé de petits lacs, était peu accessible il y a quarante ans, par des chemins que l'on pouvait qualifier de casse-cou.

Saint-Front doit son nom à celui qui en fut le chef virtuel, Florian Montès, né à Saint-Front (Haute-Loire) en 1856. Ce fils d'Auvergne était cousin d'Augustin Bosc, fixé à Notre-Dame-de-Lourdes, qui l'avait attiré au Canada. Il s'était essayé d'abord à Saint-Claude, puis à Haywood, avant d'arrêter son choix définitif sur Saint-Front. Le premier à y prendre pied, en 1910, fut un Belge, Emile Gillard, de Howell (Prud'homme), gendre de Montès. Celui-ci vint l'année suivante avec son fils, Jean, et un autre gendre, François Dubreuil. Saint-Claude et Haywood fournirent encore Jean-Louis Picton, Louis Noël, Ludovic Le Strat, Joseph Basset, puis le Parisien Eugène Hurion. Le Breton Le Strat, au Canada depuis 1907, avait travaillé comme terrassier à la voie ferrée et comme ouvrier de ferme à Notre-Dame-de-Lourdes. C'était un homme dans toute la force de l'âge, père de sept enfants. Il vint avec le "vieux Basset" et se réserva 640 acres de terre.

En 1912, une bourrasque épouvantable dévasta la région, ne laissant debout que les chênes solidement enracinés. Suivirent des pluies diluviennes qui détrempèrent le sol si profondément qu'il ne put s'assécher qu'au bout d'une année. Plusieurs colons, découragés, firent demi-tour jusqu'à Saint-Claude ou ailleurs. Tout est pour ainsi dire à recommencer; mais la jeune colonie semble devoir se redresser en raison même des obstacles accumulés. A ce moment critique, Montès réussit à bâtir une modeste chapelle en troncs d'arbres où la première messe est célébrée en 1913.

En dépit de tout, les défricheurs auront le dessus, car la terre est excellente et facile à travailler. Les hautes herbes, les pois sauvages et le "jargeau" poussent en abondance. On trouve l'eau à dix ou douze pieds et une nappe souterraine à peu de profondeur. Jules Sauvageot, de Belfort, quitte Wauchope pour venir s'y fixer. Au printemps 1915, Saint-Front compte de cinquante à soixante Français, dont une dizaine sous les drapeaux. Toute sa population — française, canadienne-française et belge — est exclusivement francophone, Allemands, Anglais et autres se trouvant établis un peu plus loin. Ce coin de l'Ouest inconnu et isolé jouit d'une oreille sympathique à Ottawa. Lorsqu'il fait la demande d'un bureau de poste, il en obtient deux: l'un à Saint-Front et l'autre à Périgord. En 1917, six nouvelles terres sont prises par des Canadiens français de la province de Québec. Les voies d'accès ne se sont pas améliorées. Selon l'expression de ces braves gens, pour franchir certains passages difficiles, "on ne voyait plus que les oreilles des chevaux". Plusieurs rebroussent chemin. En général les Français — Auvergnats, Bretons, Savoyards — tiennent bon.

Mme Florian Montès, décédée en 1919, partira trop tôt pour voir aboutir ces longs efforts méritoires. L'année suivante, Saint-Front aura pourtant son école, dont le premier instituteur sera Alphonse Picton, fils de Maurice, un embryon de village, avec un groupement total de quarante-sept familles, plus quelques célibataires. Puis il aura une église convenable et sera érigé en paroisse.

(A suivre)

Fondation d'un Conseil canadien des associations de langue française

Par Roland DESMARAIS

OTTAWA — Me Gaston Vincent, c.r., président général de l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario, a annoncé la fondation d'un Conseil canadien des associations de langue française.

Ce Conseil, représentant des associations toutes composées de catholiques, oriente sa pensée, ses méthodes et son action conformément à la doctrine et à l'enseignement de l'Eglise catholique.

Au moment de la fondation du CCAELF, soit en date du 5 novembre, huit des 10 provinces canadiennes y ont adhéré. Seules les provinces de Québec et Terre-Neuve, où il existe des projets de fondation d'organismes semblables, ne sont pas encore officiellement membres du Conseil. Québec et Terre-Neuve en feront partie dans quelque temps.

C'est à l'instance de l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario que les dirigeants des associations similaires dans les autres provinces précitées, ont été priés de faire connaître, au nom de chacune d'elles, son intention quant à la fondation d'un conseil canadien.

La réponse a été unanime et le nouveau conseil, dirigé présentement par un comité provisoire, convoque une assemblée générale et la formation d'un comité permanent d'ici quelques semaines. Les constitutions du nouveau conseil laissent prévoir une activité importante dans le domaine de l'éducation au pays.

Catholique et français

Voici les buts que se propose le nouveau conseil: 1. Réunir en conférence les dirigeants des associations - membres, aux fins d'assurer entre elles une communauté de pensée et d'action; 2. Promouvoir au Canada, dans tous les domaines, la mise en valeur de la culture et de la langue françaises; 3. Promouvoir au Canada les recherches sociales, démographiques et techniques, propres à déterminer les données du bilinguisme théorique ou pratique, et de nature à favoriser celui-ci, tant chez les Canadiens de langue française que chez ceux de langue anglaise; 4. Servir d'interprète ou d'intermédiaire auprès de la population canadienne, dans les questions qui intéressent les relations entre les citoyens canadiens d'expression française et les citoyens canadiens d'expression anglaise; 5. Favoriser l'unité nationale, par l'emploi de méthodes propres à faciliter le rapprochement des Canadiens d'expression française et ceux d'expression anglaise, tout en respectant les facteurs de diversité ethnique dont témoigne la composition actuelle de la population canadienne en raison des données historiques, constitutionnelles et sociales; 6. Promouvoir au sein de la population canadienne le respect envers l'autorité ainsi qu'à l'égard des structures institutionnelles du Canada; 7. Poursuivre tout but d'ordre secondaire qui s'intègre dans les buts précités ou qui en découle.

Le chef-lieu du Conseil sera fixé à Ottawa, à moins que les représentants des provinces n'en décident autrement.



La Liberté et Le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619, de l'avenue McDermot, à Winnipeg

Directeur: RAYMOND DUROCHER, O.M.I.

ABONNEMENTS — **Canada:** 6 mois, $1.75; 1 an, $3.00; 2 ans, $5.00
Etranger: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00

Toute correspondance doit être adressée à:
LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.
Téléphones — Rédaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-3414

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa

La Catholic Social Life Conference

On ne peut que saluer avec enthousiasme la tenue à Winnipeg, les 16, 17 et 18 novembre, du 6e congrès annuel de la Catholic Social Life Conference. C'est la première fois, en effet, depuis plusieurs années, qu'un organisme catholique si important se réunit là où Mgr Provencher a dit sa première messe dans l'Ouest canadien. Il en résultera un immense profit pour le diocèse aussi bien que pour l'Eglise du Canada.

D'abord, l'organisation de ce congrès sur les lieux a exigé la création de plusieurs comités, l'activité de plusieurs chefs laïques, la participation de plusieurs paroisses. Tous semblent comprendre que le prestige de l'Eglise de Winnipeg est en jeu, mais ce motif initial a cédé le pas à un autre, la joie qu'on éprouve à travailler ensemble pour une noble cause. Cette expérience laissera des traces longtemps après la dernière session du congrès.

Cela est d'autant plus vrai que le thème du congrès, qui est défini par l'épiscopat canadien chaque année, met en vedette les laïques qui sont invités à jouer le rôle de chefs dans plusieurs secteurs de la vie sociale. Il n'est pas nécessaire de faire une enquête pour démontrer que l'influence catholique dans la vie sociale, économique et politique du Manitoba est inférieure à ce que le nombre de fidèles justifierait. Le congrès apportera la lumière à ceux qui ne manquent pas de bonne volonté, mais qui ne savent pas comment juger sainement le milieu dans lequel ils vivent. Les réunions donneront aussi des leçons pratiques sur les moyens à prendre pour susciter des bonnes volontés et en tirer profit.

Le congrès aura une heureuse influence aussi sur l'opinion publique locale, car la presse, la radio et la télévision feront écho aux délibérations et un nombre restreint de personnes influentes auront l'occasion d'assister à des sessions spécialisées. D'ailleurs, les réunions du dimanche, dans l'après-midi et dans la soirée, ne manqueront pas d'attirer des gens de toutes croyances. Cette démonstration de présence catholique pourra créer à elle seule une impression de puissance, mais le fruit le plus durable du congrès sous ce rapport sera plutôt une meilleure compréhension de la doctrine sociale catholique chez ceux qui auront suivi de loin ou de près les conférences.

La Catholic Social Life Conference a été plus flexible que l'organisme parallèle de langue française, Les Semaines Sociales, dans le choix des endroits où se tiennent les réunions, car elle a déjà trouvé pied-à-terre d'Antigonish à Vancouver, tandis que l'organisation beaucoup plus ancienne s'est enfermée pendant trop longtemps dans la province de Québec. La Conférence anglaise a accentué davantage aussi les applications concrètes de la doctrine sociale catholique, et elle a, ainsi, capté plus d'espace dans les journaux du pays. Les Semaines Sociales, espèce d'université ambulante, travaillent peut-être plus en profondeur. Les deux se complètent au profit de l'Eglise canadienne et du pays.

Un grand nombre de catholiques de langue française fréquenteront les assises à Winnipeg cette année parce que, comme le dit Son Exc. Mgr Maurice Baudoux dans une lettre circulaire, les réunions des Semaines Sociales ayant eu lieu à Moncton, la distance a empêché une participation nombreuse des Canadiens de l'Ouest. Ces derniers, bilingues en grand nombre, sont alors invités à profiter du congrès de Winnipeg, tandis que leurs coreligionnaires de langue anglaise sont exhortés à y prendre une part active.

Depuis quelques années, les Canadiens français de la province remarquent avec joie l'augmentation progressive du nombre de chefs catholiques de langue anglaise, croissance véritablement providentielle à la lumière de l'effort qu'il a fallu fournir depuis 18 mois dans le domaine scolaire. Il est à espérer que le 6e Congrès de la Catholic Social Life Conference donne une poussée définitive à ce développement, qui marque une étape dans la vie catholique sociale du Manitoba.

Premier discours du Pape Jean XXIII

CITE DU VATICAN — Sa Sainteté Jean XXIII a tenu à envoyer, depuis la Chapelle Sixtine où il avait été élu la veille, un message radiodiffusé, dès le mercredi 29 octobre. En voici le texte intégral:

"Cette heure d'émotion, où par la volonté mystérieuse de la Divine Providence, le poids très lourd du Souverain Pontificat nous a été imposé, après la mort de Notre prédécesseur Pie XII d'immortelle mémoire, qui a de si grands mérites envers l'Eglise, nous opprime et accable notre coeur. Nous adressons par conséquent, et tout d'abord, de ferventes prières à Dieu pour que dans Sa bonté infinie, Il veuille donner des forces à notre faiblesse, éclairer notre esprit, renforcer notre volonté.

Nous embrassons ensuite avec une grande affection les membres bien-aimés du Sacré Collège, dont nous connaissons les splendides qualités et les vertus de leur âme, en nous adressant tout spécialement à ceux qui parmi eux sont éloignés de nous et dont les souffrances et les peines nous émeuvent profondément.

Nous désirons en outre exprimer notre bienveillance paternelle et affectueuse à tous nos vénérables frères dans l'épiscopat qui, dans le monde entier, peinent à cultiver la vigne du Seigneur.

Nous ne voulons pas oublier dans notre souvenir les prêtres qui sont les dispensateurs des mystères de Dieu et plus particulièrement les missionnaires qui, tels des héros de la divine parole, ne refusent aucun sacrifice pour répandre la vérité évangélique dans les terres lointaines, les religieux et les religieuses, qui collaborent dans l'Eglise avec un zèle éclairé, et ces laïcs aussi, qui, sous la direction des évêques militent dans les rangs pacifiques de l'Action catholique, ainsi que tous les autres qui, sous quelque forme que ce soit, aident l'apostolat de la hiérarchie. Nous les bénissons tous et chacun avec toute l'effusion de notre coeur.

Nous prions Dieu aussi pour tous ceux qui sont nos fils dans le Christ, mais surtout pour les pauvres et pour ceux qui souffrent et nous Lui demandons d'accorder abondamment à tous l'aide nécessaire et les consolations célestes.

Parmi ces fils, les fidèles de la région de la Vénétie sont particulièrement chers à notre coeur, car c'est là que nous avons exercé le ministère pastoral. Ceux du diocèse de Bergame nous sont chers aussi, parce que c'est là que nous sommes né. Si nous sommes maintenant loin d'eux, nous sommes présent toutefois dans la charité de Jésus-Christ et nous le serons toujours. Nous avons confiance que leurs prières, jointes aux nôtres, montent vers Dieu pour obtenir les grâces célestes.

Notre pensée s'adresse tout spécialement aux évêques, aux prêtres, aux religieux et religieuses, et à tous les fidèles qui vivent dans les nations où la religion catholique n'a aucune liberté ou qui ne jouit de celle-ci qu'en partie seulement, où les droits saints et sacrés de l'Eglise sont piétinés de façon téméraire, où les pasteurs légitimes sont exilés, relégués ou empêchés d'accomplir librement, comme il se doit, leur propre ministère. Nous voulons qu'ils sachent que nous partageons leurs peines, leurs souffrances et leurs amertumes et que nous supplions le Seigneur, source de tout bien, pour qu'Il mette fin à ces persécutions inhumaines, qui non seulement sapent la tranquillité et la prospérité de ces peuples, mais qui sont en contrastes flagrants avec la civilisation moderne et avec les Droits de l'Homme, acquis depuis si longtemps. Que Dieu éclaire l'esprit des chefs de ces nations, qu'Il pardonne aux persécuteurs et qu'Il accorde à ceux qui jouissent de la liberté légitime, des temps meilleurs et plus heureux.

Tout comme l'Eglise occidentale, nous embrassons avec une affection paternelle l'Eglise orientale et nous ouvrons notre coeur et nos bras à tous ceux qui sont séparés de ce Siège apostolique, où Pierre lui-même vit dans ses successeurs 'jusqu'à la consommation des siècles' et obéit au commandement que lui donna le Christ, de lier et de délier toute chose sur cette terre et de paître le troupeau du Seigneur. Nous souhaitons ardemment leur retour dans la maison du Père commun. C'est pourquoi nous répétons les paroles du Divin Rédempteur: 'Père, maintenez dans votre nom ceux que vous m'avez confiés, pour qu'ils soient un, comme nous sommes un.' Qu'ils viennent par conséquent tous avec une volonté pleine d'amour et que bientôt s'effectue ce retour avec l'inspiration et l'aide de la grâce. Ils n'entreront pas dans une maison étrangère, mais bien dans leur propre maison, celle-là même qu'illustra la doctrine insigne de leurs ancêtres et qu'enrichirent leurs vertus.

Qu'il nous soit permis maintenant d'adresser notre appel à ceux qui dans toutes les nations ont entre leurs mains le sort, la prospérité, l'espoir des peuples. Pourquoi ne règle-t-on pas finalement de façon équitable les querelles et les discordes? Pourquoi les ressources de l'esprit humain et les richesses des peuples sont-elles employées le plus souvent à préparer des armes — instruments de mort et de destruction — qu'à augmenter le bien-être de toutes les classes de citoyens, et plus particulièrement de ceux qui sont le plus démunis? Nous savons, il est vrai, que pour mettre en pratique de si louables propos et pour régler les conflits, il faut surmonter des difficultés graves et inextricables. Mais il faut le faire, même si cela exige des efforts. Il s'agit en effet de la plus importante entreprise, étroitement liée à la prospérité du genre humain tout entier. Mettez-vous donc à l'oeuvre avec confiance et courage, sous le reflet de la lumière qui vient du ciel et avec l'assistance divine. Tournez vos regards vers les peuples qui vous sont confiés, écoutez leurs voix.

Que vous demandent-ils, de quoi vous supplient-ils? Ils ne demandent pas ces engins de guerre monstrueux, découverts à notre époque, qui peuvent causer des massacres fratricides et la perte de tout l'univers. Ils demandent la paix, la paix en vertu de laquelle la famille humaine peut vivre, s'épanouir et prospérer librement. Ils veulent la justice qui puisse finalement faire droit aux exigences et aux devoirs des classes dans une solution équitable. Ils demandent finalement la tranquillité et la concorde qui seules peuvent être la source d'une prospérité véritable. Dans la paix, en effet, à condition qu'elle soit fondée sur les droits légitimes de chacun et alimentée par la charité fraternelle, se développent les arts et la culture, s'unissent toutes les énergies dans une action fructueuse, s'accroissent les richesses publiques et privées, on connait à ce propos la pensée des grands esprits: la paix, 'c'est la concorde ordonnée des hommes' (saint Augustin), c'est la 'tranquillité dans l'ordre' (saint Thomas), le nom de la paix est doux, mais ce qu'elle signifie est salutaire. Il y a cependant une très grande différence entre la paix et l'esclavage. La paix véritable, c'est la tranquillité dans la liberté.

Il faut penser à ce que les anges chantèrent sur le berceau de l'Enfant divin et y réfléchir: 'Gloire à Dieu au plus haut des cieux et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté.'

On ne donne pas en effet la paix véritable aux citoyens, aux peuples, aux nations, si on ne l'accorde pas d'abord à leurs esprits, car il ne peut y avoir de paix extérieure si celle-ci n'est pas l'image de la paix intérieure et si elle n'est pas la conséquence de celle-ci sans laquelle tout vacille et menace de tomber. C'est pourquoi, seule la religion peut alimenter, renforcer, consolider la paix. Qu'ils n'oublient pas cette vérité ceux qui repoussent le nom de Dieu, qui piétinent ses droits sacrés; qui s'efforcent enfin avec un acharnement téméraire d'étouffer dans le coeur des hommes le sentiment de piété.

En cette heure grave, nous vous répétons les paroles et les promesses du divin Rédempteur: 'Je vous laisse ma paix, je vous donne ma paix.' Et, en gage de cette paix pleine et véritable, et de tous les autres dons célestes, nous vous donnons avec une charité très ardente la Bénédiction apostolique Urbi et Orbi."



Un des trois frères vivants du nouveau pape poursuit ses travaux sur la petite ferme paternelle à Sotto il Monte.

Billet du vendredi

La mort prématurée de Jean Chauvin, journaliste

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Jean Chauvin ne fit jamais de tapage. Beaucoup moins que son frère Edouard, qui fut en 1918 une sorte de vedette du jeune milieu littéraire, avec la publication de ses "Figurines", recueil de poèmes dans le genre gazette rimée, où se trouvent de l'esprit et du goût, et qui devint fonctionnaire; moins aussi que son autre frère Antoine, avocat et infirme, bon vivant, boute-en-train impayable, qui mourut il y a déjà longtemps.

Jean vient de partir à son tour, sans bruit, comme en cachette, à un moment où personne ne le savait malade, sinon ses proches, et encore quelques-uns d'entre eux restèrent-ils surpris de sa fin.

Mort subite, racontèrent les journaux, ennuis du côté du coeur. Il en avait beaucoup et ne le ménageait pas. Il était partout, sans qu'il y paraisse et discret, parlant peu, aujourd'hui à Montréal, demain à Ottawa, courant d'un pas léger, comme sur la pointe des pieds, s'arrêtant pour serrer des mains, affable, peu liant, repartant sans qu'on s'en aperçût, sollicité par dix besognes et les menant de front.

Il n'avait que 63 ans. Il n'écrivit pas beaucoup, sinon dans les journaux et revues, car il était journaliste d'abord, mais il laisse un ouvrage, un seul, qui ne paraît pas avoir d'égal au rayon de nos lettres, dans son genre: ces "Ateliers" où il réunit les meilleures de ses études sur les artistes canadiens.

• • •

Ce livre, qui n'a pas vieilli, remonte à 1928. Un fort volume de 266 pages, grand format et impression de luxe, où il présente vingt-deux peintres et sculpteurs du pays, les uns Canadiens français ou Français adoptés, les autres de langue anglaise, mais choisis pour leur valeur représentative et réelle. La plupart disparurent depuis trente ans, mais ils continuent de vivre, leur oeuvre reste, malgré les engouements et les modes, et le recueil de Chauvin proclame leur solidité. Ce qu'il affirme à leur sujet, il le prouve aussi, par des reproductions leur rendant justice.

Qu'il suffise de rappeler quelques noms: Adrien Hébert, préoccupé par le monde des hommes mâles et du travail; Osias Leduc, solitaire de la montagne de Saint-Hilaire, qui jouait avec tant de subtilité des raies du soleil et des réverbérations de la neige; Alphonse Jongers, portraitiste au trait acéré; Horatio Walker, peintre paysan et grand animalier de l'Ile d'Orléans; Clarence Gagnon, évocateur des anciennes moeurs canadiennes et illustrateur de "Maria Chapdelaine"; Suzor-Côté, épris de toutes les formes d'art, aussi à l'aise dans le paysage que le portrait et les études de nu; Maurice Cullen, incomparable interprète de notre nature d'hiver; Ernest Cormier, à la fois peintre, sculpteur et architecte; Georges Delfosse, témoin du Montréal d'autrefois; Marc-Aurèle Fortin, impressionniste à fond, plus préoccupé de la couleur que de la ligne; Henri Hébert, sculpteur aux formes nerveuses, bustier d'une réputation inégalée.

• • •

Jean Chauvin allait voir ses artistes, causait avec eux, les interrogeait, cherchait à pénétrer leurs secrets. Leurs oeuvres comme eux-mêmes lui étaient matière à examen et discussion. Il annonce dans son livre une monographie des trois Hébert, les sculpteurs Philippe et Henri, le peintre Adrien, mais rien n'a paru encore de cet ouvrage, et il y a lieu de croire qu'il dort dans un tiroir du journaliste. Il faut dire que celui-ci était trop pris, talonné, exposé comme tant de ses confrères à s'éparpiller, et qu'il lui restait peu de temps pour les travaux demandant une attention soutenue.

Il meurt, emportant plus de son rêve qu'il n'en laisse. Jean Chauvin partageait ses jours entre Montréal et Ottawa, comme directeur des publications Poirier, Bessette et Compagnie, membre du conseil d'administration de la Galerie nationale (Ottawa) et du Musée des Beaux-Arts de Montréal. Il était né à Ste-Rose de Laval, le 20 juillet 1895, avait étudié au collège de Montréal, au collège de l'Assomption et à la faculté de droit, de l'Université de Montréal. Soldat pendant le premier conflit mondial, dans la Légion étrangère de France, il en était revenu avec la Croix de guerre à deux étoiles. Membre de la Société royale du Canada, président de sa section française en 1954, il était beau-frère de l'historien Gustave Lanctôt.

L'ILLETTRE.

Le prochain gouverneur général

La nomination du prochain gouverneur général du Canada qui devra succéder au cours de l'année prochaine à M. Vincent Massey, continue à susciter toutes sortes de commentaires. Les dernières rumeurs laissent entendre que le prochain représentant de la reine ne serait pas un Anglais d'Angleterre, mais un personnage d'un autre pays du Commonwealth.

Il est intéressant de voir que le "Star" de Toronto prend position, non seulement en faveur d'un titulaire canadien, mais même d'un titulaire canadien-français.

"Le plus respecté parmi les Canadiens français, écrit-il, est peut-être le major-général Georges-P. Vanier, qui a servi le Canada avec distinction comme soldat, comme diplomate et comme administrateur. Il fut décoré à deux reprises pour sa bravoure pendant la première grande guerre et la France l'a honoré de son côté de la Légion d'Honneur pour sa vaillance. Il y a ensuite l'ambassadeur canadien en Belgique, M. Charles-P. Hébert, qui a servi comme officier au front en Italie, en Hollande et en Afrique-Nord pendant la dernière guerre, qui a été décoré par la reine de Hollande pour la part qu'il a prise à la libération de ce pays et qui a représenté le Canada à plusieurs conférences internationales. Il y a encore M. Jean Désy, diplomate de carrière, une autorité en politique étrangère qui a été le porte-parole du Canada à l'ancienne Société des Nations et à l'Organisation des Nations Unies, qui a été directeur du service international de Radio-Canada et plus récemment ambassadeur du Canada à Paris. Nous ne mentionnons pas ces personnages pour les mettre à part, car le Canada compte bien des fils distingués de langue française dans les professions libérales, l'enseignement, les affaires, la diplomatie et le fonctionnarisme. Nous ne nommons ceux-là que pour démontrer qu'il se trouve des Canadiens et qu'ils sont nombreux qui ont mérité par les services qu'ils ont rendus à leur pays l'honneur d'y représenter la reine. Quand nous trouvons des hommes comme ceux-là dans notre propre pays, nous ne devrions plus jamais aller outre-mer pour désigner un gouverneur général."

L'attitude de ce journal libéral de Toronto, le quotidien à plus fort tirage de tout le Canada, est très nette comme on le voit. Il soutient la politique que M. Louis St-Laurent avait suivie lorsqu'il était à la tête du gouvernement.

P. V.

(Le Devoir)

Fruits de la session législative: cinq bills et plusieurs bons mots

par Gamin d'Or

La première session de la 25e Législature manitobaine, qui a débuté le 23 octobre, s'est terminée brusquement le vendredi 7 novembre, à 5 h. p.m. Le programme de cinq bills, qui avait été proposé par le gouvernement Roblin dans le discours du trône, a été approuvé à l'unanimité après douze jours de débat. La session a été caractérisée de trois façons:

1. Passage du bill pour l'établissement des divisions scolaires en conformité des recommandations qui ont été faites par la Commission Royale dans un rapport intérimaire. C'est un événement majeur dans l'histoire scolaire de la province.

2. Acceptation "en principe" de tous les bills, par les partis de l'opposition, avec débats très mouvementés dans chaque cas sur les détails et l'acceptation par le gouvernement de plusieurs amendements sur les points en litige. Cette politique a été déterminée surtout par le fait que les partis de l'opposition voulaient limiter autant que possible le prestige que la session pourrait apporter au gouvernement minoritaire, sans menacer réellement l'existence du dit gouvernement au cours de la session.

3. Participation de plusieurs "nouveaux" députés aux débats pour la première fois. Dans l'impossibilité de résumer tous les discours, nous nous permettons d'extraire du "Hansard" manitobain, les phrases lumineuses que l'on peut lire ci-dessous.

★ ★ ★

M. Campbell: J'ai admis, avec ma modestie habituelle, que je ferais un excellent orateur.

☆ ☆ ☆

M. Stinson: Dans le bon vieux temps, au pays ancestral, la violence a terminé la vie de neuf orateurs. Je crois pouvoir assurer l'électoral que notre nouvel orateur n'a pas à craindre un tel destin.

☆ ☆ ☆

M. Campbell: Mon honorable ami sait lire . . .

M. Alexander (Roblin): Je suis fier de dire que ces groupes, tirés de plusieurs races et loyaux à plusieurs formes de la foi chrétienne, ont travaillé ensemble harmonieusement, pour faire du comté de Roblin le plus beau au Manitoba.

☆ ☆ ☆

M. Martin (St. Matthews): Nous sommes une petite province et notre population n'est pas très dense, mais tandis que nous parlons aujourd'hui de centaines de milles, demain notre peuple se chiffrera dans les millions.

☆ ☆ ☆

M. Stinson: Est-ce que le Hansard sera soumis à une rédaction mineure ou sera-t-il donné crûment au public?

M. Roblin: J'ai peur que le peuple soit exposé à cette explosion dans toute sa force.

M. Campbell: J'achève, M. l'orateur, mon discours. Cette nouvelle réjouira, sans doute, les membres de la chambre.

☆ ☆ ☆

M. Evans: Aux Etats-Unis, ils ont appris que pour faire prospérer une industrie il faut qu'il y ait participation locale.

☆ ☆ ☆

M. Stinson: Nous nous parlons parfois dans la Chambre assez durement, mais j'espère que nous sommes tous des amis dans le corridor.

☆ ☆ ☆

M. Gray: Notre Bible nous dit que sauver un homme a autant de valeur que de sauver une nation.

☆ ☆ ☆

M. Paulley: Le socialisme n'est rien de nouveau . . . Chaque fois que nous allons à la boite à malle pour ramasser une lettre, c'est le socialisme qui se pratique. Chaque fois que nous ouvrons un robinet à la maison, c'est le socialisme qui se pratique . . . chaque fois que nous allumons les lampes, dans la province, c'est du socialisme . . .

☆ ☆ ☆

M. Cowan: Je connais un ancien combattant, aveugle, dont la femme est à moitié aveugle. Ils demeurent au troisième étage d'une maison de rapports . . . l'eau et les cabinets étant au deuxième. Vous pouvez vous imaginer leur sort sous un toit réchauffé en été quand il fait chaud.

☆ ☆ ☆

M. Shuttleworth: Le bien-être de la ville de Winnipeg dépend du bien-être de toute la Province du Manitoba . . .

☆ ☆ ☆

M. Préfontaine: Je suis un fermier, M. l'orateur, et je crois qu'un pour cent de $25,000 représente une somme considérable d'argent . . .

☆ ☆ ☆

M. Molgat: L'hon. premier ministre voudra-t-il contrôler sa colère?

M. Roblin: Produisez ou fermez-vous. (Put up or shut up).

M. Swailes: Le gouvernement du Manitoba a fait moins que les autres provinces des prairies. Ils ont changé de côté, dans leur lit confortable, et se sont rendormis.

☆ ☆ ☆

M. Wagner: L'an dernier, le gouvernement a donné naissance, sans enthousiasme, à un plan d'hospitalisation. C'était très en retard . . . Les fermiers n'ont pas besoin d'emprunts qu'il faut remettre en se faisant crever de faim . . . Les fermiers nourrissent le pays . . . ils ont droit à l'appui du pays.

☆ ☆ ☆

M. Johnson: Un ancien premier ministre du Canada a dit que les plus belles filles du pays venaient de Gimli. Il y en a vingt-six dans les galeries ici aujourd'hui.

M. Préfontaine: J'aimerais me joindre aux députés qui ont parlé précédemment et souhaiter, dans la belle langue française, la bienvenue aux demoiselles.

☆ ☆ ☆

M. Roberts: J'étais bouleversé de découvrir, M. l'orateur, qu'on vous avait réduit au silence, en vous nommant l'orateur, et qu'en plus, l'Indépendant (M. Shewman) était silencieux. Il est devenu un phoque apprivoisé.

☆ ☆ ☆

M. Roberts: . . . Je crois que cela est ridicule.

Un membre: Moi, aussi.

☆ ☆ ☆

M. Bend: Il me fait penser au prédicateur qui avait noté en marge de son sermon "point faible . . . crier plus fort".

☆ ☆ ☆

M. Bend: Quand on étudie la circulation sur le numéro sept, tous les matins, l'on voit que deux tiers des voyageurs sont des fermiers qui s'en viennent en ville travailler à temps partiel parce qu'ils ne peuvent pas gagner leur vie sur leur ferme.

M. Juba: Je crois qu'il serait préférable de poursuivre nos activités et d'arrêter cette campagne électorale.

☆ ☆ ☆

M. Lyon: Je me demande combien longtemps ils ont cherché dans leur bagage de trucs, pour trouver cet amendement.

☆ ☆ ☆

M. Campbell: Je n'ai pas eu le temps de lire les journaux aujourd'hui et alors on ne peut pas dire que je suis en ce moment le porte-parole de MM. Tom Kent et Carlyle Allison.

☆ ☆ ☆

M. Roblin: Nous sommes conscients du fait que la législation que nous proposons peut être améliorée . . . Nous n'avons pas d'orgueil déplacé.

☆ ☆ ☆

M. Trapp: Dans la partie est de la province et au nord, les camps de touristes ne jouissent pas encore du service de l'Hydro.

☆ ☆ ☆

M. Searth: Nous autres les novices, nous nous trouvons inondés par des rapports de commissions, des règlements, un paquet de textes de bills, Hansard . . . il faut tout lire ça et avoir l'air intelligent après.

☆ ☆ ☆

M. Hryhorczuk: Se tromper, c'est humain, quoique le présent Premier Ministre n'avait pas l'air de le comprendre autrefois . . .

☆ ☆ ☆

M. Préfontaine: Il me semble, M. l'orateur, que, vu l'incertitude dans laquelle nous nous trouvons quant à la stabilité du gouvernement demain, ou après demain, il vaut mieux achever de discuter le discours du trône.

M. Hillhouse: Le gouvernement a été dans les lieux déserts pendant longtemps et il y aura beaucoup de suiveux qui s'attendent à avoir des postes maintenant . . .

☆ ☆ ☆

M. Shuttleworth: Avant 1950, je pouvais acheter un tracteur bien meilleur marché qu'aujourd'hui.

☆ ☆ ☆

M. Thompson: Il m'accuse de regarder les choses au travers des verres à eau de roses. Je crois qu'il les voit trop lui-même au travers des verres fumés.

☆ ☆ ☆

M. Gray: Chaque samedi, je lis la page des annonces ecclésiastiques dans le but de trouver un sermon qui vaut la peine . . .

☆ ☆ ☆

M. Teillet: Je sais qu'il (le Premier Ministre) me croit sincère quand je lui dis que ça nous fait plaisir de le voir circuler autour de cette Province en se servant de nos deux langues canadiennes avec une facilité qui commande l'admiration.

☆ ☆ ☆

M. Swailes: On peut mettre de la pression sur un gouvernement minoritaire . . .

M. Roblin: Essayez et vous verrez . . .

☆ ☆ ☆

M. Teillet: Nous n'avons le pouvoir que dans la province du Manitoba mais nous pouvons voir à ce que nos enfants apprennent ce que font les Canadiens, ce qu'ils ont fait, et ce qu'ils vont faire.

☆ ☆ ☆

M. Molgat: L'hon. Ministre d'Education est un de mes voisins et, de fait, nous le trouvons assez souvent dans notre comté depuis quelque temps . . .

☆ ☆ ☆

M. Hawryluk: L'éducation de la jeunesse est la première ligne de défense du pays . . . Je pourrais vous nommer des personnes à la douzaine qui sont vendeurs, camionneurs, qui font tout excepté de fournir à la communauté la richesse dont nous avons besoin, leur intelligence.

☆ ☆ ☆

M. McLean: Etant Ecossais, je ne puis pas laisser passer l'occasion de faire remarquer que les Ecossais ont été depuis toujours à la tête des gouvernements.

☆ ☆ ☆

M. Ridley: Les fermiers de mon comté ont mis du pain et du beurre sur la table chez nous, depuis que j'étais assez grand pour commencer à me nourrir.

☆ ☆ ☆

M. Gray: Pour gagner ma vie il me faut me servir de quatre ou cinq langues tous les jours . . .

☆ ☆ ☆

M. Trapp: Je crois que c'est à l'avantage de la démocratie de donner nos discours sans les lire, plutôt que de lire un discours qui a pu être composé par un autre.

☆ ☆ ☆

M. Alexander: Je remercie les membres qui, par leurs compliments, ont rendu plus facile mon entrée dans cette enceinte. C'est encourageant pour un néophyte qui se trouve tout à coup dans cette salle austère.

M. Shewman: Un phoque peut ne pas avoir le don du raisonnement, mais il ne manque pas d'équilibre. (On avait décrit M. Shewman comme étant un phoque apprivoisé.)

☆ ☆ ☆

M. Peters: Nous aimerions voir changer cette partie de l'acte qui couvre une hernie.

☆ ☆ ☆

M. Seaborn: J'aimerais saluer un homme que je n'ai jamais rencontré . . . un membre de ce groupe qui a été choisi par le Créateur pour jouer un rôle important dans les affaires humaines . . .

☆ ☆ ☆

M. Boulic: M. l'orateur (en français) comme dans tous les domaines de la vie moderne, on veut savoir où sommes-nous, comment, pourquoi?

☆ ☆ ☆

M. Hillhouse: Comme ancien élève de Machray School et comme spécimen horrible de ce qu'on peut devenir si on ne se conduit pas comme il le faut, je souhaite la bienvenue à ces élèves (de l'école Machray).

☆ ☆ ☆

M. Lucko: Qui va dire que je suis en bonne santé . . . ces directeurs, auxquels vous confiez ces pouvoirs? Je me fierais au Ministre de la Santé, mais non pas à ces directeurs . . .

☆ ☆ ☆

M. Willis: J'espère que mon honorable ami va maintenir sa réputation de pouvoir parler 200 mots à la minute.

☆ ☆ ☆

M. McDonald: Si l'agriculture faisait défaut dans la province, on aurait de la misère à élever des vaches sur l'avenue Portage.

☆ ☆ ☆

M. McDonald: La rivière n'a pas coulé depuis le début du mois d'août . . .

☆ ☆ ☆

M. Préfontaine: Ce jour-là, j'avais dans ma voiture, en route pour St-Pierre, Mme Préfontaine et quatre filles de l'école St-Pierre Centre, grade 12, et elles ont toutes parlé en bien de votre discours (M. Martin).

☆ ☆ ☆

M. Préfontaine: J'aimerais citer Jimmy Hayes qui dit que M. Diefenbaker jouit d'un plus grand attrait auprès du peuple que M. Duff Roblin . . .

M. Roblin: C'est vrai. Je dois l'avouer.

☆ ☆ ☆

M. Préfontaine: Il va falloir que certains partis voient à ce que la province ne devienne pas une vache laitière, d'où l'on peut traire sans fin l'argent des contribuables.

☆ ☆ ☆

M. l'orateur: Je vais essayer de rendre heureux le membre de Carillon, en lui disant: "Ici, on parle français."

☆ ☆ ☆

M. Bend: Quand je suis passé ici l'autre soir, et j'ai vu sa voiture (celle du Ministre de la Santé) encore stationnée, je me suis dit: "Il fait bon pouvoir aller chez moi de bonne heure."

☆ ☆ ☆

M. Shoemaker: Les membres de la profession des assureurs représentent dix pour cent du personnel de cette chambre.

☆ ☆ ☆

M. Roblin: Je souhaite (en français) particulièrement la bienvenue aux députés de langue française et surtout à ceux qui siègent pour la première fois en cette chambre.

☆ ☆ ☆

M. Roblin: Les chefs de l'Opposition sont en train de jouer sur une planche, M. Teeter et M. Totter.

☆ ☆ ☆

M. Reid: On appelle la ville de St-Boniface la Cité des églises, mais quand on aura complété les constructions en marche dans le comté de Kildonan, on ne sera pas loin en arrière de St-Boniface.

☆ ☆ ☆

M. Hillhouse: Il fait plaisir d'entendre un représentant du CCF parler des questions agricoles qu'il connait d'expérience et non pas comme celui qui ne possède qu'une boite de "petunias" dans la fenêtre de sa chambre à coucher.

☆ ☆ ☆

M. Préfontaine: Cet été, il n'y avait pas de bleuets.

☆ ☆ ☆

M. Gray: Je ne veux pas du prestige. Ma place au ciel ou en enfer sera désignée selon ce que je fais pour ceux qui sont dans le besoin et qui ne peuvent pas s'aider. Donnez-leur de l'argent.

☆ ☆ ☆

M. Willis: (L'expert américain m'a dit) qu'il n'y a qu'un édifice public plus beau que le nôtre, celui de la Cour suprême à Washington.

☆ ☆ ☆

M. Molgat: Quand on essaie d'aider les gens qui demeurent sur les bords du lac Manitoba, les gens qui habitent en marge du lac Winnipeg nous disent: "Nous avons assez de problèmes, gardez votre eau chez vous".

☆ ☆ ☆

M. Roblin: Il me semble que très peu des discours qui sont confiés au Hansard sont des oeuvres littéraires.

A l'Hôtel de Ville
La Veillée
du lundi soir

par M. Henry LANE,
courriériste municipal
de La Liberté et le Patriote

Le lundi 10 novembre avait lieu la réunion régulière du Conseil de ville. Par suite de la correspondance lue au Conseil, dans laquelle une demande était faite de déclarer la semaine du 15 au 22 novembre "La semaine du Livre pour la jeunesse canadienne", le maire lancera une proclamation à cet effet et il espère que nos bibliothèques municipales auront des programmes spéciaux pour cette semaine.

La "St. Boniface Plannning Advisory Commission" demande que le trésorier soit autorisé à mettre à part dans un fonds spécial les argents reçus par cette commission; ceci souleva pas mal de discussion et, après explication par M. l'échevin Guay, président de cette commission, il fut décidé de créer ce fonds spécial.

M. l'échevin Guilbault suggère d'écrire à la Commission du Greater Winnipeg Water District, avisant que le Conseil n'est pas prêt à soumettre ses vues avant d'étudier plus à fond le rapport au sujet de la réorganisation de l'aqueduc; il est question de changer la manière de prélever les fonds nécessaires qui actuellement sont imposés comme taxe sur les propriétés et de charger cette taxe sur le gallonage; ce qui pourrait nous coûter le double.

Parmi les demandes d'emploi soumises pour une position de commis dans le bureau du greffier, le Conseil, suivant les recommandations du greffier, a choisi M. Roméo Patry pour cette position.

Il fut décidé d'autoriser les architectes, MM. Lunic et Sobkowich, à demander des soumissions pour la construction d'un édifice aux magasins de la ville, après que les plans auront été approuvés par écrit par l'ingénieur et l'inspecteur des bâtiments et que les soumissions auront été ouvertes par le comité à l'hôtel de ville.

Par suite du rapport de l'ingénieur à propos d'un égout supplémentaire sur la rue Yelle afin de prévenir les inondations sur la Place Gaboury, il fut décidé de remettre ce projet dans le budget de l'année 1959.

Que la copie d'une lettre de l'International Laboratories adressée à l'inspecteur du département de Santé, l'avisant qu'ils feront installer un incinérateur dans leur établissement, soit reçue à titre d'information.

Par suite d'un rapport verbal donné par le président du Comité de santé, M. D. Allard, agira comme exterminateur de la gent trotte-menu (des rats) pour la ville.

Qu'on requiert de l'inspecteur de santé de soumettre un autre rapport sur les progrès accomplis jusqu'à date pour la St. Boniface Abattoir en enlevant le fumier sur leur propriété.

M. l'échevin Guilbault, secondé par M. l'échevin Pynoo, demande que la ville considère les moyens à prendre pour se soustraire à la tutelle financière de la "Municipal and Public Utility Board". M. l'échevin Schimnowski, appuyé de M. l'échevin Parent, demande que cette discussion soit remise au nouveau Conseil qui entrera en fonction l'an prochain, disant qu'il ne voulait pas engager le nouveau Conseil avant qu'il ne puisse se renseigner sur cette question qui demande beaucoup d'étude. M. l'échevin Appleby se dit opposé à cette mesure et dit que le crédit financier de la ville n'a jamais été si bien protégé avant d'être placé sous la tutelle de cet organisme et que nous avons besoin des avis des experts de cette commission; il serait donc malheureux de se soustraire au contrôle exercé par cette commission. Malheureusement il y eut très peu de discussion soulevée par cette noble motion et lorsque le vote fut pris, trois échevins seulement, MM. Guilbault, Pynoo et Ursel, se déclaraient en faveur de la motion.

M. l'échevin McKall a demandé que la troupe scoute de Windsor Park soit autorisée à prendre des abonnements pour des revues d'ici la fin de l'année afin de se créer des fonds et que la licence de $25.00 par agent ne leur soit pas imposée; après une discussion au cours de laquelle tous se dirent favorables à ce qu'on encourage les scouts, il fut décidé de leur refuser cette demande parce que ceci créerait un précédent dangereux.

M. l'échevin Guay demande un rapport de l'ingénieur au sujet du niveau des trottoirs entre les rues Yelle et Bertrand, ainsi que sur la rue Des Meurons, et tout autre endroit qui vient d'être pavé et où les trottoirs ont été enlevés.

M. l'échevin Appleby demande que l'ingénieur et le Comité de finances fassent rapport sur les projets de pavage pour l'an prochain.

M. l'échevin McKall donne avis de motion pour la ville et considère l'emploi d'un avocat qui donnerait tout son temps au service de la ville.

Après la réunion du Conseil, il y eut une réunion spéciale du Comité de législation pour considérer la question des règlements concernant les candidats aux élections municipales. Comme cette réunion fut tenue à huis clos, nous ne connaissons pas l'objet précis des discussions qui ont dû cependant être assez vives, puisque nous apprenons en dernière heure que M. l'échevin Pynoo se propose de contester l'élection de son adversaire, M. l'échevin McGurran.

A lundi prochain.

Le centre mondial du réarmement moral est interdit aux catholiques

BRUXELLES — Son Exc. Mgr Thomas L. Noa, évêque de Marquette (Michigan, Etats-Unis), vient de publier une importante lettre pastorale consacrée au Mouvement du Réarmement moral américain (R.A.M.) dont le centre mondial est situé dans son diocèse, en l'île de Mackinac. Après avoir montré en détail le caractère religieux équivoque du R.A.M., dont il a suivi de près l'évolution depuis de nombreuses années, l'évêque conclut en interdisant aux catholiques de fréquenter le Centre de Mackinac et de participer au Mouvement.

Pour saint Thomas tout se ramène dans le péché à une question de désordre.



Son Exc. Mgr M. Baudoux arrivera à la gare du C.N.R. à Winnipeg samedi matin. De retour d'Europe où il a pris part au congrès de Lourdes et a fait sa visite ad limina, il s'est arrêté à Ottawa pour assister aux réunions de la Conférence Catholique Canadienne. Bienvenue chaleureuse à l'archevêque de St-Boniface.

Imposition du Pallium à Son Exc. Mgr Baudoux

Le mardi 9 décembre, il y aura à la Basilique-Cathédrale de St-Boniface, à 8 h. 30 p.m., messe célébrée par Son Exc. Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg, qui, à cette occasion, imposera le Pallium à Son Exc. Mgr Maurice Baudoux. Le sermon sera donné en français par Son Exc. Mgr Léo Blais, évêque de Prince-Albert, et en anglais par Son Exc. Mgr Paul Dumouchel, O.M.I., vicaire apostolique du Keewatin.

Tous les prêtres et les religieux du diocèse sont instamment invités à cette importante cérémonie. On souhaiterait aussi que bon nombre de religieuses et de fidèles y assistent, car l'imposition du Pallium est un grand honneur qui rejaillit sur le diocèse et sur toute la province ecclésiastique.

Son Exc. Mgr Marc Lacroix, O.M.I., vicaire apostolique de la Baie d'Hudson et suffragant de St-Boniface prendra part probablement à cette belle fête.

Le même soir, à 5 h., dans la salle du Grand Séminaire, il y aura un souper auquel sont invités tous les prêtres et religieux du diocèse ainsi que deux hommes de chaque paroisse, chapellenie et poste. Ces paroissiens auront une place réservée à la Basilique pour la cérémonie de 8 h. 30.

Mgr J. Z. Robert, V.G., demande que soit préparée par la prière cette belle fête, puisque l'imposition du Pallium est un honneur qui retombe sur nous tous. A cette occasion, notre vénéré archevêque, Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, consacrera à nouveau le diocèse et la province ecclésiastique au Coeur Immaculé de Marie.

Ouverture de l'auditorium Notre-Dame le 23 nov.

L'auditorium-gymnase Notre-Dame, situé à l'angle des rues St-Jean-Baptiste et Cathédrale, sera officiellement ouvert le dimanche après-midi 23 novembre.

Le programme de l'ouverture débutera à 3 h. Parmi les orateurs invités l'on remarque l'hon. Stewart McLean, ministre de l'instruction publique, Son Honneur le maire J. G. Van Belleghem, M. Robert Bockstael, président de la commission scolaire, etc.

La Fanfare LaVérendrye jouera un programme musical.

Le nouveau gymnase, construit au coût de $150,000, est destiné d'abord au bien-être des élèves de l'Institut Collégial Provencher et de l'Institut Collégial St-Joseph. A cette fin, on a prévu la séparation des entrées pour garçons et filles, selon les directives du Saint-Siège. L'édifice offrira ample espace et l'équipement nécessaire pour les jeux intérieurs, ci-inclus, au sous-sol, une galerie de tir. En même temps, l'auditorium est merveilleusement adapté pour la présentation de concerts et de pièces.

Les autorités sont sympathiques à l'usage de l'édifice pour les activités communautaires et un comité spécial sera constitué à cette fin. La gérance immédiate de l'établissement relève du bureau du surintendant du district scolaire.

L'ouverture de l'auditorium Notre-Dame, le 23 novembre, marquera le couronnement de plusieurs années d'efforts, depuis que la salle des exercices de l'Institut Provencher avait été sacrifiée pour l'aménagement de salles de classe. La décision de construire l'auditorium une fois prise, les fervents de l'idée rencontrèrent des difficultés dans leurs démarches pour obtenir un terrain convenable. Il fallut enfin faire approuver deux règlements scolaires à mesure que le coût de construction se révéla de plus en plus élevé.

La cathédrale jubilaire

Au sous-sol

Au sous-sol, la salle Jubinville est un des endroits de la cathédrale qui présente le plus d'intérêt historique. La crypte renferme en effet les restes des premiers évêques, archevêques et missionnaires de la Rivière-Rouge.

A gauche de l'autel, de droite à gauche en partant du bas, on peut lire les inscriptions suivantes: Ci-gît, S. E. Révme Mgr J.-N. Provencher, 1er missionnaire et 1er évêque de St-Boniface, 1787-1853; S. E. Mgr A.-A. Taché, O.M.I., 2e évêque et 1er archevêque de St-Boniface, 23 juillet 1823-22 juin 1894; S. E. Révme Mgr L.-P.-A. Langevin, O.M.I., 2e archevêque de St-Boniface, 23 août 1855-15 juin 1915; S. E. Révme Mgr Arthur Béliveau, 3e archevêque de St-Boniface, 2 mars 1870-14 septembre 1955. Et à droite: R. A. Maisonneuve, O.M.I., décédé à St-Boniface le 28 juillet 1893, âgé de 69 ans; Ici repose Jean-Edouard Darveau, né à Québec le 17 mars 1816, ordonné prêtre le 21 février 1844 au Lac Wennipigousis, 1er prêtre décédé dans le diocèse; S. E. Révme Mgr A. Faraud, O.M.I., vicaire apostolique d'Athabaska Mackenzie, 1823-1890; Jean Tissot, O.M.I., vicaire général, né en Savoie le 27 septembre 1824, ordonné prêtre le 7 juin 1849, mort à St-Boniface, 1er Oblat décédé dans le diocèse; Ci-gît, S. E. Révme Mgr L. Tétrault, P.B., évêque de Tabuda, vicaire apostolique de Bukoba en Afrique, 1904-1951.

Il est intéresant de noter que ces restes furent exhumés trois fois. La première fois, en 1862, Mgr Taché fit exhumer de la cathédrale incendiée en 1860 les restes de Mgr Provencher, ensevelis vingt ans auparavant "sous les sanctuaires". En mars 1909, Mgr Langevin, archevêque de St-Boniface, faisait exhumer de la crypte de la vieille cathédrale les restes de Mgr Provencher, de Mgr Taché, de M. l'abbé Darveau et des RR. PP. Tissot et Maisonneuve. Mgr Langevin constatait à ce moment-là que les restes de Mgr Provencher étaient desséchés et mêlés à ceux de M. l'abbé Darveau. On n'a trouvé que des ossements, une mitre et un crucifix. On avait déjà ouvert le cercueil de Mgr Provencher en 1890, lors des funérailles de Mgr Faraud. On y avait trouvé les ossements du premier évêque de St-Boniface flottant dans une eau noirâtre et c'est avec pleine que l'on avait placé ces restes vénérés dans une nouvelle tombe. Les restes de Mgr Taché étaient desséchés et à l'état de momie, sans la moindre trace de corruption. Les restes de Mgr Faraud, ainsi que des Pères Tissot et Maisonneuve, étaient desséchés. Les ossements de M. l'abbé Darveau étaient tels qu'on les avait rapportés du Lac des Canards.

La dernière exhumation de 1946 démontra que les restes étaient à peu près dans le même état qu'en 1909. Le corps de Mgr Taché fut retrouvé intact dans le même état que les photos prises en 1909 l'indiquent. Le visage n'avait pas changé. La mitre, les chasuble, étole, aube et col romain ne semblaient pas détériorés.

La population actuelle de St-Boniface a pu voir les tombeaux des personnages mentionnés ci-dessus, sous le choeur de la cathédrale actuelle. Mais en 1946, on démolissait ces tombeaux, érigés à différents endroits, pour déposer les restes qu'ils contenaient dans une crypte construite à la partie ouest de la pièce où ils se trouvaient, tandis qu'on aménageait, en face de cette crypte, une salle qu'on transforme en chapelle. Cette nouvelle salle fut appelée "Salle Jubinville" en mémoire de celui qui fut curé de la cathédrale pendant 23 ans.

C. S. B.

Le Coin du Collège

Directeur: Rémi Lafrenière
Rédacteur en Chef: Paul Proteau
Rédacteurs: Maurice Potvin, Rhéal Teffaine, Jean DeCruyenaere, Maurice Comeault, Laurent Detillieux, Eugène Hogue, Gilles Lapointe.

Moisson "58"

Cette année, le Collège compte quelque 315 élèves: 225 au cours de grammaire et 90 au cours universitaire. L'inscription de plus d'une centaine d'élémentaires nous rapproche des années records de 350 élèves. Dans les différentes catégories, nous pouvons signaler: 158 pensionnaires, 124 externes, 12 demis et 23 junioristes. Une si abondante moisson permet d'espérer des classes de finissants nombreuses.

Activités d'automne

Le mardi 30 septembre, quatre collégiens prirent part au programme questionnaire "Point d'interrogation". Paul Chaput de Belles-Lettres, Margis Matulionis de Versification, Raymond Hébert de Méthode et Edmond Massicotte de Syntaxe disputèrent une chaude bataille aux quatre collégiennes de l'Institut Saint-Joseph.

Les participants montrèrent de l'entrain et le questionnaire se déroula à merveille. Malgré toute la bonne volonté des collégiens, les jeunes filles remportèrent la victoire au compte de 22 à 20.

* * *

A l'occasion du passage de la troupe du "Théâtre du Nouveau-Monde" à Winnipeg, nous avons eu la visite au Collège de MM. Jean Gascon, directeur artistique, Jean-Louis Roux, secrétaire, e. Guy Hoffman, comédien renommé. D'abord un diner en compagnie de Mme Pauline Boutal, de Mlle Léonie Guyot, des Pères L. Hardy, L. Chabot et J. Fortier. Nos invités ont ensuite rencontré nos philosophes et nos rhétoriciens, et ensemble ils ont causé familièrement sur le métier d'homme de théâtre, sur les commencements de leur troupe et leurs réalisations actuelles. Hommes simples, profondément engagés dans leur profession, désireux du parfait et dont la culture est si incarnée. Ce fut un grand honneur et une grande joie pour nous tous.

Soirée familiale

C'est en hommage au Père Préfet que les collégiens présentèrent leurs première soirée familiale, le samedi 8 novembre. Les élèves, des Elémentaires aux Rhétoriciens, passèrent à tour de rôle pour déployer leur savoir-faire.

La soirée commença vers les 8 h., lorsque Rhéal Teffaine, notre maître de cérémonies, annonça: "L'histoire d'un pêcheur à la ligne." Le rideau s'ouvrit alors sur un tout petit nouveau d'Eléments "B", Roger Léveillé. Avec la maîtrise d'un homme de métier, il brisa la glace. Les Elémentaires "A", sous la direction du Père J. Delorme, nous donnèrent une fantaisiste démonstration d'une chasse aux escargots. Claude Dorge représenta la classe d'Eléments "C", en interprétant au piano deux de ses compositions.

Un extrait de "Monsieur de Pourceaugnac" avec Jean Balcaen, Gaétan Gosselin et J.-G. Tétrault, était à l'affiche de la Syntaxe "A". La Syntaxe "B" répondit avec une fable de La Fontaine: "Les animaux malades de la Peste."

Gérald Goulet, comédien déjà renommé au Collège, nous déclama: "Un Anglais à Paris." Mais ce n'était qu'un avant-goût des talents comiques de la Méthode. En effet, sous l'habile direction du Père M Pelletier, un groupe de Méthodistes présenta un sketch bouffe qui gagna le rire de tous: "Le cadre de l'Oncle Podger."

La musique ne manqua pas dans cette soirée. L'accordéoniste Roger Lamoureux; Charles Lavertu et ses compagnons de la chanson; les duettistes Léon et Gilbert Delannoy et un quatuor de nos romantiques Humanistes.

La Versification nous présenta "un Canayen de par chez nous". Gérald Bellefeuille qui interpréta un morceau de Jean Narrache. La classe de Belles-Lettres réserva aux spectateurs le plaisir d'une pantomime, "Les deux Piquadoux", une légende gaspésienne, devint, sous l'habile direction d'Hervé Dansereau et d'André Ruest, un spectacle de grande classe.

Pour clôturer cette soirée, les Rhétoriciens donnent "Les trois Bossus". Jeu d'une finesse et d'une précision dramatique que nous ne saurions assez louer. Je crois que tous étaient d'accord pour affirmer que ce fut "le morceau" de la soirée. Nous espérons que nos Rhétoriciens nous reviendrons très bientôt.

Cette soirée sera redonnée dimanche prochain le 16 novembre, pour les parents de nos élèves. Nous en profitons pour les inviter chaleureusement.

Règlement scolaire approuvé à St-Norbert

Les électeurs du district scolaire de St-Norbert ont approuvé à très grande majorité, le mercredi 12 novembre, le règlement de la nouvelle école consolidée qui sera construite au coût de $285,000 sur la rue Ste-Thérèse, face à l'école actuelle des garçons: 333 électeurs se sont présentés aux bureaux de votation, dont 308 ont appuyé le règlement, soit 92 pour cent de OUI.

Dès que furent connus les résultats définitifs, commissaires et instituteurs se rendirent chez M. Paul Lord, président de la Commission scolaire, pour célébrer cette importante victoire. Un peu plus tard, S. H. le maire de Fort Garry, M. D. Chase, ainsi que MM. G. Cloutier, W. Ducharme et T. Campeau, conseillers municipaux, vinrent les féliciter chaleureusement.

Echo intéressant des fêtes du jubilé

Une revue nationale, "Le Cachet Postal", qui est publiée à Ottawa dans l'intérêt des employés des Postes canadiennes, vient de dévoiler un détail intéressant en marge des fêtes jubilaires de St-Boniface. Il s'agit de la distribution d'urgence des brochures de la fête en un temps record par les bureaux de St-Boniface et de Norwood Grove. L'article s'accompagne d'une photographie de M. Henry Lane qui, coiffé de la tuque officielle, semble lire attentivement ladite brochure. Voici l'article en question:

Cinquantenaire de St-Boniface

Saint-Boniface a célébré le cinquantenaire de son élévation au rang de cité au cours de la semaine du 15 au 21 juin. A cette occasion, des albums-souvenirs ont été distribués à tous les domiciles, ce qui a donné beaucoup de travail aux facteurs des bureaux de Norwood Grove et de St-Boniface. Reçus des imprimeurs seulement dans l'après-midi du vendredi 13 juin, ils ont tous été livrés le samedi 14 juin.

Le comité des fêtes du cinquantenaire s'est empressé de remercier la Poste pour un service aussi rapide. M. Henri d'Eschambault, secrétaire, a écrit ce qui suit:

"Je suis très heureux de transmettre aux facteurs et aux employés de votre bureau les remerciements du maire Van Belleghem et des membres du comité des fêtes du cinquantenaire pour la collaboration dont ils ont fait preuve en distribuant rapidement les albums du cinquantenaire envoyés récemment à tous les chefs de maison de St-Boniface."

Des albums-souvenirs, des pochettes d'allumettes et des tuques ont été offerts à tous les postiers des bureaux de St-Boniface et de Norwood Grove.

M. Lane, a.d.p. 2 chargé du bureau de St-Boniface, s'est dévoué sans compter comme membre de divers comités pour assurer le succès des fêtes. Président du musée de St-Boniface et membre de la société historique, il écrit régulièrement pour l'hebdomadaire **La Liberté et le Patriote.** Dans un numéro spécial de ce journal, il a raconté des entrevues avec des vieux de la vieille.

PETITE NOTE

L'assemblée générale des Dames Auxiliaires de l'hôpital St-Boniface aura lieu dans l'auditorium de l'hôpital (entrée du dispensaire) à 2 h. p.m., le mardi 18 novembre. M. le Dr Paul L'Heureux parlera sur "The New Hospital Plan". Venez jouir d'une bonne tasse de thé et d'une causerie intéressante.

L'amour scrupuleux de l'ordre, dans la mesure où il existe, rend impossible tout péché.
R. P. PEGUES.

PETITES NOTES

Mme Arcadius Prescott et sa famille remercient tous les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie soit par offrandes de messes et de prières ou par leur assistance aux funérailles. Un merci spécial à M. E. Gagnon, P.S.S., supérieur du Grand Séminaire, pour le chant exécuté au service par les séminaristes.

• • •

Mme Blanche Savoie, de Toronto, a visité M. et Mme Omer Grenon, de Winnipeg, M. et Mme Oscar Saulnier, de St-Boniface, et d'autre amis du Manitoba. Elle visitera aussi ses enfants à Regina et Willow-Bunch avant de se rendre chez ses enfants à Maillardville, C.-B.

Précieux-Sang

Ligue de quilles

Equipe	Points
Les Joyeux	34
Leo's Electric	24½
Sunshine	24
Aces	22½
Les Météores	18
Hirondelles	17½
Royals	14½
Toupin Lumber	13
Dames:	
H 1 P—J. Ziyona	215
H 3 P—J. Ziyona	548
Hommes:	
H 1 P—E. St-Goddard	290
H 3 P—E. St-Goddard	739
Equipes:	
H 1 P—Les Joyeux	1280
H 3 P—Les Joyeux	3683



INSTITUT COLLÉGIAL PROVENCHER

Saint-Boniface

Dirigé par les MARIANISTES

Le paladin

Le premier numéro du Paladin, notre journal des étudiants, vient de paraître il y a à peu près une semaine. Le Paladin a conservé la forme et la belle présentation que lui avait données le Frère Gérard à la fin de la dernière année scolaire. Il est abondamment illustré de photos et de dessins de toutes sortes, et l'on a l'impression d'un vrai travail de professionnels. Les rédacteurs en sont R. Auger et D. Waters, aidés d'une bonne douzaine d'autres étudiants ayant chacun une fonction précise. Le Frère Roland Mayer assume la direction et la responsabilité de toute l'entreprise.

L'édition 1958-59 qui vient de commencer à paraître a ceci de particulier qu'elle a adopté un nouveau frontispice. Ce dessin est l'oeuvre de Denis Beaudry, du grade X-A. L'ancien, qui remontait à une douzaine d'années, avait été exécuté par Patrick McDougall.

Concours d'élocution

En vue du programme radiophonique présenté par les élèves de Provencher dimanche dernier, on avait organisé un concours d'élocution à travers toutes les classes françaises du cours supérieur. La grande majorité des élèves ont manifesté beaucoup de bonne volonté et plusieurs ont produit quelque chose de vraiment bien.

Alberto Bonomo, Armand McCarthy et Raymond Auger s'étaient classés les trois premiers. Parmi les autres premiers, mentionnons Roland Bazinet, Robert Pelletier, Léo Duguay et R. Painchaud.

Provencher sur les ondes

C'est donc dimanche dernier à 7 h. p.m. que les élèves de Provencher ont présenté un programme sur les ondes du poste CKSB. Cette réalisation répondait à un voeu émis l'an dernier lors du Congrès des Instituteurs, dans le but d'encourager le bon parler et d'habituer nos jeunes à bien s'exprimer en public dans leur langue maternelle.

Voici les grandes lignes de cette émission, à la présentation de laquelle s'étaient spécialement dévoués Mlle L. Guyot, MM. A. Gaborieau, M. Lancelot et plusieurs autres professeurs.

Il y eut d'abord une interview de cinq représentants de l'école, Léo Duguay, David Waters, Georges Marion, Robert Pelletier et Gabriel Dufault, avec M. Muller; puis quelques déclamations exécutées par W. Kleinschmit pour la section des grades 7, 8 et 9, et par Armand McCarthy pour la section des grades 10, 11 et 12.

Les élèves de la classe de M. Lancelot interprétèrent un sketch présenté par E. Daoust. Les acteurs étaient: Paul Cyr, Gilles Arnal et Georges Blanc.

Les élèves de la classe de Mlle Guyot avaient fait beaucoup de recherches en vue d'une étude sur les noms des rues de St-Boniface. Les meilleurs de la classe donnèrent un compte rendu de cette étude.

Une chorale d'une trentaine de membres exécuta la Marche de l'Ecole Provencher.

Alberto Bonomo remplissait le rôle d'annonceur au cours de toute l'émission.

Un élève du grade XI, Jean Gagné, agissait comme technicien au contrôle lors de cette émission, de sorte que tout fut vraiment produit par Provencher.

Premiers de classes

Le premier terme de l'année scolaire vient de se terminer. Voici la liste des élèves qui se sont classés les meilleurs au cours de ces deux premiers mois:

Grade III, classe 5: Pierre Monnin et Jean Hébert.

Grade III, classe 8: Emile Loiselle et Roger Richardson.

Grade IV, classe 8: Ronald Agagnier et Réal Lévêque.

Grade V, classe 10: Gilbert Savard et Raymond Paquin.

Grade V, classe 12: Normand Paul et Guy Chateau.

Grade VI, classe 14: Raymond Lanthier, John Bourbonnais et Gérald Paquin.

Grade VI, classe 13: Louis Druwé et Jean-Paul Marcoux.

Grade VII, classe 16: Philippe Gauthier et Paul Cormier.

Grade VII, classe 18: Edouard Mousseau et Ronald Ledoyen.

Grade VIII, classe 20: Richard Bourgeois et Robert Savage.

Grade IX, classe 21: Gérald Gaudreau et Walter Kleinschmit.

Recommandation pour l'internationalisation de la zone de Jérusalem

NEW-YORK — Le comité de sauvegarde des Lieux Saints et les Chevaliers du Saint-Sépulcre de Jérusalem, dans un appel adressé aux Nations Unies, demandent la mise en vigueur du statut d'internationalisation de la zone de Jérusalem.

L'appel souligne notamment que le texte définitif du statut d'internationalisation a été adopté le 4 avril 1950 par le Conseil de tutelle de l'ONU. Il remarque également qu'en raison de l'activité internationale intense qui se manifeste au Proche-Orient, le moment paraît venu de remplacer le régime de fait actuel par un régime de droit.

Le comité de sauvegarde des Lieux Saints et les Chevaliers du Saint-Sépulcre estiment encore qu'en dehors de la Jordanie, les nations arabes comme les nations chrétiennes ont unanimement réclamé ce statut international et que son application serait plus que jamais de nature à amorcer la pacification si désirée.

Heureuse idée!

Une fabrique de papier de la région de Moscou vient de lancer la mode des imperméables en papier. D'ores et déjà, on en trouve dans tous les kiosques à journaux des principales villes de la Russie. Pour la somme de 40 francs, quiconque est surpris par un orage ou une forte ondée, peut trouver l'abri idéal dans des housses transparentes utilisables à 3 ou 4 reprises.

Les Chevaliers ont donné 182 chopines de sang

Les Chevaliers de Colomb du Grand Winnipeg ont donné 182 chopines de sang à la Croix-Rouge durant leur clinique récente. Ce chiffre indique une augmentation sur les donations du printemps. Les Chevaliers avaient alors donné 174 chopines ce qui fait un total de 356 donations pour l'année 1958. A date, un total de 1,188 chopines ont été données par les Chevaliers de Colomb pour sauvegarder des vies.

Voici la liste des conseils qui ont participé à la donation et le nombre de leurs donations: Norwood, 35; St-Boniface, 34; Goulet (Norwood), 33; Winnipeg, 25; East Kildonan, 22; St-Josaphat (Ukrainien), 20; Transcona, 7; St. James, 3; Provencher (Winnipeg), 3.

Les Amis de la Bibliothèque de St-Bon.

La réunion annuelle des "Amis de la Bibliothèque de St-Boniface" aura lieu le mercredi 19 novembre, à 8 h. du soir, en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de St-Boniface.

On entendra une causerie par Mlle Jean Miller, présidente d'un comité chargé par la Fédération Provinciale des Parents et Maîtres, de promouvoir le goût de la lecture chez les jeunes. Toute la population de St-Boniface saura tirer profit de la causerie de Mlle Miller.

A cette réunion auront lieu les élections de l'exécutif des "Amis de la Bibliothèque de St-Boniface". Les membres sont donc cordialement invités de s'y rendre et d'y amener leurs amis.

Chevaliers de Colomb



Conseil Goulet no 3681

Déjeuner-Communion

Tel qu'annoncé, le Conseil tint son déjeuner-communion en la paroisse St-Hyacinthe, de La Salle, dimanche dernier. Les paroisses de St-Eugène, Ste-Marie, Ste-Famille et Précieux-Sang étaient largement représentées, si bien qu'avec les frères de La Salle nous étions une cinquantaine. Le frère Beaudry, responsable de cette sortie, a droit à nos félicitations pour ce magnifique succès.

Après la messe, les frères se dirigèrent vers la salle paroissiale où un copieux déjeuner les attendait. M. l'abbé Pierre Raymond, conférencier, sut vivement intéresser les frères en leur parlant de la question scolaire actuelle. Visiteur des écoles pour l'Association d'Education, il sut brosser un tableau exact de notre position dans le domaine de l'enseignement au Manitoba, faisant ressortir quelques difficultés qui naîtront probablement et invitant les chevaliers à donner l'exemple de solidarité et de renoncement lorsqu'il s'agit du bien commun de notre groupe catholique et français. Les applaudissements répétés qui suivirent la causerie sont le meilleur témoignage de l'appréciation générale des membres présents. Avec le frère R. Teillet, nous réitérons nos remerciements empressés au vicaire de La Salle.

Le frère G. Beaudry présenta l'orateur tandis que le Grand Chevalier, le frère Marcel Morier, présida le déjeuner. L'ex-Grand Chevalier, le frère Noël Rodrigue, avec sa finesse coutumière, sut remercier les dames de la paroisse pour le déjeuner où la qualité et la quantité étaient à l'ordre du jour.

Prochaine assemblée

Le lundi 17 novembre, la partie agréable de la soirée, organisée par le frère A. Labossière et son comité, a été confiée à M. Lucien Paquin, professeur au collège de St-Boniface et membre de l'exécutif de l'Association d'Education. M. Paquin, autrefois projectionniste pour l'Office National du Film, présentera les quatre (courts) films qu'il considère les meilleurs à sortir des studios de l'O.N.F. La durée de ces films est de dix à douze minutes chacun. Disons seulement qu'un des films, "City of Gold", a remporté le 1er prix au festival de films du Manitoba et à celui de la Saskatchewan, dernièrement.

Le conférencier s'attend donc à ce que tous les frères assistent à la réunion de lundi prochain. L'orateur invité est un fin causeur et les films choisis pour l'occasion sont de nature à intéresser tous les frères. Il ne reste plus qu'une seule chose à faire: venir nombreux à cette assemblée du 17 novembre!

Activités

N'oublions pas la soirée sociale du vendredi 14 novembre. Sachons encourager les organisateurs et profitons de l'occasion pour venir rencontrer les épouses et les amies de nos membres. Invitation aussi à tous les chevaliers des autres conseils . . . vous serez reçus à bras ouverts!

Les membres sont priés de remplir la formule envoyée par le Grand Chevalier et de la remettre au frère E. F. afin que ce dernier puisse, à son tour, la faire parvenir à saint Nicolas . . . à temps!

Tous les Chevaliers de Colomb sont invités au souper de la paroisse Notre-Dame du Cap qui aura lieu au Cercle Ouvrier, le dimanche 16 novembre, de 4 h. 30 à 8 h. p.m.

Faut-il rigoler?

Notre confrère Après-Tout brille par son silence . . . après une longue chronique: silence! Devrait-on conseiller à notre jeune confrère que "Précision et régularité valent plus que . . ." ou bien devrait-on supposer qu'il est trop occupé à améliorer le local avec les hommes? Qu'il suive l'exemple du vétéran Bistouri et de Paul Itique qui, tous deux, n'ont pas peur de dire ce qui se passe chez eux!

RIGOLETTO.

Election des directeurs de la Société d'Agriculture de Ste-Anne-des-Chênes

L'assemblée annuelle de la Société d'Agriculture eut lieu, le 4 novembre, dans la salle municipale. 17 personnes étaient présentes. Mme D. Rittig, secrétaire, lut le rapport financier pour 1958. Après l'adoption du rapport, M. Fernand Paquin, agronome, adressa la parole à l'assistance.

Il félicita la société pour l'amélioration et le beau travail accomplis durant l'année écoulée. Il fit remarquer que la Société d'Agriculture avait aidé les clubs 4-H et que ses jeunes sont nos cultivateurs de demain. Il assura qu'il avait été très satisfait de l'assistance aux conférences de l'hiver dernier et annonça que durant l'hiver d'autres conférences agricoles seront données par des experts du Collège d'Agriculture sous les auspices du Service d'Extension. La date et le lieu de ces conférences seront annoncés d'avance.

Le président sortant de charge remercia les directeurs et tous ceux qui avaient contribué à faire un succès de l'exposition.

M. Fernand Paquin présida à la nomination des directeurs. Ont été élus pour un terme de deux ans, pour remplacer les directeurs sortant de charge, MM. Paul St-Vincent, Henri Brémaud, L. Norman, D. Proulx, L.-A. Tougas, Mmes A. Ste-Marie, M. Mann et C. Pool. Les directeurs ont élu M. H. Bériault, président, et M. Roland Desautels, vice-président.

Il fut décidé que l'exposition aura lieu les 14 et 15 août 1959.

Club de jardins 4-H

Les membres du club de jardins 4-H de Ste-Anne ont vu leurs efforts couronnés de beaux résultats. Les points ont été basés d'après l'inspection des jardins faite par l'agronome ainsi que des légumes exposés à l'exposition de la Société d'Agriculture.

Hubert Chaput fut nommé champion; Emile Scott, réservé, et Marie Pelland gagna le ruban rouge. Ont mérité des rubans bleus: Emmanuel Bériault, Donald Demers, Marc Boisjoli, Jeannette, Louis et Louise Pelland; des rubans jaunes, Normand Bertrand, Cécile et Marcel Lagassé.

Félicitations à ces jeunes pour leur beau travail.

Convention

La convention des Sociétés d'Agriculture du sud-est du Manitoba avait lieu à Steinbach, le vendredi 7 novembre. La Société de La Vérendrye était représentée par MM. J. Faucher, H. Bériault, Mmes C. Pool, A. Ste-Marie, H. Bériault et P. Mann.

M. Emmanuël Lemoine, de Ste-Agathe, présidait l'assemblée. Après la lecture du rapport de la convention de 1957 par M. A.-C. Foster, du Service d'Extension, et les remarques appropriées, chacune des sociétés représentées présenta son rapport pour 1958.

Les délégués furent les hôtes du Département de l'Agriculture du Manitoba à un diner chez Pete's Inn. Le maire de Steinbach, M. Barkemen, souhaita la bienvenue aux visiteurs.

M. F. G. Smith, gérant de la Banque de Commerce, était l'orateur invité. Il parla sur le "Farm Credit Plan". Au cours de l'après-midi, des conférences furent données par des experts du département. Il fut décidé que la convention de 1959 aura lieu à Morris. Le tout se termina vers 5 h. p.m.

St-Norbert

Au cours d'une réception organisée sous les auspices de la société d'horticulture de Fort Garry et tenue dans la salle du conseil de ville de Fort Garry, on a présenté plusieurs trophées aux jeunes jardiniers de St-Norbert et de Fort Garry, le samedi après-midi 8 novembre.

Félicitations spéciales à la jeune Elaine Trottier, âgée de 10 ans et fille de M. et Mme Joseph Trottier, de St-Norbert, qui a reçu le trophée Dan Dee offert par la maison Eaton. Elaine a remporté la palme sur ses 95 concurrents pour son magnifique jardin "de légumes et de fleurs".

Laurier

Funérailles de Mme E. Boisvert

Le lundi 3 novembre avaient lieu, à Laurier, les funérailles de Mme Edouard Boisvert. Mme E. Boisvert s'éteignit paisiblement dans la nuit du 30 novembre. Bien que malade depuis quelques années, rien ne faisait prévoir sa disparition presque subite, puisqu'elle avait pris part la veille même à un souper paroissial. Elle laisse le souvenir de sa grande bonté et de son courage de mère chrétienne.

Elle laisse quatre fils: Henri, Clarence, Joseph et Adélard; quatre filles: Eva (Mme A. Blanchette), Cécile (Mme Ivan Smith), Albina (Mme Gordon Bernardin) et Emelda; une soeur: Mme L. Fortin.

La famille de Mme E. Boisvert désire exprimer par la voix du journal leur gratitude à tous leurs amis pour leurs marques de sympathie à l'occasion de leur récent deuil.

Au Juniorat de la Ste-Famille

Excellence d'octobre

Belles-Lettres: André de Rocquigny, Hervé Gagné.

Versification: Albert Vermette, Robert Sherstone.

Méthode: Raymond Pelletier, Camille Legal, Edouard McCarthy.

Syntaxe: Jean-Yves Rochon, Eugène Vachon, Armand St-Hilaire.

Eléments: Georges Legal, Maurice Chaput, Rénald Goulet.

Le R. P. Laurent Godbout, après avoir passé sept mois en Europe, revenait récemment au Juniorat où il reprend son travail de professeur et assume la charge de directeur spirituel des élèves. Les nouveaux avaient hâte de voir ce Père dont ils avaient tant entendu parler et les anciens attendaient avec impatience leur ancien préfet de discipline, leur maître de chant et le directeur de la fanfare.

Le R. P. Arthur Massé, qui a remplacé le Père Godbout, est retourné dans ses missions de McIntosh, Ont. Merci au Père Massé pour son dévouement inlassable.

Le dimanche 9 novembre, le R. P. Charles Lajeunesse, de la province oblate de l'Est du Canada, donnait une intéressante causerie aux élèves; il leur parla de l'oeuvre de Domremy ou la maison d'entraide pour les alcooliques, oeuvre unique dans son genre.

Le R. P. Lajeunesse, immédiatement après sa conférence, chanta la grand-messe de 11 heures et nous quitta pour Edmonton, après dîner. Merci au P. Lajeunesse de nous avoir fait connaître cette oeuvre de réhabilitation sociale.

Lorette

Mariage Fiola-Lebrun

Le samedi 25 octobre eut lieu, dans l'église paroissiale de Lorette, le mariage de Mlle Dora Lebrun, fille de M. et Mme Zénon Lebrun, de Lorette, avec M. Rosaire Fiola, fils de M. et Mme Ferdinand Fiola, de Ste-Geneviève. M. l'abbé R. Bélanger, curé, chanta la messe à 4 h. p.m.

Les filles et garçons d'honneur étaient Mlles Marie-Paule Fiola et Lorraine Tétreault et MM. Ferdinand Lansard et Jules Fiola.

Durant la messe, Mlle Angèle Hamoline chanta plusieurs beaux cantiques. Mlle Carmelle Therrien touchait l'orgue.

La pâtisserie Pelland était en charge du souper qui fut servi à la salle paroissale à environ 110 invités.

M. et Mme R. Fiola résideront à Ste-Geneviève.

Mariage Carbone-St-Pierre

Le samedi 25 octobre, en l'église paroissiale de Lorette, M. l'abbé R. Bélanger bénit l'union de Mlle Estelle St-Pierre, fille de M. et Mme Hormisdas St-Pierre, avec M. Lorenzo Carbone, fils de M. et Mme R. Carbone, d'Italie. La cérémonie religieuse eut lieu à 5 h. p.m.

La mariée, conduite à l'autel par son père, portait une longue robe blanche en peau de soie avec corsage ornée de séquins et de manches se terminant en pointes de lis. Son voile trois quarts était retenu par une couronne de perles. Son bouquet était composé d'orchidées blanches sur un livre de prières.

La dame d'honneur, Mme Sylvia Garofalo, portait une robe trois quarts en tulle corail. La fille d'honneur, Mlle Denise Dansereau, était vêtue d'une robe trois quarts en tulle bleu pâle. Son bouquet était composé d'oeillets blancs.

Les garçons d'honneur étaient MM. Raffaele Garofalo et Salvatore San Angelo.

La réception eut lieu à Winnipeg.

M. et Mme L. Carbone résideront à St-Boniface.



M. et Mme J.-A. LeClair, de St-Norbert, Man., ont célébré leur 50e anniversaire de mariage le samedi 8 novembre. Une grand-messe fut chantée à leurs intentions par M. l'abbé A. Hébert, curé, et une réception eut lieu, à 8 h. p.m., dans la salle Athlétique de St-Norbert.

M. LeClair naquit à Coteau-du-Lac, P.Q. Il travailla comme charpentier jusqu'à sa retraite. Durant la première grande guerre, il servit outre-mer avec les Grenadiers de Winnipeg. Mme LeClair est née à St-Pierre, Man.

Les jubilaires se sont mariés en 1908 à St-Norbert. Leurs enfants sont, Philippe, de St-Vital, Doria, Henri, Charles et Mme Eugénie Fregeau, de St-Norbert, Maurice, de Montréal, Mmes Irène Beck et Bernadette McConell, de Winnipeg. Ils ont aussi 30 petits-enfants et 3 arrière-petits-enfants.



CARNET DE l'Institut Collégial Saint-Joseph

Mère Générale nous visite

C'est le jeudi matin 23 octobre que les étudiantes des classes supérieures avaient la grande joie de rencontrer les autorités majeures des religieuses qui nous enseignent: Mère Marie-du-St-Sacrement, supérieure générale, et Mère M.-Joseph-du-Sauveur, secrétaire générale. Par ses sages paroles, Mère Marie-du-St-Sacrement nous fit constater, une fois de plus, combien nous, étudiantes chrétiennes, sommes privilégiées puisque nous faisons partie d'un groupe choisi...

"Vous êtes l'élite", nous dit-elle, "vous avez tous reçu et personne n'a plus reçu que vous". Il y en a qui ont autant que vous peut-être, mais certes pas davantage et, par contre, beaucoup sont moins fortunés que vous.

Mère Générale nous a convaincues de cette vérite en nous racontant des faits intéressants sur les moeurs des Noirs au Basutoland, en Afrique-Sud, où se dévouent des religieuses missionnaires des Saints-Noms de Jésus et de Marie. Ainsi, les jeunes filles ne peuvent pas choisir leur mari puisque c'est le père de famille qui vend sa fille à l'homme, lui offrant le plus grand nombre de boeufs! De plus, l'époux se permet assez fréquemment de battre sa femme afin d'affirmer son autorité. Notre Mère nous expliqua aussi comment les sorciers sont un grand obstacle au travail missionnaire et nous raconta l'aventure d'un petit Noir chrétien protégé par les religieuses et qui fut ensorcelé; il commit toutes sortes de méfaits jusqu'à ce qu'enfin un prêtre l'exorcisa.

En dépit de toutes ces difficultés, les Bassoutos ont des sentiments délicats et sont très reconnaissants pour tout ce que les religieuses font pour eux.

Cette belle causerie de Mère Générale nous a fourni l'occasion de réfléchir sérieusement sur l'apostolat missionnaire. Nous vous remercions donc, chère Mère, et nous vous assurons que nous aussi nous participerons à votre "propagande pour le bon Dieu" en préparant généreusement notre avenir.

Marie BEAULIEU, 11e année.

• • •

La visite de Mère Générale

Dans leur meilleure tenue, les élèves des 10e, 11e et 12e années attendaient silencieusement dans la salle de réception. Bientôt, Mère Marie-du-St-Sacrement, supérieure générale des Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, entra, accompagnée de Mère secrétaire, Soeur supérieure et Soeur directrice. Notre Mère prit la parole.

Dès ses premières phrases, elle sut captiver notre attention. Mises à l'aise par l'air affable, le ton naturel, de Mère Générale, nous écoutions sans perdre un mot. Notre Mère choisit un sujet d'un intérêt tout particulier pour nous: le choix d'une vocation. Elle insista sur la nécessité de la prière afin d'être éclairées dans l'orientation de notre vie et dans l'exécution du plan désigné par Dieu pour nous. Le bonheur de notre avenir ne s'improvise pas. Si nous coulons un examen, nous dit-elle, nous pouvons le reprendre, mais si nous gâchons notre vie, il n'y a aucune reprise; l'échec est éternel.

Si nous optons pour le mariage, nous avons besoin de l'aide de Dieu pour choisir l'époux qui nous plaît et qui pourra fonder avec nous une famille chrétienne. Il en est de même pour le célibat: pour accomplir la volonté de Dieu dans le monde, nous avons besoin de la prière.

En parlant de la vie religieuse, Mère Générale nous fit comprendre qu'il n'y a que celles qui sont là où le bon Dieu les veut qui sont heureuses; ailleurs, elles peuvent avoir du plaisir, mais ce n'est pas le vrai bonheur, celui qui garantit un bonheur éternel.

Denise ARCHAMBAULT, 11e année.

• • •

Chez les jeunes

Jeudi, les plus jeunes de l'Institut (les 7e, 8e et 9e années) passèrent quelques moments intéressants en la présence de Mère Générale et de sa secrétaire, Mère M.-Joseph-du-Sauveur. Mère Générale nous parla du Basutoland. Les traitements que les nègres font subir à leurs femmes et leurs enfants sont terribles. Bonne Mère Générale nous dit que les négresses recevaient très peu d'affection de la part de leurs maris. Plus que cela dans un foyer bassoutos, le père, le chef de la famille, aimé à exhiber son autorité en battant sa femme ou ses enfants comme bon lui semble. Les petits garçons de huit et neuf ans quittent l'école pour prendre la grande responsabilité de soigner les troupeaux de boeufs. Lorsqu'à l'automne les fermiers ont fini de récolter la moisson de maïs, les rats sortent pour dévorer les grains tombés par terre. A ce temps, le berger attrape ces rongeurs, les tue et les mange crus. C'est une vraie délicatesse pour ce peuple, car c'est presque la seule chance qu'ils ont de manger de la viande. Quelle différence de coutumes!

Vers la fin de la conférence, Mère Générale nous supplia de prier pour les vocations. Depuis l'arrivée des missionnaires au Basutoland, il y a eu un immense progrès dans la civilisation de ces païens. Un prêtre affirma à Mère Générale lors de sa visite en Afrique que si elle pouvait envoyer 125 soeurs, ce peuple pourrait être entièrement christianisé en cinq ans. Prions tous afin que plusieurs jeunes filles trouvent leur vocation dans la vie religieuse et y répondent généreusement.

Louise CHENIER, 8e année, no 9.

• • •

Récompense appréciée

Enfin! Toutes les élèves de l'Institut ont réussi à se procurer leur uniforme! Soeur M.-Louis-des-Anges, notre directrice, est très fière de nous et nous félicite de notre coopération. Aussi la récompense qu'elle nous avait promise arrive-t-elle le 7 octobre. On nous présente gratuitement un film intitulé "Mr. Belvedere Goes to College". Ce film est rempli d'humour. Il raconte les aventures de M. Lynn Belvedere, un "génie" enflé de vanité. Il a plus de 40 ans et entre dans un collège où la majorité des élèves sont des jeunes de 16 à 25 ans. Vous pouvez vous imaginer quelles situations embrouillantes se présentent par la suite! Malgré les incidents si amusants qui suivent, M. Belvedere complète dans un an un cours qui, d'ordinaire, en prend quatre!

Toutes les élèves ont joui de ce film et sont extrêmement reconnaissantes envers Soeur directrice!

Nous vous remercions, Soeur directrice, et nous espérons encore vous faire plaisir.

Annette CHENIER.

Powerview

Partie de cartes

La première partie de cartes de la saison, organisée par les Dames de Ste-Anne, fut un vrai succès. Elle rapporta la somme de $500.50. Au tirage, des billets de $20.00, de $10.00 et de $5.00 furent gagnés par Jérôme Desilets, M. André Carignan, de St-Eustache, et Mlle Patricia Lachance, d'Elie; une nappe de table et serviettes, par Mme Rosario Rheault. Pour avoir deviné le nombre de bonbons dans un bocal, Mme Frank Watson gagna les bonbons et le billet de $2.00 que le bocal contenait.

Les premiers prix de cartes furent gagnés par Mme Armand Desilets et M. Roland Gélinas; ceux de consolation, par Mme Louis Cass et Norman Cass. Le prix d'entrée alla à Mme F. Watson.

La Salle

Chevaliers de Colomb

Le dimanche 9 novembre, les Chevaliers de Colomb du Conseil Goulet de la paroisse du Précieux-Sang étaient les invités du sous-conseil des Chevaliers de Colomb de La Salle pour un déjeuner-communion. Accompagnés de leurs épouses, ils se dirigèrent à l'issue de la messe célébrée à 9 h. a.m., à la salle paroissiale, pour une réception en leur honneur.

Le conférencier invité, M. l'abbé Pierre Raymond, fut présenté par le frère Beaudry. Il entretint l'auditoire des divisions scolaires projetées par le gouvernement provincial à la suite des recommandations de la Commission Royale sur l'éducation et de ce que le groupe français et catholique peut espérer obtenir au moyen de ce nouveau système qui améliorerait sa situation scolaire.

Le conférencier fut remercié par M. Roger Teillet, député de St-Boniface à la Législature manitobaine. Le banquet était présidé par M. Marcel Morier, grand chevalier du Conseil. M. Noël Rodrigue, avec une délicatesse malicieuse, remercia les dames de La Salle de ce qu'il dit avoir été le plus succulent déjeuner auquel il lui fut jamais donné de participer.

Les gagnants des prix de catéchisme mérités lors du dernier examen diocésain et offerts par les Chevaliers de Colomb du Conseil Goulet profitèrent de l'occasion pour aller remercier ceux-ci pour leur bel encouragement et leur généreuse initiative. Voici les noms des deux lauréats et les points obtenus: 1er prix, Pauline Vouriot, 99; 2e prix, Albert Calvez, 96.

Liste d'honneur

Voici le tableau d'honneur pour septembre-octobre avec la moyenne obtenue par les élèves de l'école St-Hyacinthe:

Grade VII: Denis Lavallée, 80.

Grade VI: Roland Lanoie, 94; Pauline Vouriot, 86; Paulette Cormier, 85; Guy Bernuy, 83; Laurette Cormier, 83.

Grade V: Patricia Cormier, 92; Louise Girardin, 86; Colette Calvez, 86; Raymond Côté, 84.

Grade IV: Ronald Lagacé, 85; Estelle Rochon, 82; Denis Bernuy, 80; Gérald Vouriot, 80.

Grade III: Lucie Lagacé, 86.

Grade II: Catherine Chase, 86; Gisèle Calvez, 82.

Grade I: Diane Simard, 84; Marcel Côté, 83; Réjeanne Vouriot, 83; Joëlle Rochon, 82.

Baptême

Le 2 novembre: Brian-Denis-Joseph, fils de Maurice Lapointe et de Jeannette Verne, né le 23 octobre. Parrain et marraine, M. et Mme Anselme Lapointe, cousins de l'enfant.

Journée de la coopération

Le mardi 4 novembre, à l'occasion de la journée de la coopération, une trentaine de paroissiens, ainsi que M. l'abbé A. St-Laurent, directeur diocésain du Mouvement coopératif, se rendirent à St-Adolphe pour une réunion d'étude sur ce sujet.

Le comité d'arbitrage qui décidera de la dissolution des districts scolaires Prestwick et Barkham se réunissait à la salle paroissiale en même temps que les contribuables des districts ci-devant mentionnés, le mardi 4 novembre.

Çà et là

M. Raymond Rochon est maintenant remis de l'intervention chirurgicale qu'il dut subir au cours du mois d'octobre à l'hôpital de Miséricorde.

Au cours de la semaine du 2 novembre, M. et Mme Ildas Dugas, de Lorette, passèrent deux jours chez M. et Mme Alain Rochon.

M. et Mme Alain Grouette, de Shilo, Man., sont en promenade depuis le dimanche 9 novembre chez M. et Mme Raoul Rochon pour deux semaines.

M. et Mme Charles Cormier recevaient récemment la visite de M. et Mme Jacques Laurin et leur famille, de St-Boniface.

M. et Mme Richard Bayer et leur fils, Gérald, de St-Boniface, passèrent la fin de semaine du 7 au 9 novembre chez M. et Mme Raoul Rochon.

MM. Honoré Boulet, de Dunrea, et Edouard Perreault, de St-Norbert, étaient en visite, le dimanche 9 novembre, chez MM. et Mmes Louis Labelle et Denis Rochon respectivement.

Les marchés

BEURRE, OEUFS ET VOLAILLES
(Commission House Prices)
12 novembre 1958

BEURRE

Crémerie .... .62½

Prix moyens payés par les commerçants en gros pour oeufs non classés livrés à Winnipeg:

OEUFS

Grade A larges	.31-.32
Grade A moyens	.22-.24
Grade A petits	.14
Grade B	.19
Grade C	.13

VOLAILLES EN VIE

	Grade A	Grade B	Grade C
Plus de 6 lbs	.32	.26-.27	.17-.19
5-6 lbs	.30	.24-.25	.15-.17
4-5 lbs	.25-.27	.19-.21	.13-.14
Moins de 4 lbs	.21-.22	.17-.18	.11-.12
POULETS EN VIE			
Plus de 5 lbs	.18-.19	.16-.17	.11-.12
4-5 lbs.	.16-.17	.13-.14	.09-.10
Moins de 4 lbs	.09-.11	.09-.10	.07-.08

Marché aux bestiaux

Bouvillons:	
De choix	$24.50-$25.00
Bons	23.50- 24.00
Moyens	21.00- 23.00
Ordinaires	15.00- 20.00
Génisses:	
Bonnes	$21.50-$22.50
Moyennes	19.00- 21.00
Ordinaires	15.00- 18.00
Vaches:	
Bonnes	$16.00-$16.50
Moyennes	15.25- 15.75
'Canners' et 'Cutters'	12.00- 15.00
Veaux de boucherie:	
De choix	$30.00-$32.00
Bons	30.00- 32.00
Moyens	25.00- 29.00
Ordinaires	20.00- 24.00
"Boners"	15.00
Porcs:	
Grade A	$22.25
Truies	12.00- 15.00
Taureaux:	
Bons	$18.50-$19.50
Ordinaires	16.00- 18.00
Agneaux:	
Bons	$19.00
Moutons:	
Bons	$4.00- $5.00

Les étudiants des écoles de Lourdes ont reçu leurs diplômes en français

N.-D.-DE-LOURDES — Les étudiants des écoles paroissiales de Notre-Dame-de-Lourdes eurent la joie de recevoir, le dimanche 9 novembre, leurs diplômes de français. Une petite soirée fut organisée pour cette fête. M. Marcel Jamault, maître de cérémonies, adressa un mot de bienvenue à tous les parents et maîtresses, à M. l'abbé M. Dacquay, curé, à l'honorable Marcel Boulic, à MM. les commissaires et à tous les écoliers.

L'honorable Marcel Boulic fit la distribution des prix provinciaux et spéciaux et M. le Curé fit celle des prix paroissiaux. Chacun dit un mot bien approprié de félicitations et d'encouragements pour les succès obtenus et pour le travail accompli.

Les écoliers, soit les petits, soit les grands, surent agrémenter la soirée par leurs récitations, leurs chants, leur saynète et aussi par leur prouesse sur les "barres parallèles" ou leur construction de "pyramides" et par d'autres exercices d'équilibre et de culture physique.

L'hymne à Notre-Dame des Ecoles, par la chorale de l'école du village, clôtura la fête, laissant à Marie de toujours présider aux intérêts de nos écoliers canadiens-français.

Avis

Attention! paroissiens de Notre-Dame-de-Lourdes et des environs. Il y aura une partie de cartes à la salle paroissiale, le dimanche 16 novembre, au profit de l'église. Bienvenue à tous!

Chronique de CKSB

1250 Kilocycles

Lettre de l'oncle Ubald à tous ses neveux et nièces du "Coin des jeunes":

Chers neveux et nièces,

Avec la saison qui avance si rapidement, il nous semble déjà que Noël est à nos portes. Les décorations qui paraissent dans toutes les vitrines des grands magasins, les catalogues de jouets qui sont expédiés aux clients des mois avant Noël, la publicité tapageuse qui se fait aux postes de radio et à la télévision ... toutes ces choses nous font presque oublier que Noël est une fête religieuse et nous la présente comme la fête la plus commerciale de l'année.

Mais, chers petits amis, vous devez regarder Noël sous un angle différent. Pour vous, Noël doit être une fête religieuse. Il faut aussi que vous pensiez un peu aux autres à cette occasion. C'est pourquoi je vous demanderais de ne pas oublier la **campagne du bonheur** qui s'en vient.

Maintenant, nos concours! Je vais vous donner les noms de ceux qui ont remporté des prix à nos deux derniers concours. Les dix gagnants au concours "Devinette Musicale" sont: Simone Ricard, Marie-Jeanne Toupin, Monique Philippe, Patrick Dominici, Jacques Trudeau, Mérille Kirouac, Louise Bélanger, Henri Pirlot, Bernadette Yvon et Roger Boisjoli. Les dix gagnants au concours "Paysages d'automne" sont: Alexandrine Ross, Marie-Jeanne Toupin, Maurice Charrière, Berthe Boisjoli, Roger Boisjoli, Jeanne d'Arc Gallant, Blanche Thomas, Marthe Boily, Mildred Rigby et Gilbert Boily. A tous les gagnants, félicitations! Pour ceux qui n'ont pas encore gagné, je leur demanderais d'être patients. Qui sait, ils gagneront bien à l'un ou l'autre de nos concours. De toute façon, tous ceux qui participeront à nos concours d'ici Noël auront des chances de gagner à notre grand concours de Noël. Rappelez-vous que nous donnons deux montres au grand concours de Noël; une montre pour garçon et une montre pour fille.

• • •

Un grand merci à notre amie de la Saskatchewan pour le récit de ses mémoires lus du lundi au samedi, à 10 h. 50.

Le principal sujet débattu à la dernière assemblée plénière des employés fut le lavage des tasses à café. Il a été résolu par une forte majorité d'imposer la loi du cadenas au local des collations. Si cette mesure ne suffit pas, on prévoit de faire intervenir la gendarmerie à cheval du Canada. Mais attention! certains employés touchés directement par cette nouvelle loi préparent leurs haches et leurs marteaux. Bref, le problème des tasses à café est l'un des plus sérieux et des plus épineux dans un poste de radio. Toute suggestion à ce propos serait bienvenue, chers auditeurs.

Nos sincères félicitations à Georges LaFlèche pour sa belle performance au programme de télévision vendredi soir.

De passage à St-Boniface en fin de semaine dernière: Julienne et Jacqueline, deux tourterelles de la Saskatchewan.

N'oubliez pas la prochaine causerie des Pères Blancs le 16 novembre à 7 h. 30. Elle portera sur les secrets de l'Afrique Noire: "La science naturelle de certaines tribus rejoint les travaux les plus poussés de notre laboratoire."

La Journée de la Coopération à St-Jean-Baptiste le 30 octobre

ST-JEAN-BAPTISTE — Le 30 octobre avait lieu, à St-Jean-Baptiste, la Journée de la Coopération à laquelle assistaient les paroisses de Letellier et de St-Joseph. Au rang des invités prenaient place: M. l'abbé Adélard Couture, curé de Ste-Agathe et ancien propagandiste, M. l'abbé A. St-Laurent, curé de La Salle et propagandiste actuel, Mgr H. Lapointe, P.D., curé de St-Jean-Baptiste, M. l'abbé Raymond Roy, curé de St-Joseph, M. Joseph Chabalier, de St-Adolphe, et M. Aloysius Kintu, secrétaire-gérant de la Coopérative de production de café et de coton en son pays d'Ouganda, Afrique.

M. Siméon Marion, président de la soirée, a su imprégner à ses auditeurs le sens de la coopération et de l'épargne comme remède aux maux économiques actuels. J'imagine bien que M. Marion a dû répéter ces mêmes remarques des centaines, que dis-je, des milliers de fois dans d'innombrables circonstances identiques durant sa vie; mais il en est de plus en plus imprégné et plus convaincu que jamais.

M. Omer Moquin présenta ensuite un historique de la coopération à Letellier. Le tout a commencé sous forme de club d'achat en 1923, soit 35 ans passés. C'est sans contredit le plus vieil effort de coopération du district no 5, comprenant St-Jean-Baptiste, Letellier, St-Joseph et Ste-Elisabeth. Il y eut des bévues et des défaites avant d'en arriver à l'actuelle Caisse Populaire, à la coopérative de consommation (huiles, ferronnerie et garage) et à la coopérative d'élévateur. Un exemple frappant de ce qui se passe à Letellier: depuis 1928 on y a manipulé 8,780,287 minots de grain et des ristournes au montant de $255,436.58 ont été versées aux membres.

M. l'abbé R. Roy donna ensuite le rapport des efforts de coopération de sa paroisse de St-Joseph. La caisse de St-Joseph date de 1938 et le magasin coopératif, de 1944. M. l'abbé Garand, ancien curé, ému par le sort de ses paroissiens qui avaient de la difficulté à obtenir de l'argent des banques par ce que peu possédaient en propre leur terre, réussit à convaincre ses gens de l'urgence de l'étude et de l'épargne. Il fallait à tout prix étudier pour mettre sur pied une caisse forte qui développerait l'habitude de l'épargne et de par ce fait l'entraide mutuelle. On fonda la caisse et, avec les années sans bruit ni fanfare, les fermiers locataires devinrent les heureux propriétaires de terres précieuses. Résultat épatant. L'esprit d'économie a engendré une charité chrétienne et une union très forte entre les paroissiens. Que sont nos chances de survie? Il semble que depuis que notre sort s'est un peu amélioré, on a perdu un peu le sens de la caisse: elle est devenue rien de plus qu'un bureau de change. Il faut redécouvrir son vrai sens, par l'étude et l'habitude de l'économie dans les bonnes comme dans les mauvaises années.

M. Ovila Sabourin a présenté ensuite l'histoire de la caisse, de l'élévateur et de la coopérative de St-Jean-Baptiste. La caisse, fondée en 1941, a un actif de $265,000 avec prêts sur billets et hypothèques s'élevant à $208,000. L'élévateur vit ses jours en 1951, grâce à une souscription très généreuse de la part des paroissiens. En 7 ans d'opérations, on a manipulé 2,246,000 minots donnant des bénéfices de $79,639 et des ristournes de $39,000. Le magasin ouvre ses portes en 1941. Les ventes à date s'élèvent à $1,419,000 et les profits à $54,000. Point n'est besoin de longs calculs pour apprécier à sa juste valeur les innombrables services sans compter les précieuses économies que nos institutions coopératives apportent à nos gens.

M. Chabalier répéta en termes francs et convaincus les grands bienfaits de la coopération comme le seul remède à notre économie déséquilibrée.

M. le président donna ensuite la parole au distingué visiteur de l'Ouganda, M. Kintu, qui, avec grande fierté, nous dit qu'il est allé à l'école des Frères des Ecoles Chrétiennes dirigée par des Canadiens. Son pays est 60 pour cent catholique. Pays très fertile (chaud aussi: 98° en moyenne). On y cultive café, coton, maïs, bananes et patates. La première coopérative manufacturière a été fondée en 1945: il en est le secrétaire-gérant. Il termine sa très intéressante causerie en faisant appel à l'aide des missionnaires et des religieuses plus nombreux pour prendre charge des écoles et des hôpitaux, car son pays est menacé par le mahométisme et le communisme.

M. l'abbé Couture, avec sa verve et sa conviction habituelles, sut encore nous éveiller aux problèmes de l'heure et nous guider dans la voie à suivre.

M. l'abbé St-Laurent, en quelques mots, nous engage à faire connaître le mouvement coopératif autour de nous et à l'étudier et à l'orienter dans notre propre milieu. Que faire avec nos jeunes gens et jeunes filles émancipés et qui dépensent énormément? Il faut les former par la caisse à la vertu et à l'habitude de l'économie. Enfin, le mouvement coopératif a besoin d'orientation. Dans notre milieu est-ce qu'on ne pourrait pas se lancer dans la production de lait en poudre, de patates en poudre, de fruits ou de légumes en conserve? etc. Le lait en poudre aurait bonne chance de réussite.

Mgr Lapointe tire les conclusions de la soirée et les résume en ces mots: la lutte pour la vie a pour résultat l'économie.

Le programme récréatif était sous l'habile direction de M. Poulin et ses musiciens et de Mme Raymond Roy et ses chantres.

Un goûter mettait fin à cette intéressante soirée.



Marie Benoist — Pierre Vedel

☆ ☆ ☆

"AZOUK" en route pour St-Boniface

Un télégramme de M. Jean-Louis Roux, du Théâtre du Nouveau-Monde, annonce que "Azouk" a quitté Montréal, samedi dernier, pour St-Boniface. En effet, lors du passage à Winnipeg du Théâtre du Nouveau-Monde, une entente était intervenue entre les responsables du Cercle Molière et de la troupe montréalaise, quant à la question du transfert de l'éléphant blanc à son arrivée à Montréal.

"Azouk" est accompagné de son fidèle cornac, originaire lui aussi de Balapour (Indes). Le Cercle Molière est en train de faire provision de sucre, bananes et lait, qui sont la nourriture exclusive de "Azouk".

Afin d'éviter des embouteillages, qui ne manqueraient pas de se produire, le comité du Cercle Molière a décidé de ne pas divulguer le jour et l'heure de son arrivée. Ne seront invités à sa réception que les membres de la presse et de la radio. Le public comprendra que cette mesure est dans l'intérêt général et aura la possibilité de voir cet éléphant blanc des Indes, le jeudi 27 novembre, au théâtre Dominion, quand le Cercle Molière présentera "Azouk", la célèbre comédie d'Alexandre Rivemale. Ils pourront aussi acclamer tous les acteurs, dont Marie Benoist (Mimi) et Pierre Vedel (l'Evadé) dont on voit les photos ci-dessus.

Les billets sont en vente chez Huot, tailleur, 200, avenue Provencher, St-Boniface, aux prix de $1.00 et de $1.25.

Soirée éducative et sociale à St-Adolphe le 4 novembre

ST-ADOLPHE — Il y eut à St-Adolphe, le mardi 4 novembre, une grande soirée éducative et sociale qui groupait environ 175 personnes de Ste-Agathe, St-Norbert, Ile-de-Chênes, La Salle et St-Adolphe. Cette soirée fut organisée d'après les directives du Conseil Canadien de la Coopération afin de célébrer la semaine nationale de la Coopération.

Un représentant de chacune de ces paroisses fit l'historique des activités coopératives de l'endroit (caisse, caisse scolaire, coopérative de consommation, etc.). De plus, chaque paroisse fournissait au moins un numéro récréatif pour donner de la variété au programme.

Les orateurs furent M. Théodore Trudeau, d'Ile-de-Chênes, membre de l'exécutif du C.C.C. au Manitoba; M. Adélard Lagassé, de La Salle; M. l'abbé A. Hébert, de St-Norbert; M. Edmond Lemoine, de Ste-Agathe; M. Norbert Chaput, de St-Adolphe; M. E. Gagnon, P.S.S., supérieur du Grand Séminaire de St-Boniface; M. l'abbé A. Couture, de Ste-Agathe, pionnier du Mouvement coopératif au Manitoba et membre de l'exécutif du C.C.C.; M. l'abbé A. St-Laurent, de La Salle, aumônier et propagandiste des Mouvements coopératifs du Manitoba, et M. l'abbé A. Brunet, de St-Adolphe.

La soirée fut bien réussie à tout point de vue: assistance (salle comble), esprit fraternel de la part de tous, orateurs très intéressants. Un modeste goûter termina la soirée.

M. Joseph Chabalier, président de l'assemblée, clôtura la soirée et émit le voeu que de telles réunions seraient organisées dans un avenir rapproché par une des autres paroisses présentes à cette soirée.

Mariapolis

Va-et-vient

M. et Mme A. Dumont, accompagnés de leur fille, Denise, et de MM. Léon Ricard et Antoine Desrochers, de Mariapolis, sont partis, le 11 novembre, pour un voyage de trois semaines à New Westminster, C.-B., pour visiter leur fille et gendre, M. et Mme Richard Levreault.

Initiation

L'initiation des Chevaliers de Colomb du Conseil Campeau no 4447, qui eut lieu à la salle du Club, de Mariapolis, le dimanche 9 novembre, fut un vrai succès. Un groupe considérable assista au déjeuner - communion. Les dames des Chevaliers servirent le déjeuner et le dîner dans le sous-sol de l'église. Le soir, au-delà de 200 convives prirent part au banquet tenu dans la salle paroissiale de St-Alphonse.

Le conseil Campeau, âgé à peine de deux ans, se compose déjà de plus de 100 membres et l'on espère qu'il sera l'un des plus beaux conseils du Manitoba avant longtemps.

Le Grand Chevalier, M. Lucien Deschouwer, et ses membres, tiennent à remercier M. l'abbé Rémi de Roo pour l'intéressant discours qu'il a consenti à donner au banquet de St-Alphonse.

Saint-Labre

Le dimanche 26 octobre avait lieu la 2e partie de cartes de la série.

Les gagnants aux cartes furent Mlle Angeline Gérardy, Mme Valier Beaulieu, M. l'abbé Joseph Choiselat et M. Claude Adam. M. Luc Gisiger gagna le prix d'entrée. Les prix du tirage échurent à M. Robert Gérardy ($5.00) et M. Alphonse Grenier (une caisse de pommes).

Les organisateurs, les familles Edmont Gauthier, Jean Gérardy et Alphonse Grenier désirent offrir leurs remerciements à tous ceux qui ont assuré le succès de cette soirée. Le résultat a été de $76.00.

Va-et-vient

Mme Louise Lorteau, de Sioux Lookout, Ont., a rendu visite à sa mère, Mme Rémi André, pour quelques jours.

Mlle Monique Labarre, de Flin Flon, a passé une semaine chez sa grand-mère, Mme Julien Gérardy.

Mme Alphonse Lorteau, de Florzé, a reçu la visite de ses enfants, M. et Mme Arthur Lorteau, de St-Boniface, et de M. et Mme Léo Fox et leurs deux fillettes, de Sioux Lookout, Ont.

De retour d'un voyage de trois mois en France, M. et Mme Raymond Le Léannec, de St-Boniface, sont venus rendre visite à Mme Julien Gérardy. Ils ont eu l'occasion de visiter Lourdes et sont revenus enchantés de leur voyage.

M. et Mme Jean Gisiger et Angèle, de Ashern, Man., ont passé la fin de semaine chez Mme B. Gisiger.

M. et Mme Valier Beaulieu, de Florzé, ont reçu la visite de leur frère et père, de St-Léon, Man.

M. et Mme Hubert Grenier, de St-Boniface, ont passé quelques jours chez leurs parents, M. et Mme Alphonse Grenier.

Présences au congrès diocésain de l'enseignement catéchétique

Sr Marie-Albéric, St-Boniface; R. F. Marc Turcotte, St-Boniface; Sr M.-Paul de l'Eucharistie, St-Jean-Baptiste; Jeanne Labous, St-Laurent; Sr M.-Rose de Viterbe, Ile-de-Chênes; Sr M.-Marguerite-Yvonne, St-Pierre; Simone Monchamp, St-Boniface; Antoine Magne, St-Boniface; Sr Anna Lussier, La Broquerie; Edgar Freynet, La Broquerie; Sr M.-Jeanne d'Arc, St-Boniface; Sr M.-Pierre Julien, Ile-de-Chênes; Sr Hermance Lussier, La Broquerie; Sr M.-St-Elzéar, St-Boniface; Sr M.-St-Henri, St-Boniface; Rachel Gosselin, St-Malo; Sr M.-Rose des Anges, St-Boniface.

Sr Edmond de l'Eucharistie, St-Boniface; Sr Roger Joseph, St-Jean-Baptiste; Sr M.-Louis des Anges, St-Boniface; Yvonne Beaudette, St-Malo; Odette Blanchette, St-Boniface; Sr M.-Ste-Véronique, St-Charles; R. F. A. Laurin, St-Boniface; Sr Yvonne, Haywood; Lucette Dondo, Haywood; Roseline Dacquay, Haywood; Marie Perchotte, Haywood; Sr M.-Thérèse Joséphine, St-Boniface; Sr Geneviève, N.-D.-de-Lourdes; Sr Marie-Louise, St-Boniface; Sr Jeanne Nathalie, St-Malo; Sr Claire St-Laurent, St-Malo; Claire-M. Durand, Ste-Agathe; Sr Claire Bernadette, St-Claude; Sr Rose-Marie, St-Claude.

Sr M.-St-Henri, St-Joseph; Yolande Gendron, St-Boniface; Mme Jeanne Auger, St-Boniface; Sr Victorine, Bruxelles; Sr M.-Ignace, Bruxelles; Sr Ste-Florence, Mariapolis; Sr Elisabeth, Bruxelles; Sr Ste-Flore, Lorette; Sr Pierre du Sauveur, Mariapolis; Sr St-Jean-M. Vianney, Lorette; Sr du S.-C. de Jésus, Lorette; Sr M.-Joseph de Bethléem, Fannystelle; R. F. Irénée Breton, St-Boniface; Sr Berthe St-Joseph, Aubigny; Sr Hélène Lucille, St-Adolphe; Sr Françoise de Marie, St-Boniface.

Sr Ronald Marie, Winnipeg; R. P. Jacques Ouellette, Otterburne; Yvonne Desautels, Letellier; Sr Marie du Précieux-Sang, N.-D.-de-Lourdes; Sr Agnès, N.-D.-de-Lourdes; Sr J. Monchamp, St-François-Xavier; Sr Louis Sabourin, St-Norbert; Sr St-Jean du Rédempteur, South Junction; Sr Anna Josèphe, St-Boniface; Alma Dayon, St-Norbert; Louise Lord, St-Norbert; R. F. J. André, St-Boniface; R. P. Robert Ouellette, St-Boniface; Sr Marie des Cinq Plaies, Woodridge; Paule Hébert, St-Malo; Sr M.-St-Hubert, St-Joseph; Sr M.-Ste-Emilia, Letellier; Sr M.-Anne Thérèse, St-Boniface; Sr Paul de C., Winnipeg; Doris Marion, Dufrost.

Mlle Elise Comte, St-Boniface; Sr M.-Regina, Winnipeg; Sr M.-Patricia, Bruxelles; Sr Alice Emma, St-Boniface; Sr Marie-Rachel, St-Boniface; Sr Emilia, La Salle; Simone Parent, St-Boniface; Sr Claire Lucille, La Salle; R. P. Pierre Raymond, La Salle; Sr St-Maurice, Powerview; Mme L. Baril, St-Boniface; Isabelle Ronceray, St-Boniface; Hubert Bosc, St-Boniface; Sr M.-Angèle Thérèse, St-Boniface; Sr M. de N.-D. de Bon Repos, St-Laurent.

Sr Marie de St-Eudes, St-Laurent; Sr Marie du Crucifix, St-Laurent; Sr M.-Jean d'Avila, Elie; Sr M.-Ste-Louise, Elie; Sr M.-Ste-Isabelle, Elie; Fleurette Houde, Elie; Sr Gertrude Madeleine, St-Boniface; Sr Marie-Léon, St-Boniface; Isabelle St-Amant, St-Boniface; Florence Balcaen, St-Boniface; Sr Blanche Brisebois, Ste-Anne-des-Chênes; Sr Marielle Moreau, St-François-Xavier; Sr St-Jean Bosco, Lorette; Sr A. Normandeau, Ste-Anne-des-Chênes; Sr Aurore Normandeau, St-François-Xavier; Sr M.-Bernard, Letellier; Sr St-Louis de Montfort, Powerview; Sr Pauline de Jésus, St-Vital; Sr Colette des Anges, St-Vital.

Sr Lucie du Sauveur, St-Vital; Sr M.-Hélène de la Croix, Fannystelle; Sr M.-Joseph de la Providence, Winnipeg; Sr M.-St-Edmond, Transcona; Renée Labossière, Winnipeg; Sr Marie Aline, Dunrea; Sr M.-Louise Gabrielle, St-Jean-Baptiste; Irène Garand, St-Laurent; Madeleine Préfontaine, St-Laurent; Colette Garand, St-Laurent; Corinne Tellier, Ste-Anne-des-Chênes; Suzanne Préfontaine, St-Boniface; Sr M.-St-Hyacinthe, Ile-de-Chênes; Sr Marie du Carmel, Fannystelle; Sr Jeanne Lucille, St-Adolphe; Sr Blandine Marie, St-Adolphe; Sr André Joseph, St-Adolphe.

Sr M.-St-Dominique; Alma Gervais, Ste-Anne-des-Chênes; Pierrette Maurice, Ste-Anne-des-Chênes; Mme Thérèse Dandenault, St-Pierre; Mlle Emma Sabourin, St-Boniface; Mlle Jeanne Massicotte, St-Pierre; Mlle Mariette Préfontaine, St-Pierre; Sr Thérèse de l'Enfant-Jésus, St-Boniface; Sr Marie-André, N.-D.-de-Lourdes; Sr Blandine, St-Léon; Sr Annette Gauthier, St-Norbert; Marie-Josèphe Fisette, St-Boniface; René Deleurme, St-Norbert; Jeannine Roy, St-Boniface; Sr Marie-Lucie, St-Boniface; Sr M.-Emélie des Anges, St-Boniface; Mme Aline-E. Duval, St-Joseph; Mlle Madeleine Basset, St-Boniface; Marie Maguet, St-Boniface; Marie-Blanche Gaborieau, St-Pierre.

Sr St-Emile, St-Labre; Sr St-Athanase, St-Labre; Sr Aimée de l'Enfant-Jésus, Ste-Geneviève; Sr Thérèse du Rédempteur, Ste-Geneviève; Sr St-Pierre Chrysologue, St-George; Sr Arthur Marie de l'E., St-Boniface; Sr Marie de Ste-Florida, St-Laurent; Sr M. de St-Magnile, St-Laurent; Sr M.-Fidéline, St-Laurent; Sr Dolorès Lussier, Ste-Anne-des-Chênes; Sr Thérèse Vachon, Ste-Anne-des-Chênes; Denise Rocan, St-Boniface; Sr Denis de Jésus, St-Boniface; Mme Louis Hébert, St-Boniface; Sr Marie-Agnès, St-Joseph.

Marie-Ange Ayotte, St-Boniface; Madeleine Morin, St-Pierre; Sr Marie de l'Incarnation, Otterburne; Sr M.-St-Siméon, St-Boniface; Sr Marie de la Paix, Dunrea; Sr M.-Jean de Rome, St-Boniface; Monique Boily, St-Boniface; Sr St-Adolphe, Otterburne; Sr M.-Henriette, Letellier; Sr André St-Jean, Aubigny; Sr M.-Pascal Baylon, Otterburne; Marie-Thérèse Rey, St-Boniface; R. F. L. Amesse, Otterburne; M. Le Gourriérec, St-Pierre; Sr M.-Augustine, St-Lupicin; Sr Yvette, St-Boniface; Sr Jeannine Parent, St-François-Xavier; Sr M. des Apôtres, South Junction; Sr Elisabeth de Moissac, St-Norbert; Jeannette Brunelle, St-Boniface; Astrid Deremiens, St-Norbert.

R. F. Fernand Bibeau, St-Boniface; Sr St-Romain, Woodridge; Sr Jeanne d'Orléans, Winnipeg; Sr Marie-Julien, St-Jean-Baptiste; Sr Louise Henriette, St-Jean-Baptiste; Sr M.-Alphonse de Liguori, Ile-de-Chênes; Sr Albert de Marie, St-Pierre; Sr M.-Paul de la Croix, St-Pierre; Sr M.-Léon de la Croix, St-Boniface; Yvonne Jamault, N.-D.-de-Lourdes; Marcel Jamault, N.-D.-de-Lourdes; Sr Hélène Desrosiers, La Broquerie; M. Royal, South Junction; Sr M.-Achille de Rome, Ile-de-Chênes.

Oscar-J. Gagnon, Ste-Anne-des-Chênes; Sr M.-Paul de la Croix, St-Boniface; Hélène Breton, St-Malo; Alice Giasson, St-Malo; Sr Marie-Thérèse, Bruxelles; Mme A. Daigneault, Lorette; Sr M.-Agnès de Jésus, Ste-Agathe; Sr M.-Philias, St-Boniface; Della Desroches, St-Boniface; Sr M.-Ste-Cécile, St-Charles; Mme Alexina Manaigre, Lorette; Sr M.-Anne Véronique, St-Boniface; Monique Jubinville, Treherne; Sr M.-St-Marc, Fannystelle; Sr M.-Gérard Majella, Otterburne; Anne-M. de Moissac, St-Claude; Sr Luce Marie, St-Boniface.

Claudette Lacasse, Giroux; Marguerite Bibeau, Lorette; Lorraine Gauthier, Lorette; Lucille Tougas, St-Jean-Baptiste; Lucienne Tougas, St-Jean-Baptiste; Cécile Fillion, St-Jean-Baptiste; Imelda Beaudette, St-Jean-Baptiste; Céline Damphousse, St-Jean-Baptiste; Mme Maurice Lemoine, Ste-Agathe; Sr St-Paul, Richer; Sr Ste-Odile, Richer; Laurette Bergeron, St-Boniface; Yvonne Legal, St-Boniface; Sr Pauline Antoinette, Ste-Agathe.

Sr Elisabeth de St-Joseph, Ste-Agathe; Sr Elisabeth de St-Joseph, Lorette; Sr Marie des Séraphins, Letellier; Sr Véronique de Jésus, Richer; Sr M.-Bibiane, St-Boniface; Albert Normandeau, Somerset; Aimée Jamault, St-Boniface; Sr Joseph Sarto, St-Vital; Sr M.-Ste-Suzanne, St-Vital; Sr M.-Elisabeth de la Trinité, St-Vital; Sr Marie-Louise, St-Boniface; Mme Béatrice Desjarlais, St-Vital; Mme Lorraine Craigie, St-Vital; Sr Marie-Lucia, Ste-Agathe; Sr M.-Denis d'Alexandrie, Ste-Agathe.











Somerset

M. Raphaël Belleville, de Roland, Man., agent de gare à Roland pour le Canadien National, est décédé le jeudi 6 novembre à l'hôpital de Carman.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Antoinette; un fils, Denis; sa mère et une soeur, Mme M. Decosse.

Le service et l'enterrement eurent lieu à Somerset. M. l'abbé O. Moquin, curé, officiait. Le salon mortuaire Doyle, de Carman, était en charge des funérailles.

Cercle de la Nativité des Filles d'Isabelle

Le mardi 4 novembre, nous étions heureuses d'avoir parmi nous Sr Rose Senez, régente d'état. Elle présida l'assemblée mensuelle de notre cercle. L'assistance était imposante, si on la compare à l'assemblée précédente, et nous espérons encore mieux pour la prochaine fois car ce sera la dernière réunion pour 1958. La date en est fixée au 10 décembre.

A moins d'avis contraire, notre bingo aura lieu le dimanche 16 novembre à la salle paroissiale. Chaque soeur est priée d'apporter la meilleure tarte qu'elle sait confectionner. Ceci pour le goûter qui suivra le bingo.

Donc deux dates importantes à retenir. Le 16 novembre pour le bingo et le 10 décembre pour la fête de Noël.

Le prix de présence fut décerné à Sr Edith Labossière.

Aussitôt l'assemblée terminée, nous procédions à l'élection des officières pour le prochain terme 1959-60. Voici la liste des officières élues: régente, Sr Estelle Boyer; vice-régente, Sr Marthe Girouard; ex-régente, Sr Anna Thévenot; secrétaire financière, Sr Annette Latreille; secrétaire archiviste, Sr Ernestine Gilbert; secrétaire trésorière, Sr Alice Labossière; monitrice, Sr Anita Poiron; chancelière, Sr Alice Payette; pianiste, Sr Lorraine Girouard; garde intérieure, Sr Edith Labossière; garde extérieure, Sr Bernadette Labossière; syndics: 3 ans, Sr Ida Rheault, 2 ans, Sr Alice Lafrenière, 1 an, Sr Lina Lussier; 1ère guide, Sr Virginie Cadoreth; 2e guide, Sr Martha; porte-bannière, Sr Blanche Moreau; gardienne, Sr Clarina Tremblay; rédactrice, Sr Eva Champagne.

Notre digne régente d'état, Sr Rose Senez, de La Broquerie, Manitoba, présida à l'installation des officières et la soirée se termina par un excellent goûter.

Décès de M. R. Belleuille

Le lundi 3 novembre avaient lieu les funérailles de M. Cecil-R. Belleuille, décédé le jeudi 30 octobre à l'hôpital de Carman, à l'âge de 52 ans. Le service funèbre fut chanté dans l'église paroissiale de Somerset par M. l'abbé O. Moquin, curé, assisté de MM. les abbés E. Gauthier, de Carman, et O. Larochelle, de Notre-Dame-de-Lourdes, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient six neveux du défunt, MM. Marcel Bessette, Denis Payette, Achille Cinq-Mars, Roland, Maurice et Donald Decosse.

Assistaient au choeur: Son Exc. Mgr A. Decosse, évêque de Gravelbourg, beau-frère du défunt, et M. l'abbé M.-J. Chartrand, chancelier du diocèse de Winnipeg, son cousin.

M. Belleuille naquit à Somerset le 6 juin 1906. Il épousa Mlle M.-Antoinette Decosse, de Somerset, en 1935. Il était employé du Canadien National depuis 1924. Il appartenait au conseil des Chevaliers de Colomb de Mallaig, Alta, où il a passé de nombreuses années. De retour au Manitoba depuis novembre dernier, il était chef de gare à Roland jusqu'à sa mort.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, un fils, Denis; sa mère, Mme Delphine Belleuille, et une soeur, Mme Myrtle Decosse.

Remerciements

Mme C.-R. Belleuille et son fils, Denis, remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de M. Belleuille, soit par offrandes de messes, prières ou assistance aux funérailles. Un merci spécial à la chorale de Somerset.

Ste-Amélie

M. Emile Verhaeghe, du collège de St-Boniface, a passé cinq jours chez ses parents, M. et Mme G. Verhaeghe, du 31 octobre au 4 novembre. Il retourna avec M. l'abbé C. Vachon, curé, qui allait rendre visite à sa soeur, Mme Brière, à St-Charles. M. Z. Grandbois, qui accompagnait M. le curé, se rendit jusqu'à Elie pour passer une couple de jours chez sa mère.

M. A. Verhaeghe est aussi venu pour la fin de semaine du 1er novembre. Il retourna le lundi, acompagné de M. J. Verhaeghe qui est allé travailler à Winnipeg.

Un bon nombre de personnes de Ste-Amélie se rendirent à la soirée à McCreary, le 5 novembre. Quelques-uns rapportèrent de beaux prix.

Félicitations à M. Rosaire Gagnon qui gagna un service de vaisselle au magasin "Solo Store" de Ste-Rose.

Etaient en visite chez M. et Mme Arthur Desjardins, la semaine dernière: Mme C. Kofoed, Mme Diane Joyal et sa fille, Sherry Lynn, Mme Célina Rivard et M. et Mme Hubert Labelle, tous de St-Pierre.

M. et Mme B. Landry et leur fils, de Winnipeg, ont rendu visite à M. et Mme R. Landry et d'autres parents et amis, la semaine dernière.

M. Lionel Landry est allé travailler à Dryden, Ont.

MM. L. Ouellette et Louis Landry, de Red Lake Road, Ont., étaient de passage chez M. et Mme Roland Landry.

Mme P. De Beane, de Detroit, passe quelque temps chez ses frères, MM. et Mmes Joseph et Jean-Louis Gorbel.

M. F. Collewaert, de White River, Ont., est venu rendre une courte visite à sa mère et à ses soeurs et frères.

Mlle Léa Archambault, du couvent de St-Charles, est venue passer la fin de semaine chez ses parents, M. et Mme L. Archambault.

Mme Maurice Gendron et sa fille, Carol, de St-Boniface, ont passé une semaine chez leurs parents, M. et Mme F. Pinette.

Mlle Karen Henry, de Winnipeg, a rendu visite à son père et à ses frères et soeurs et assista aux funérailles de son beau-frère à Wapah.

MM. et Mmes John Moriaux et Léopold Roussin sont allés assister au mariage de leur nièce et cousine à Dryden, Ont.

M. C.-Edouard Denis, qui était employé à Leduc, Alta, est maintenant revenu chez lui.

M. René Jutras parle des relations canado-américaines

OTTAWA (Le Droit) — "Grâce à des relations plus étroites entre les Etats-Unis et le Canada, surtout depuis la dernière guerre, les Canadiens se sont départis de leur complexe d'infériorité; ils sont montés en flèche dans plusieurs domaines, notamment dans l'industrie et le commerce."

C'est ce qu'a déclaré M. René Jutras, surintendant des agences de l'Union St-Joseph du Canada, ancien député fédéral, lors du déjeuner-causerie du Richelieu Ottawa-Hull.

Professeur, politicien et homme d'affaires, M. Jutras a traité des "relations canado-américaines". Il a été présenté par le Dr Paul Côté et remercié par le Dr Augustin Rochon. Le déjeuner était sous la présidence de M. Jacques L'Heureux.

Selon M. Jutras, les relations entre le Canada et les Etats-Unis étaient entachées d'une certaine ignorance géographique et historique, mais depuis la guerre de 1939, nos voisins du sud ont appris à nous mieux connaître.

Trois grands principes ont surtout contribué à des meilleures relations, a dit M. Jutras: le rôle qu'a joué le Canada dans le domaine international où notre pays a acquis une grande réputation; les grandes découvertes pétrolifères et minières; et enfin, le besoin d'une organisation de défense conjointe.

"Les Américains se sont intéressés de plus en plus au Canada et les gouvernements des deux pays ont tressé ensemble un lien plus solide entre les deux peuples, a dit M. Jutras. C'est peut-être dommage, cependant, que la tâche des relations canado-américaines ait été laissée exclusivement aux gouvernements."

L'ancien député du Manitoba a poursuivi sa solide thèse en déclarant que le Canada "est bien vu des Etats-Unis et que les Américains viennent au Canada dans un pays qu'ils connaissent mieux".

M. G.-Arthur Desjardins, président général de l'Union St-Joseph du Canada, a dirigé les Richelieu dans un tour de chant.

Vol. 10. No 4. 14-11-58

LE COLLÈGE ST-JOSEPH OTTERBURNE, MAN.

Pensionnat-Ecole secondaire
Cours général (high school) — Grades 7 à 12 incl.

Liste d'honneur

Succès

Grade VII: Denis Denby, Maurice Salve, Richard Hamilton, Marc Vermette, Armand Gobeil, Marcel Parent, Gilbert Côté, Gilles Gauthier.

Grade VIII: Claude Choiselat, Larry Ball, Victor Ste-Croix.

Grade IX: Jean-Paul Gobeil, Roland Ledoux, Charles Beauchamp.

Grade X: Rénald Parent.

Grade XI: Gérald Archambault, Jacques Audet.

Grade XII: Lorne Berg, Normand Hébert, Raynald Trudel.

Conduite

Grade VII: Raymond Braconnier, Denis Denby, Roger Dupuis, Marcel Parent, Marc Vermette, Gilles Gauthier.

Grade VIII: Edouard Bouvier, Claude Maguet, Maurice Maguet, Norbert Martel, Victor Ste-Croix, Almanzar Trudeau.

Grade IX: Jean-Paul Gobeil, Clarence Musick, Alexandre Vincent, Roland Ledoux, Richard Marion, Louis Roy, Richard Closson, Marcel Maynard, Raymond Brunel, Charles Beauchamp, Joseph Gagné, Claude Monette, Barry Kemball, David Gosselin, Bernard Boisjoli, Matt Lussier, Roger Trudeau, Denis Jorden, Maurice Girouard.

Grade X: Paul Dupuis, Arthur Desharnais, Henri Hamonic, Rénald Parent, Roger Robidoux, Aurèle Grandbois.

Grade XI: Jacques Audet, Adélard Sénécal, Roger Brunet, Gilbert Dumont, Alain LeGall, Denis Raffard, Jean-Pierre Régnier, Hubert Vouriot.

Grade XII: Lorne Berg, Raynald Fisette, Louis Gosselin, Joseph Roy, Gérald Roch.

Application

Grade VII: Raymond Braconnier, Roger Dupuis, Marcel Parent.

Grade VIII: Norbert Martel, Victor Ste-Croix, Almanzar Trudeau, Claude Maguet.

Grade IX: Jean-Paul Gobeil, Charles Beauchamp, Roland Ledoux, Claude Monette, Gilles Dupuis, Normand Grandbois, Gérald Laramée, Joseph Gagné, Ronald Marion, Raymond Massicotte.

Grade X: Paul Dupuis, Rénald Parent, Georges Boissonneault.

Grade XI: Jacques Audet, Gérald Archambault, Denis Raffard, Alain LeGall, Cyrille Carrière, Gilbert Dumont, Adélard Sénécal.

Grade XII: Lorne Berg, Joseph Roy.

Soirée littéraire

Le mardi soir 4 novembre, nous recevions les "collégiennes" d'Otterburne. C'était la semi-finale du concours oratoire. La soirée n'en eut que plus de saveur. Les 7 finalistes, 4 filles et 3 garçons, coquettement vêtus, défilèrent au micro et présentèrent une suite de discours sur des sujets très variés: "The Greatest Canadian, Development of Canada's Northland, Canada's Natural Ressources, Manitoba Peace Garden, R.C.M.P. and the Opening of the West". Les uns y allèrent modestement, les autres avec assurance mais tous aimablement. Aussi les applaudissements ne leur manquèrent pas.

Chez les garçons, la décision des juges favorisa Daniel O'Brien, élève du grade XI.

Le gagnant de cette élimination locale ira à Morris le vendredi soir 14 novembre. C'est à l'école secondaire de cette petite ville qu'aura lieu la finale de notre district inspectoral.

Nous devons ici remercier nos jeunes chanteurs et musiciens qui ont égayé la soirée littéraire, sous la direction du maestro Georges Boissonneault. Mentionnons Adélard Sénécal, Roger et Marcel Trudeau, Louis Gosselin et Almanzar Trudeau.

Le représentant du collège au concours d'épellation le même soir répond au nom de Jeffery Simpson, de Minot, D.-N., élève du grade 8.

Souhaitons à nos deux candidats le courage de se bien préparer à affronter les autres concurrents et la gloire d'une autre victoire.

Rappel aux parents

Les collégiens seront chez eux en fin de semaine. Comme toujours, nous espérons compter sur vous, chers parents, pour un prompt retour dimanche soir. Les pensionnaires doivent rentrer au collège avant neuf heures.

Un grand "Walt Disney"

"The Living Desert" nous fut présenté samedi soir dernier. Nous assistons alors aux aventures de la vie animale du désert. C'est un film d'une envergure puissante: une suite d'événements réalistiques du meilleur cru; des scènes de tendresse haletante, de courage robuste. Résumons en disant que c'est une production rare et fascinante.

Au cinéma de St-Pierre

Samedi dernier, plus de la moitié des collégiens eurent le privilège de se rendre au théâtre de St-Pierre afin de voir le film qui a étonné des millions de personnes et donné lieu à tant de controverses: "The Ten Commandments".

Cecil de Mille nous ouvre là un grand et majestueux livre d'images bibliques qui ne peut manquer d'apporter aux spectateurs le souffle spirituel qui émane de la vocation du grand libérateur, Moïse.

LA REDACTION.



L'on voit sur cette photo le **R. P. Dominique Georges Pire, O.P.**, de Belgique, qui a été choisi pour le Prix Nobel de la paix. Premier prêtre catholique à recevoir un tel prix depuis sa fondation en 1901, le Père Pire est connu surtout pour ses efforts dans le but de procurer un foyer aux réfugiés de toutes nationalités. Il se propose d'employer la majeure partie de son prix ($42,000) à compléter "un village européen", dont il avait commencé la construction près de Bruxelles pour des réfugiés. M. Lester B. Pearson, gagnant du Prix Nobel l'an dernier, a rendu hommage lundi au Père Pire: "Cette récompense, dit-il, est dûment attribuée à un très grand humanitaire qui, en soignant les blessures de la guerre, a tant accompli pour préserver la paix."

Allocution improvisée du Saint Père aux journalistes du monde entier

CITE DU VATICAN — Le Pape a reçu les journalistes italiens et étrangers, dont les envoyés spéciaux venus du monde entier assister au conclave et au couronnement.

L'audience s'est déroulée dans la grande salle Clémentine: Le Saint-Père, qui a rétabli le protocole en vigueur autrefois, est arrivé accompagné de Mgr Mario Nasalli-Rocca, maître de chambre, et de NN. SS. Filippo Pocci et Corrado Bafile, camériers secrets participants. Il était escorté des gardes nobles coiffés du casque, mais portant la petite tenue, et des camériers de cape et d'épée.

Jean XXIII, qui a été acclamé par les journalistes, s'est installé sur le trône et il a prononcé, en français, avec beaucoup de bonhomie, une allocution improvisée, qui a été ponctuée d'applaudissements et de rires.

Le Saint-Père a dit: "A vous voir rassemblés ici, Messieurs les journalistes, et en évoquant votre travail, je sens combien la presse est quelque chose de formidable. Vraiment vous ressemblez à une armée . . .

La beauté du métier

"Je n'ai pas préparé de discours, mais je veux vous dire quelques-unes des pensées qui me sont venues à l'esprit en songeant à cette rencontre. La beauté de votre métier, c'est de pouvoir exprimer par la plume quelque chose de soi-même. C'est le premier plaisir que l'on éprouve à voir produit quelque chose de soi. C'est un peu comme la lumière du créateur pour la génération humaine.

"La mission de la presse est formidable, mais elle est lourde de responsabilités, et il faut évoquer pour elle les paroles d'Alessandro Manzoni, (romancier italien: 1783-1873), alors qu'il n'était pas encore venu à la foi: il écrivait: "Il santo vero mai non tradi" (il ne trahit jamais la sainte vérité).

"La vérité est quelque chose de sacré. Il ne faut jamais la trahir. On peut la trahir de bonne foi, il est vrai, lorsqu'on agit sous le coup d'une impression et qu'on al transmet, mais il faut être prudent, et au moins il faut avoir la préoccupation d'être toujours sincère et de ne pas trahir sa pensée.

Cas où le silence eut été préférable

"Au cours des dernières nuits, a poursuivi le Pape, où je ne trouvais pas le sommeil qui m'aurait été nécessaire pour réparer la fatigue des derniers jours si pénibles, si lourds, des jours où je fais un peu le noviciat de cette paternité universelle, j'ai lu beaucoup de journaux, non pour y trouver une satisfaction d'amour-propre, mais parce que cela fait plaisir de voir que le monde s'intéresse à la papauté et pour être informé de ce qui se disait, par exemple, sur le conclave. On a essayé de percer les secrets du conclave, mais je n'ai pas trouvé une ligne correspondant à la vérité. Même si les efforts des journalistes pour cela ont été considérables, le silence aurait mieux valu.

"Je vous dirai encore une autre pensée, car il m'est agréable de vous parler, mais j'ajoute qu'il est noble pour vous d'écouter. Dans la forêt sauvage des nouvelles, chacun veut que le monde soit organisé selon son opinion, et concernant les événements récents chacun a tendance à parler selon ses propres façons de penser. Ainsi il a un peu construit un pape, des fonctions de pape, alors qu'il s'agit d'un domaine qui est surtout spirituel. On a parlé d'un pape politique, d'un pape savant, d'un pape diplomate, alors que le pape est le pape, c'est le "pastor bonus" qui cherche le moyen d'atteindre les âmes, de répandre la vérité. "Veritas et Bonitas" (la vérité et la bonté) sont comme deux ailes. Il ne faut pas construire le pape selon ses plans."

COURS DU GRAIN FOURNI PAR JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél. WHitehall 2-3452

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	75.2	75.2	75.2	75.2	75.2
C.W. no 3	71.4	71.4	71.4	71.4	71.4
Fourrage no 1	68	68	68	68	68
Fourrage no 2	65	65	65	65	65
Fourrage no 3	62	62	62	62	62
ORGE —					
C.W. no 2 6 rangs	113.4	113.4	113.4	113.4	113.4
C.W. no 3 6 rangs	110.4	110.4	110.4	110.4	110.4
Fourrage no 1	96.4	96.6	96.4	96.6	96.6
Fourrage no 2	95.6	96	95.6	96	96
Fourrage no 3	92.6	93	92.6	93	93
SEIGLE —					
C.W. no 2	105⅛	105⅝	104.2	106⅛	106⅛
C.W. no 3	100⅛	100⅝	99.2	101⅛	101⅛
C.W. 2 rej.	101⅜	101⅞	100.6	102⅜	102⅜
C.W. no 4	90⅜	90⅜	89.4	91.2	91⅛
Ergot	86⅜	86⅜	85.4	87.2	87⅛
Sur voie net	105⅜	105⅜	104.4	106.2	106⅜
AVOINE —					
Décembre	72	71⅞	71⅞	72	72
Mai	73⅛	72⅞	72⅝	73	73
Juillet	71⅝	71⅝N	71⅝	71.6	71.6
ORGE —					
Décembre	96.6	96⅞	96.6	96⅞	97
Mai	99	99	99	99⅛	99.2
Juillet	97.2	97.2N	97.2N	97.2	97.4
LIN —					
Décembre	289.2	291	289	292.2	292.6
Mai	294	296.4	294	297	298
Juillet	289.2	291.2	289	291⅛	292
SEIGLE —					
Décembre	106⅜	106⅝	105.4	107.2	107⅛
Mai	111⅛	111⅜	110.4	112⅞	112.6
Juillet	109⅜	109.4	109.4	110.4	111

5,000 fonctionnaires de plus en une année

OTTAWA — D'avril 1957 à avril 1958, le gouvernement fédéral a engagé 5,000 fonctionnaires. L'Office fédéral de la statistique rapportait que le nombre des fonctionnaires est passé de 175,419 à 180,424 en un an. La somme des salaires de ces fonctionnaires atteignait $53,654,241 en avril dernier, comparativement à $48,056,334 en avril 1957.

Ste-Agathe

Journée de l'agriculture

Le vendredi 7 novembre, une délégation de la Société d'Agriculture, comprenant MM. et Mmes Emmanuel Lemoine et Auguste Gauthier, MM. Signard Beaudoin, Albert Lécuyer et Albert Péloquin, se rendait à Steinbach pour la journée des Sociétés d'Agriculture du district sud-ouest de la province et concernant leurs activités, le club 4-H, expositions, etc. Il y eut discussions et rapports des sociétés des différents centres représentés. Des résolutions furent adoptées pour le bien général.

Félicitations à M. E. Lemoine qui fut réélu président du district.

A midi, les Sociétés d'Agriculture du Manitoba recevaient les délégués pour un dîner à un restaurant de Steinbach. Chacun retourna chez lui enchanté.

Malades

Prompt rétablissement à M. Eugène Nolette, Mme J.-Arthur Gratton et Paul-Emile Péloquin.

Dunrea

Çà et là

Le vendredi 7 novembre, M. et Mme Arthur Paradis avaient l'agréable surprise de recevoir la visite de M. et Mme Herménégilde Blanchard (Rose Paradis) et de leurs enfants, Thérèse, Laurent et Gilbert, de Val d'Or, P.Q. M. et Mme Blanchard ne sont pas des étrangers ici puisqu'ils y sont demeurés pendant plusieurs années avant d'aller élire domicile en Abitibi. Aussi tous seront heureux de les revoir et causer avec eux pendant les quelques semaines qu'ils passeront au Manitoba où ils ont une nombreuse parenté.

Les parents et amis de M. et Mme Armand Fortier, autrefois de Dunrea, maintenant de Dawson Creek, C.-B., étaient très contents de les revoir, ces jours derniers, après qu'ils eurent visité leurs parents de St-Boniface. M. et Mme Fortier étaient accompagnés de M. et Mme Joseph Boivin, aussi de Dawson Creek.

M. Wilfrid Fortier, accompagné de son fils, Henri, de St-Boniface, était de passage à Dunrea, en fin de semaine.

M. et Mme Stéphane Maurice et Mme Louis Colbe sont allés passer quelques jours à Radville, Sask., où ils comptent plusieurs parents et amis.

Il nous fait plaisir de voir revenir parmi nous M. et Mme Joseph Gagnon qui avaient laissé Dunrea, il y a quelques années, pour aller demeurer à St-Boniface. Mme Gagnon, autrefois Mme Alfred Fortier, est la mère de Mme Edmond Beaupré.

M. et Mme Georges Boulet sont déménagés dans leur nouvelle propriété, acquise tout récemment. C'était autrefois la demeure de M. Jack Dunlop, maintenant décédé.

Visite paroissiale

M. l'abbé J. Bertrand, curé, est en ce moment occupé à faire la visite annuelle de la paroisse, parcourant premièrement les endroits les plus éloignés, avant que la mauvaise température ne lui rende la tâche plus difficile.

Distribution des prix

Le dimanche 9 novembre, après la messe, M. le curé distribua les prix et diplômes de français remportés par les élèves de l'école du village. Tous étaient fiers de constater les succès brillants de plusieurs qui ont dû fournir un travail ardu pour arriver à un si beau résultat. Une bonne partie de la gloire rejaillit sur les institutrices, les Soeurs Oblates, qui se dévouent sans compter pour la conservation de notre belle langue française, trésor trop souvent méconnu.

Eloges à l'adresse de M. Diefenbaker

LONDRES — Le "Daily Express" qui accorde une place d'honneur dans ses colonnes à la visite de M. John Diefenbaker en Angleterre, se répand en éloges du grand discours prononcé à l'Albert Hall de Londres par le premier ministre canadien. Il ajoute que M. Diefenbaker, par son enthousiasme pour l'empire, a "donné l'exemple aux autres hommes d'Etat du Commonwealth qui devraient mieux se faire connaître du public".



St-Laurent

Va-et-vient

M. et Mme Alfred Bisson, de Dunrea, passèrent quelques jours chez leurs parents, MM. et Mmes Joseph et Henri Boucher.

M. et Mme Elphège Perron, de St-Boniface, visitèrent les familles Alphonse Perron et François Gratton.

M. et Mme Pierre Combot et leurs fils, Jean et André, étaient en visite chez MM. et Mmes Marcel et Armand Combot et F. Gratton et M. Jean Léost, père.

M. et Mme Henri Boucher se rendaient chez leurs frère et belle-soeur, M. le Dr et Mme Joseph Boucher, de St-Jean-Baptiste, le dimanche 9 novembre, et furent parrain et marraine pour le quatrième fils de M. le Dr et Mme Boucher.

M. et Mme Henri Combot et leurs filles, Claire et Suzanne, se sont rendus visiter Mmes I. Combot, d'Aubigny, et A. Fontaine, de Ste-Agathe.

Malades

Mme Gabriel Chartrand fut transportée d'urgence à l'hôpital St-Boniface.

Mme Hervé Kerbrat est de retour chez elle après avoir passé trois semaines à l'hôpital St-Boniface.

Liste d'honneur

Voici le tableau d'honneur de septembre-octobre à l'école St-Laurent:

Catéchisme: Darius DeLaronde, Florence Erickson, Denis DeLaronde, Anita Coutu, Adrien Chartrand, June Bruce, Gilbert Chartrand, Carol Bruce, Andréa DeLaronde, Hector Léost, Sylvia Boyer, Georges Prairie, Robert Perrault.

Excellence: Paul Chartrand, Marjorie Bruce, Doreen Bruce, Bernard Chartrand, Conrad Chartrand, Ida Rainville, Gilbert Chartrand, Agnès Connelly, Andréa DeLaronde, Hector Léost, Roland Gratton, Bénédict Desjarlais, Kathleen Bruce.

Français: Rosalie DeLaronde, Elsie Devlin, Gérald Chartrand, Hilda Connelly, Adrien Chartrand, Mona Perrault, Napoléon Langelier, Agnès Connelly, Louise Lavallée, Jeannine Boyer, Edouard Boudreau, Iris Campbell.

Ne dépensez pas votre argent avant de l'avoir gagné.

MUNICIPALITY OF TACHÉ

SALE OF LANDS FOR ARREARS OF TAXES

By virtue of a warrant issued by the Reeve of the Municipality of Taché, in the Province of Manitoba, under his hand and the corporate seal of the said Municipality, to me directed, and bearing date the first day of November 1958 commanding me to levy on the several parcels of land hereinafter mentioned and described, for the arrears of taxes due thereon with costs, I do hereby give notice that unless the said arrears of taxes and costs are sooner paid, I will on December 15th, 1958 at the council chamber in the village of Lorette, Manitoba, in the said Municipality, at the hour of two o'clock in the afternoon, proceed to sell by public auction the said lands for arrears of taxes and costs.

		Acres	Arrears	Costs	Total
106	Fractional SE¼, lot 35, block 8, plan 4, as described in C.T. 567148	108.6	371.89	1.00	372.89
152	Northerly 10 chains in width of SW¼, lot 17, block 8, plan 5, as described in C.T. 759775	40.	141.07	1.00	142.07
212	NW¼, lot 3, block 9, plan 4	160.	596.74	1.00	597.74
254	Parcels 1, 2, 3, lot 11, plan 4196, as described in C.T. 813918	110.50	190.27	1.00	191.27
266	Westerly 141' North of Dominion Govern't Base line, lot 15, plan 4196, as described in C.T. 609791	1.70	8.80	1.00	9.80
280	Parcel 1) Westerly 7.5 chains Except Road Plans 2456 and 5934 Parcel 2) Easterly 2.5 chains Except Road Plans 2456 and 5934 Parcel 3) Except easterly 494' of Lot 31 and also excepting Road plans 4196 and 5934, lot 32, as described in C.T.'s 551815, 814092 and 814095	196.37	621.16	1.00	622.16
314	NW¼ Legal Subdivision 13, Except Southerly 208.5' of Westerly 140' and except Northerly 231' of Southerly 511.5' of Westerly 140', section 3, block 8, plan 5, as described in C.T. 209992	38.59	114.72	1.00	115.72
317	NW¼, S½, lot 3, block 8, plan 5, as described in C.T. 674184	80.	327.25	1.00	328.25
320	SW¼, lot 3, block 8, plan 5	160.	654.49	1.00	655.49
325	NW¼, Lgeal Subdivision 13 and 14, Except Road No. 464 in Legal Subdivision 13. Road Plan 464 "closed" (3.05 acres), section 4, block 8, plan 5, as described in C.T. 678143	80.	319.86	1.00	320.86
331	NW¼, Except most Westerly 25 chains, section 9, block 8, plan 5, as described in C.T. 673917	60.	206.53	1.00	207.53
333	SE¼, lot 9, block 8, plan 5	160.	372.64	1.00	373.64
344	SW¼, W½ and W½ of Legal Subdivision 3 and 6, lot 10, block 8, plan 5, as described in C.T. 677243	120.	490.86	1.00	491.86
351	SW¼, Except Easterly 25 chains, lot 11, block 8, plan 5, as described in C.T. 336026	60.	245.43	1.00	246.43
363	NW¼, Legal Subdivision 13 and South ½ of Legal Subdivision 14 and westerly 6 2/3 chains of North ½ of Legal Subdivision 14, except South ½ of Legal Subdivision 13 and 14, section 13, block 8, plan 5, as described in C.T. 550527	26.67	138.50	1.00	139.50
399	E½ of NW¼, lot 21, block 8, plan 5, Except Drain Plan 3598 and except E½ of south of Drain Plan 3598	59.70	122.61	1.00	123.61
403	E½ of SW¼, Except Drain Plan 3598, E½ of NW¼, SW of Drain Plan 3598, lot 21, block 8, plan 5, as described in C.T. 837195	91.55	246.26	1.00	247.26
406	NE¼, North 378' of E.574', section 22, block 8, plan 5, as described in C.T. 828385	5.	171.33	1.00	172.33
409	NE¼, South 120' of E.363', section 22, block 8, plan 5, as described in C.T. 865761	1.	109.52	1.00	110.52
416	SE¼, S.165' of N.412.5' of E.265', section 22, block 8, plan 5, as described in C.T. 815447	1.	169.54	1.00	170.54
428	NW¼, section 23, block 8, plan 5, as described in C.T.'s 715407 and 778390	3.	10.79	1.00	11.79
433	N½, SE¼, section 23, block 8, plan 5, as described in C.T. 346775	80.	357.84	1.00	358.84
477	SW¼, Easterly 10 chains, section 28, block 8, plan 5, as described in C.T. 836177	40.	130.14	1.00	131.14
496	SW¼, Legal Subdivisions 3 and 4, section 35, block 8, plan 5, as described in C.T. 621138	80.	237.94	1.00	238.94
592	Westerly 66' of Southerly 198', North of Dawson Road, lot 53, plan 5597, as described in C.T. 773696	.50	47.88	1.00	48.88
602	Easterly 7.5 chains, North of Dawson Road, lot 56, plan 5597, Except: 1) C.T. 782272, 2) C.T. 654392, 3) C.T. 732232	103.88	278.66	1.00	279.66
626	Lot 67, Except Dawson road Plan 2124, except Road Plan 3912, as described in C.T. 548220	195.89	579.05	1.00	580.05
651	W½ of NE¼, lot 14, block 9, plan 4, as described in C.T. 669091	80.	214.65	1.00	215.65
949	W½ of NE¼, lot 6, block 9, plan 6, as described in C.T.'s 780711 and 800726	80.	254.61	1.00	255.61
1019	NW¼, W 13 chains, 23 links of Legal Subdivision 12, lot 19, block 9, plan 6	26.50	80.48	1.00	81.48
647	Lot 79, E 6 chains, Except Dawson Road, as described in C.T. 561039	106.36	323.26	1.00	324.26
1023	SW¼, Westerly 13 chains, 23 links of Legal Subdivisions 4 and 5, section 19, block 9, plan 6	53.	164.08	1.00	165.08
1042	NW¼, lot 23, block 9, plan 6	160.	315.13	1.00	316.13
1137	SE¼, lot 2, block 9, plan 7	160.	139.72	1.00	140.72
1169	SE¼, lot 8, block 9, plan 7	162.	143.76	1.00	144.76
1252	NW¼, lot 21, block 9, plan 7	160.	126.16	1.00	127.16
1257	NW¼, W½ and N½ of E½ of said ¼ sec., section 22, block 9, plan 7, as described in C.T. 799472	120.	80.64	1.00	81.64
1282	SE¼, lot 26, block 9, plan 7	160.	123.79	1.00	124.79
1305	NW¼, lot 31, block 9, plan 7	161.	545.27	1.00	436.27
1307	N½ of SW¼, lot 31, block 9, plan 7, as described in C.T. 737293	80.50	160.34	1.00	161.34
1315	SW¼, lot 32, block 9, plan 7	160.	304.80	1.00	305.80
1316	NE¼, Except N.417.42' of E.208.91', lot 33, block 9, plan 7	158.	226.18	1.00	227.18
1319	NW¼, Legal Subdivisions 11, 12, 13 and 14, lot 33, block 9, plan 7	160.	144.61	1.00	145.61
1335	SE¼, lot 36, block 9, plan 7	160.	128.98	1.00	129.98
1373	SW¼, lot 8, block 9, plan 8	161.	106.74	1.00	107.74
1393	NE¼, lot 13, block 9, plan 8	161.	58.79	1.00	59.79
1062	W½ of SE¼, lot 29, block 9, plan 6, as described in C.T. 838681	80.	196.66	1.00	197.66
1394	NW¼, lot 13, block 9, plan 8	161.	58.79	1.00	59.79
1401	NE¼, Except Easterly 33', lot 15, block 9, plan 8, as described in C.T. 675239	159.	135.60	1.00	136.60
1461	SW¼, Legal Subdivisions 3 and 4, section 22, block 9, plan 8	81.	75.22	1.00	76.22
1466	NE¼, lot 23, block 9, plan 8, Except row 2312 and except Road Plan 3321 and except South of Road Plan 3321, as described in C.T. 801924	125.47	173.99	1.00	174.99
1468	NW¼, Except right-of-way Plan 2312, except additional Plan 2361, section 23, block 9, plan 8, as described in C.T. 744994	142.59	153.45	1.00	154.45
1490	W½ of SE¼, lot 27, block 9, plan 8, as described in C.T. 696118	80.50	71.23	1.00	72.23
1494	NW¼, Except right-of-way of Greater Winnipeg Water District Plan 2312, section 28, block 9, plan 8, as described in C.T. 574024	137.60	112.33	1.00	113.33
1508	NW¼, section 31, block 9, plan 8, as described in C.T. 602129	145.00	77.10	1.00	78.10

All the foregoing lands are patented and all rights-of-way of railroads, public roads, and drainage canals are excepted thereout.

Dated at the village of Lorette, Manitoba, this 1st day of November A.D. 1958.

J. A. DANSEREAU,
Secretary-Treasurer.

Mariage Phaneuf-Gaudet à St-Isidore-de-Bellevue

ST-ISIDORE-DE-BELLEVUE — Le 6 novembre, M. l'abbé Forget a béni le mariage de Lucien Phaneuf, fils de M. et Mme Maurice Phaneuf, de St-Hippolyte, et de Gabrielle Gaudet, fille de M. et Mme Jacques Gaudet, de cette paroisse. Les mariés étaient accompagnés de leurs pères.

Les garçons d'honneur étaient Benoit et Aurèle Gaudet, les demoiselles d'honneur Thérèse Phaneuf et Jeannette Deault.

Parmi les invités au dîner chez M. Jacques Gaudet, on remarquait: MM. les abbés G. Pouliot, de Vawn, L. Forget, de Marcelin, et A. Marchildon, de Prince-Albert, M. et Mme Maurice Phaneuf et leurs enfants, Thérèse, Marie, Hubert, Pauline, Louise et Annette, de St-Hippolyte; M. et Mme François Phaneuf, de St-Claude, Man.; MM. et Mmes L. et P. Phaneuf, Mme Paul L'Heureux, M. et Mme C. McCaffrey et M. C. Leclair, de Vawn, M. et Mme Aubert Begrand, de Hoey, et M. Benoit Gaudet, de St-Brieux.

La veillée eut lieu à la salle de Hoey. Le chant fut exécuté par MM. Maurice, Robert, Ronald, Firmin et Raymond Gaudet.

Banquet et Bingo

Le dimanche 2 novembre eut lieu le banquet annuel suivi d'une partie de Bingo. Grâce à l'initiative des dames et à la coopération de tous ce fut un réel succès. Les paroissiens remercient les parents et amis des paroisses voisines qui sont venus nous encourager en assistant au banquet et à la veillée. Félicitations aux heureux gagnants du Bingo.

Prud'homme

M. et Mme Laurent Loiselle, d'Ile-à-la-Crosse, sont en visite chez M. et Mme Victorien Grimard.

Mme Eva Billo est allée se promener chez sa soeur, Mme Roger Arams, de Gravelbourg.

Mme A. Bateman, de Chatham, Ont., était en visite chez M. et Mme Emile Préfontaine.

M. Hervé Loiselle a été réélu maire pour le village.

Ont été hospitalisés à l'hôpital de Cudworth: M. l'abbé D. Roy, Mme Jos. Rivard et M. Henri Masson.

Les étudiants du collège Notre-Dame de Prince-Albert, Armand et Louis Normand, Ronald Loiselle, Raymond Lepage, et Maurice Lévesque, ont passé quelques jours de vacances chez leurs parents.

Baptêmes

Le 26 octobre: Réginald-Michel, fils de M. et Mme Frank Viczko. Parrain et marraine, M. et Mme André Lepage, oncle et tante de l'enfant.

Le 26 octobre: Philippe-Louis, fils de M. et Mme Louis Lafrenière. Parrain et marraine, M. et Mme E. Lafrenière, grands-parents de l'enfant.

Cécile, fille de M. et Mme Claude Leblanc, née le 15 octobre.

Willow-Bunch

Çà et là

Les Frères du Sacré-Coeur, de Zenon Park, sont venus visiter les Frères des Ecoles Chrétiennes, le vendredi soir 7 novembre. Le lendemain matin, ils partirent tous avec quelques religieuses enseignantes et le principal, M. G. Verhelst pour assister au congrès régional de l'A.C.E.F.C. tenu à Gravelbourg.

Le mercredi 5 novembre eurent lieu les élections municipales. M. Jos. Bellefleur fut élu conseiller pour la division no 1. Pour la division no 2, M. Jean-B. Giraudier a défait avec une grosse majorité son adversaire, M. Paul Lapaire, et remplacera M. Gaston Duperreault qui a démissionné. M. Ovila Lespérance demeure au conseil dans sa division et M. Léonard Bourdages, comme maire de la campagne pour un second terme. Au village, M. Marcel Ingrand fut élu par acclamation conseiller, remplaçant M. Gérard Duperreault qui a donné sa démission.

Les Frères du Sacré-Coeur et trois religieuses Filles de la Croix, de Bellegarde, sont venus visiter les Frères des Ecoles Chrétiennes et les Filles de la Croix, la semaine dernière.

Son Exc. Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg, a rendu visite à MM. les abbés J.-A. Latendresse, curé, M. Ruest, curé de Masefield, et A. Chabot, curé de Vanguard, la semaine dernière. Il profita de l'occasion pour examiner les travaux de la nouvelle église et adressa des paroles d'encouragement à M. le curé pour le magnifique temple qui se construit à Willow-Bunch.

Il y aura souper, bingo et bazar les 22 et 23 novembre, au profit de la nouvelle église. Bienvenue à tous.

M. et Mme Donat Joyal sont allés passer quelques jours chez leurs fille et gendre, M. et Mme A. Beckar, d'Edmonton, dernièrement.

M. et Mme G. Fafard et leur famille, de Stoughton, ainsi que Mme Linstrum et sa petite fille, de Hume, sont venus visiter leurs parents, M. et Mme W. Winslow, le dimanche 9 novembre.

M. et Mme Antonio Grégoire et Mlles Antoinette, Liliane et Diane Martin, tous de Gravelbourg, étaient de passage à Willow-Bunch, le 9 novembre.

M. Jos. Duperreault est parti dernièrement pour un voyage en Colombie-Britannique.

Malades

Sont actuellement à l'hôpital local: M. Joseph Desjardins et Mmes Virginie et Roger Bruneau.

M. Raoul Caron est sorti de l'hôpital dernièrement.

Mmes Jos. Bourgeois et Alphonse Lafrenière sont patientes à l'hôpital de Gravelbourg depuis quelque temps.

Saint-Hubert

Triduum

Les dimanche, lundi et mardi 2, 3 et 4 novembre avait lieu un triduum de prières pour les vocations. Après la messe de clôture, à laquelle sept petites filles et deux petits garçons, costumés en religieuses et en prêtres, assistaient au premier rang. Une séance rendue par les enfants de l'école de St-Hubert eut lieu à la salle paroissiale. Deux sketches sur les vocations furent interprétés, puis suivit une conférence par M. l'abbé H. Poirier, de Forget, après laquelle il montra des vues.

Malades

Mme E. Beaujot et M. A. Gérard sont actuellement à l'hôpital de Moosomin où ils ont subi chacun une opération.

Çà et là

M. René Poncelet est actuellement en Irlande où il est allé par avion.

M. et Mme Ernest Gatin et Laura, de Regina, ont rendu visite à des parents et amis le jour de l'Armistice.

M. A. Ecolan, de Regina, est en visite chez sa soeur, Mme E. Beaujot.

Félicitations à l'institutrice et aux élèves de l'école de St-Hubert qui ont gagné le trophée lors du festival tenu à Whitewood le 8 novembre dernier.

Regina

Paroisse St-Jean-Baptiste

Gagnants du tirage

Lors du récent bazar paroissial, on a vendu des billets de tirage pour le montant de $474.16. Voici les noms des heureux gagnants: Fauteuil-Berceuse: Matt Wolbaum, 2674, rue McAra, Regina; panier d'épicerie (valeur de $25): Mlle Cécile Lalonde, 4528, rue Mentana, Montréal; chandail ("siwash") pour homme: Yvonne Brundige, 2806, ave Lakeview, Regina; ensemble de coutellerie (acier inoxydable): Tony Schaumbou, 2123, rue Retallack, Regina; 3 marmites en acier inoxydable: Donald Herman, 2200, rue Toronto, Regina; coupon de crédit (valeur de $10): Lloyd M. Little, Hull, P.Q.; 6 couteaux à steak ("sheffield"): Mme N. Pelletier, 815, rue Grey, Regina; une couverture de laine, Gordon Leggins, Mazenod, Sask.; chemise (valeur de $8): Rose Béchard, Sedley, Sask.; un coussin de velour: Léo Coupal, Montmartre, Sask.; cafetière: A. H. Chevrier, Hanley, Sask.; cendrier sur pied: Bruno Bahl, 2228, rue Montréal, Regina.

L'Ecole Mathieu

Jour de classe: le samedi (de 9 h. à midi et de 1 h. à 3 h. p.m.). Mme Braconnier enseigne dans l'avant-midi et Mme Coyle dans l'après-midi. Voici la liste des élèves inscrits cette année:

De 9 h. à 10 h.: Laurent Toupin, Juliette Toupin, Diane Marchand, Juliette Laville, Maureen Fresco, Robert Braconnier, Georgette deLaforest, Vickie Harvie, Ann Stade.

De 10 h. à 11 h.: Leane Laville, Nancy Pulford, Debrah Pulford, Murray LeNabat, Brian Comrie, Gérard Braconnier, June Deaust, Roderick Wade, Daryl Wade.

De 11 h. à midi: Jeannette Marchand, Marc LeNabat, Eugène Poissant, Michèle Arseneault, Lesley Schuck, Allan Dakin.

De 1 h. à 2 h.: Rose Mary McPherson, Jill Sangster, Linda Ewart, René Harvie, Yvonne Brundige, Michèle Boyle, Louise Boyle, Retta Grayson, John Comrie, Paul Laville, Denise Laville, Ian McPherson.

De 2 h. à 3 h.: Linda Johnston, Preston Haynee, Peter Haynee, Patricia Longmore, Judy Dakin, Linda More, Laurie Milliken.

Radville

M. Mitro Smigarouski, maire de Radville, a remporté une éclatante victoire sur deux adversaires aux dernières élections du 5 novembre. Les quatre conseillers élus sont MM. R. Mansfield, Léon Carles, Jack Seede et Armand Prost.

M. Jim Langevin, agent d'assurances à Regina, est venu passer une fin de semaine à visiter ses amis de Radville.

M. et Mme S. Maurice, de Dunrea, Man., sont venus assister au mariage de leur nièce, Mlle M.-Diana Maurice. Mme Augustine Colbe, qui les accompagnait, était venue pour affaires et a profité de l'occasion pour revoir ses anciens amis.

M. et Mme Roméo Fradette, qui étaient partis en vacances à Vancouver, ont été obligés d'écourter leur séjour à cause de la grave maladie de Mme Napoléon Fradette.

M. Henrick est allé à Regina pour se présenter aux examens d'électriciens et a obtenu son diplôme avec mention honorable.

Sont hospitalisées: Mmes Napoléon Fradette, S. Binns et Paul Laliberté et Mlle Alice Beaudry.

Baptêmes d'octobre

Catherine-Alice, fille de M. et Mme Honoré Dionne. Parrain et marraine, M. et Mme Roméo Bourassa.

Deborah-Elaine, fille de M. et Mme Richard, fils. Parrain et marraine, M. et Mme Victor Forand.

Victor-Pierre, fils de M. et Mme Pierre Fradette. Parrain et marraine, Raymond et Lorette Fradette.

Dwane Michael, fils de M. et Mme Melvin. Parrain et marraine, M. et Mme Frank Janssan.

Prince-Albert

Soirée de la Ste-Catherine

Le dimanche 23 novembre, le Club Canadien donnera une soirée spéciale dans sa salle. Il y aura plusieurs beaux prix, des divertissements, le goûter, etc. Bienvenue à tous.

Elections municipales

La ville de Prince-Albert vient de se choisir un nouveau maire dans la personne de M. Allan Barsky à l'élection du mercredi 5 novembre. M. Barsky a obtenu 3,771 votes contre son adversaire, M. Bert Wyllie, avec 2,554 votes.

Pour l'échevinage, Mme Marion Sherman fut réélue pour un second terme. Elle se classa première avec 4,372 votes, suivie de près par M. Alex Reed avec 4,315 votes, aussi réélu pour son 2e terme. M. D. G. Steuart, maire actuel, se présenta aussi pour l'échevinage et il a obtenu 4,024 votes. M. Marshall Allbright, nouveau venu, 3,482, et M. Ernie Jones, 3,202.

Les autres dont le terme d'office n'expire que l'an prochain sont MM. Henry Hogeweide, J. C. Cochran et S. Furner. Les candidats défaits furent MM. Harry Apps, P. Benson, Bob King, Maurice Davis et A. Morris. Environ 50 pour cent des voteurs se rendirent aux bureaux de scrutin.

Pour les écoles séparées

M. le Dr N. J. Dust arriva en tête avec 1,035, suivi par M. Louis Moker, 856, M. John Swystun, 852, et Mme A. O. Edes, 722. Sont défaits: MM. J. Ward, G. Slater et A. N. Lederhouse.

Pour la fermeture des magasins les lundis, c'étaient 3,988 votes en faveur et 2,189 contre; fluoridation, 3,214 en faveur et 2,952 contre. Le règlement concernant les égouts fut accepté avec une proportion de 2 à 1 en faveur et celui touchant la construction de deux nouvelles écoles publiques passa avec 1,740 votes en faveur et 493 contre.

Malades

Mmes Arcandi Trudeau, Alex. St-Pierre et Antonio Rivet font beaucoup de progrès, mais Mme Aristide Guillet est encore dans un état critique.

M. Hercule Dansereau est hospitalisé à l'hôpital de Zenon Park pour y subir des traitements médicaux.

Va-et-vient

M. et Mme John O'Byrne et leurs trois enfants, de Lewvan, Sask., sont venus passer quelques jours à Prince-Albert. Ils ont rendu visite à Mme A. Trudeau.

A l'honneur

Dans un récent concours ouvert à toutes les écoles publiques et séparées, trois élèves des écoles séparées remportèrent les prix.

Ce concours organisé par les "Jaycees" faisait partie de la campagne annuelle et le titre de la composition était "Why Citizens Should Vote".

Le 1er prix fut accordé au jeune Bernard Lavigne, de l'école St-Jean; le 2e prix alla à Annie Fourond, de l'école St-Michel, et le 3e prix, à Marilyn Beardall, de l'école St-Marc. Les juges étaient la Rév. Mère Thérèse-de-Jésus, de l'Académie de la Présentation de Marie, Mme M. Hill, institutrice à l'école Queen Mary, et M. P. Hammill, instituteur au Prince Albert Collegiate Institute.

Un autre concours fut aussi organisé par la Légion canadienne sur le thème "The Significance of Remembrance Day", ouvert à toutes les écoles publiques et séparées, ainsi qu'aux instituts collégiaux et au collège Notre-Dame.

Le gagnant de la classe senior fut Joyce Hambleton, de l'Institut collégial Riverside, à qui fut accordée une récompense de $15.00. Le 2e prix de $10.00 échut à Diane Watt, du grade 10 de l'Académie de la Présentation de Marie. Dans la division junior, le prix, $15.00, fut gagné par Danny Welsh, de l'orphelinat St. Patrick, et le 2e prix, $10.00, par Floyd Scott, du grade 7 de la même école.

Les récompenses furent présentées par MM. Jim Furner et Jim Mein de la part de la division no 2 de la Légion canadienne de Prince-Albert.



Annette Dionne (Mme Germain Allard) est la deuxième des fameuses quintuplettes Dionne à devenir maman. Elle tient ici son bébé, sous le regard affectueux du papa. Le bébé reçut au baptême les noms de Jean François. (Photo NC)

En Colombie-Britannique

Les événements les plus marquants de l'histoire française en Colombie

VANCOUVER — Le 23 octobre dernier, un quatuor, formé de Roger Larochelle, Léger Dubé et Fabien d'Aragon, de Vancouver, et Jean Lambert, de Maillardville, participa au grand festival de folklore, organisé à l'occasion du centenaire de la Colombie-Britannique et auquel prirent part la plupart des groupes ethniques de la province.

Ce quatuor — dirigé par Mme Françoise Marchand, présidente du Comité de la radio de la Fédération Canadienne-française et responsable des émissions françaises "Ecoutez-nous" à CKNW de New Westminster — se fit entendre le jeudi soir 23 octobre à l'auditorium Georgia de Vancouver. Comme programme, le quatuor, costumé à la mode de 1858 et mimant la descente de la Fraser en canot, chanta: "Vive la compagnie" (chant de départ du Québec pour la côte), "C'est l'aviron qui nous mène" et "V'là le bon vent" (comme chants de la brigade en descendant la rivière).

Voici en résumé, les quelques événements les plus marquants de l'histoire française en Colombie-Britannique, signalés par le maître de cérémonies, lors de ce festival de folklore du 23 octobre:

"En septembre 1856, parut en Colombie-Britannique le premier journal en langue française et ayant pour titre 'Le Courrier de la Nouvelle Calédonie'. Il était imprimé avec une presse à main, apportée de France par Son Exc. Mgr Modeste Demers, qui vint en Colombie-Britannique dès 1838 et qui devint premier évêque de Victoria en 1847. Ce journal fut remplacé plus tard par une publication anglaise.

"Deux ans après, en 1858, fut ouverte, à Victoria, la première école par les Soeurs de Ste-Anne, de Lachine, P.Q.

"La première cathédrale à Victoria fut construite en 1858 également. Cet édifice historique est maintenant la chapelle de l'Académie Ste-Anne.

"La première église, complétée dans la colonie, fut construite, en 1858 toujours, par les Oblats de Marie Immaculée, à Esquimalt. La cathédrale de Victoria, commencée la même année, ne fut prête au culte qu'en 1861.

"La première école, sur le continent, fut ouverte par le R. P. Louis Fouquet, O.M.I., dès 1860, à New Westminster.

"C'est en 1909 que fut fondée la paroisse-mère des Canadiens français de la Colombie-Britannique, Notre-Dame de Lourdes, à Maillardville.

"Aujourd'hui, les Canadiens français comptent six paroisses en Colombie-Britannique (deux sur l'Ile Vancouver: Victoria et Alberni, et quatre sur le continent: Notre-Dame de Lourdes et Notre-Dame de Fatima à Maillardville, St-Sacrement à Vancouver et Notre-Dame de la Paix à New Westminster). Ils ont deux écoles supérieures bilingues et quatre écoles primaires.

"Depuis 13 ans existe une 'Fédération' des divers groupements français de la province (huit groupes actifs présentement), laquelle Fédération est affiliée à la Vie française de Québec qui groupe tous les mouvements français de l'Amérique du Nord.

"Comme autre activité d'importance, signalons la Troupe Molière, fondée en 1945 par Mme Blanche Lambert et dirigée par elle depuis lors. Ce groupe dramatique présente deux ou trois représentations par année.

"Depuis 1950, comme on l'a signalé plus haut, la station radiophonique CKNW présente chaque dimanche soir, à 10 h. 10, une émission en langue française "Ecoutez-nous". Cette année, un chant du folklore canadien-français, à titre de numéro spécial du centenaire, est présenté à chacune de ces émissions et accompagné d'un bref commentaire à l'adresse de l'auditoire de langue anglaise, soulignant le fait que la Colombie-Britannique compte un grand nombre de Canadiens français parmi ses découvreurs et qu'elle porta un nom bien français 'La Nouvelle Calédonie' pendant de nombreuses années."

Théâtre du Nouveau Monde

Les acteurs du "Théâtre du Nouveau Monde", de Montréal, ont été récemment les hôtes de l'Université de la Colombie-Britannique et y ont présenté dans l'auditorium, rempli à pleine capacité, "Le Malade Imaginaire" de Molière (le 22 octobre) et "The Time of the Lilacs" de Marcel Dubé (le 23 octobre).

La veille de la première représentation, soit mardi soir, les acteurs montréalais ont été reçus en la salle paroissiale du St-Sacrement. La réception a été organisée par le R. P. Z. Bélanger, S.S.S., et plusieurs dames de la Troupe Molière de Vancouver.

Au nombre des invités à cette réception se trouvaient: M. le vicomte Louis de Laigue, consul général de France, et son épouse, M. Charles Bloch-Bauer, président de l'Alliance Française de Vancouver, M. le Dr Léon Beaudoing, président de la Fédération Canadienne-Française, et son épouse, Mlle Dorothy Somerset, directrice du Département d'Art Dramatique de l'Université de la Colombie-Britannique, Mlle M. Primeau, professeur du Département de Publicité de l'Université, M. G. Tougas, professeur de français à l'Université, les RR. PP. A. Fréchette et R. Paré, O.F.M., de Maillardville, le R. P. Z. Noël, O.F.M., de Vancouver, M. l'abbé A. Finnigan, de New Westminster, Mme Isabelle Burnada, etc.

Le mercredi soir, à la suite de la représentation du "Malade Imaginaire", le président de l'Université, M. Norman McKenzie, recevait les acteurs et nombre d'invités à un goûter servi dans le nouveau pavillon "Buchanan", sur le campus de l'Université. Ce goûter fut préparé sous les soins de Mlle D. Somerset.

Le 24 octobre, les acteurs furent les hôtes de S. H. le maire de Vancouver, M. Fred Hume, qui vit lui-même à faire organiser, pour ses visiteurs, un tour de la ville. L'appréciation des divers journaux fut très élogieuse et, dans tous les milieux, on souhaite fort que la troupe du Théâtre du Nouveau Monde puisse accepter l'invitation qui vient de lui être faite de revenir participer, l'an prochain, au Festival Dramatique de Vancouver.



M. Louis-Hébert Desjardins, 34 ans, a été nommé au poste de directeur des services français, annonce M. D. B. Wallace, gérant des relations extérieures du Pacifique Canadien. M. Desjardins, qui sera attaché aux bureaux de Montréal, succède à M. Raoul Clouthier, maintenant à sa retraite, et a assumé ses nouvelles fonctions le 3 novembre.

Depuis 1954, M. Desjardins avait la charge de la production des nouvelles filmées pour les postes CBFT et CBMT de la Société Radio-Canada à Montréal. Originaire de Ste-Thérèse de Blainville, il a fait ses études au séminaire de cette ville et au collège Ste-Marie, à Montréal.

M. Desjardins compte dix ans d'expérience dans le domaine de la radio, de la télévision et des nouvelles. Après avoir été annonceur durant deux ans au poste de Radio-Canada à Chicoutimi, il revenait à Montréal pour se consacrer plus spécialement au journalisme radiophonique et acquérir des connaissances complémentaires dans le domaine de la publicité et des relations extérieures.

En 1953, M. Desjardins entrait au service des nouvelles de la télévision de Radio-Canada à Montréal, et un an plus tard, se voyait confier la production des actualités filmées, plus spécialement dans la métropole et dans les autres régions du Québec.

OTTAWA — Le nombre des sans-travail qui ont réclamé les prestations de l'assurance-chômage a diminué d'août à septembre, mais il était encore, ce mois-là, de 25 p. 100 plus élevé qu'il ne l'était en septembre 1957, a révélé le Bureau fédéral de la statistique.

Victoria

Thé-kermesse

Le R. P. Clément, O.F.M., curé, remercie chaleureusement les deux Cercles paroissiaux qui étaient en charge de l'organisation, les généreux donateurs et tous ceux qui sont venus aider la jeune paroisse française de leur présence et de leurs deniers. Le thé-kermesse du 11 octobre a rapporté $956.38.

Ont gagné les prix du tirage: Mme Marie Badni, Rhéa Mathé-Kenny, M. McDougall, Jules Weicker, de Duncan, MM. J. Papick, E. Gaudet, Mme Nankidel, J. E. Walsh, M. O.-W. Chrétien, J. Throme, W. Malakoff, Mmes J. Barry, H. Chapman, G. Terrien, l'Académie Ste-Anne, Mme Lorence Gravel-Hamilton, J.-A. Beaulac et Mme Montagne.

Pour une nouvelle école

A la réunion régulière du Conseil du Club, le jeudi 16 octobre, "Au-Vieux-Québec", sous la présidence de Mme Terrien, les membres de l'exécutif ont décidé que leur prochain travail sera de trouver des fonds pour l'établissement d'une école dans la paroisse St-Jean-Baptiste de Victoria, C-B. M. O.-W. Chrétien, vice-président, propose.

Mme Marie Badni, conseillère, appuie la résolution créant un "fonds spécial" pour les besoins de la future école St-Jean-Baptiste. Adopté à l'unanimité.

La souscription est ouverte et le Club a l'honneur de s'inscrire le premier en offrant un chèque de $100.00 (qu'il venait de recevoir de la "Liaison française", en témoignage d'appréciation du bon accueil fait aux voyageurs de la Liaison à l'été de 1958). Un autre don de $1,000 d'un bienfaiteur anonyme fait qu'on a déjà en caisse $1,100.

Mot d'ordre de la présidente: Soyons prêts! Déjà 25 petits suivent la classe de catéchisme et de français. Si l'on veut une école dans quelques années, c'est dès aujourd'hui qu'il faut y penser.

Au prône, le dimanche 25 octobre, le R. P. Curé, après avoir commenté l'importance de la dernière décision du Club canadien-français, dit la joie de Son Exc. Mgr J. M. Hill, évêque de Victoria, de constater la marche en avant de la paroisse française et ajouta que "cette fondation d'une école s'impose si nous voulons que notre paroisse subsiste dans les années à venir".

Maillardville

Décès de Mme Gamache

Le lundi 22 septembre décédait à sa demeure, 1119, avenue Cartier, Maillardville, C.-B., après une longue maladie, Mme Alexina-Eulalie Gamache, épouse de M. Alcibiade-Joseph Gamache. Née à Montréal, Mme Gamache avait 72 ans et résidait à Maillardville depuis 32 ans. Elle était active congréganiste des Dames de Ste-Anne.

Lui survivent, outre son époux, deux fils, Raoul, de Cloverdale, C.-B., et René, de Maillardville, conseiller de la municipalité; cinq filles, Mmes L. Barr et A. Parks, de San Diego, Cal., Y. Hammond, de Maillardville, S. Hachey, de Kamloops, C.-B., et Ella, à la maison; trois frères et trois soeurs, dont Mme Beaudry, de St-Boniface, qui assista à son trépas et aux funérailles; 12 petits-enfants et 16 arrière-petits-enfants.

La dépouille mortelle fut exposée à la maison. Le mardi, à 7 h. p.m., le R. P. Curé y récita les prières avec un nombreux groupe de paroissiens, de parents et d'amis; les louveteaux, en corps, y vinrent prier pour la mère d'un de leurs grands chefs, René Gamache; à 7 h. 30, c'était le tour des Dames de Ste-Anne.

Les funérailles eurent lieu le mercredi 24 septembre, à 10 h., dans l'église paroissiale. Le R. P. Albéric Fréchette, O.F.M., y officiait comme célébrant, accompagné de M. l'abbé Albini Finnigan, de Notre-Dame de la Paix de New Westminster, et du R. P. Philibert Paré, O.F.M., comme diacre et sous-diacre.

L'inhumation eut lieu au cimetière de Burquitlam. Les arrangements funéraires étaient confiés au salon Columbia. Les porteurs étaient MM. Eugène et Gérard Bouchard, René et Ralph Barr, Aimé Gamache et M. Audet.

New Westminster

Grand bazar

Le 8 octobre, M. l'abbé Albini Finnigan, curé, ralliant toutes les bonnes volontés (et elles sont nombreuses et généreuses audessus de tout éloge), organisa un grand bazar, dans le but d'aider à payer en partie la grosse dette assumée, dans la création de la paroisse française de New Westminster.

Les quêtes dominicales augmentent, et la grande kermesse, qui a rapporté la somme nette de $1,566, aidera à alléger le fardeau matériel, toujours lourd et angoissant au début de toutes oeuvres.

Mme Elizabeth Wood, membre du Conseil municipal de New Westminster et amie d'une de nos très dévouées paroissiennes, Mme Toussaint Lebastard, a cédé aux instances en venant non seulement honorer de sa présence l'ouverture de cette kermesse, mais elle a enchanté et surpris tous ceux présents, en leur adressant la parole en français. Elle fut chaleureusement applaudie et remerciée.

Les kiosques suivants étaient sous la direction de: présidente et en charge du grand tirage, Mme E. Morier; souper, M. et Mme L. Girard; bingo, M. E. Morier; la chance no 7, Mme P. Dionne; pêche au poisson, Mme A. Gaucher; articles religieux, Mme A.-T. Alain; pâtisserie, Mme D. Tremblay; thé, Mme R. Roberge; friandises, Mme E. Cherot; couture, Mme A. Gobeille; tirage de poupée, Mme M.-L. Conseiller; rafraîchissements, Mme A. Boileau; vente d'objets variés, Mme L. Côté; paquets de surprises, Mme Irène Lavigne.

Voici les noms des heureux gagnants de notre grand tirage: sécheuse électrique, Mme E. Lefebvre, de New Westminster; nappe crochetée, Mme Paulette Ferrero, de Maillardville; appareil cinématographique, le R. P. J.-L. Lemire, S.S.S., de Vancouver; couvre-lit, Mme Alexandrine Rompré, de New Westminster; service en argent, Mme Eugène Brissette, de New Westminster; couverture de laine, M. Robyn Martel, de New Westminster.

Visiteur

M. l'abbé Gérard Pouliot, curé de Vonda, Sask., a passé deux semaines dans l'Ouest, visitant ses trois frères, Henri et Jean, de Maillardville, et Raymond, de Port Alberni, ainsi que son ami, M. Robert Sévigny, de New Westminster.

Décès

Mme Florence Mouflier, décédée le 7 octobre à Winnipeg, Man., était la soeur de M. J.-M. Tétrault.

M. Félicien Bourque, décédé le 13 octobre à New Westminster, C.-B., était le père de Mme Fernand St-Martin.

M. Willie Gaucher, décédé à Fort Kent, Alta, le 19 octobre, était le père de MM. Eugène et Armand Gaucher.

Bénédiction

La bénédiction solennelle de l'église aura lieu la veille de la fête de l'Immaculée Conception, le dimanche 7 décembre, à 10 h. 30 a.m. Cela sera un grand jour pour tous!

Vient de paraître

Marguerite Bourgeoys
Brébeuf
Albert Lozeau

La collection "Classiques Canadiens" ne cesse de s'enrichir; trois nouveaux titres, en effet, sont venus s'ajouter aux huits déjà parus. Ces nouveaux classiques sont consacrés respectivement à "Marguerite Bourgeoys", "Brébeuf" et "Albert Lozeau".

C'est Hélène Bernier qui a rédigé l'introduction et fait le choix des textes de "Marguerite Bourgeoys". L'intérêt de ce classique réside dans le fait que les textes sont de la fondatrice de la première communauté religieuse au Canada, textes qu'il n'était guère facile jusqu'alors de consulter; par ailleurs, ils permettent de se faire une idée exacte des conditions dans lesquelles Marguerite Bourgeoys entreprit et poursuivit son oeuvre en Nouvelle-France. Nombre de lecteurs ne seront pas peu surpris de découvrir que Marguerite Bourgeoys fut une véritable novatrice dans plusieurs domaines, notamment dans l'enseignement et sur le plan social.

"Brébeuf" présente un intérêt au moins égal. Le R. P. René Latourelle, S.J., qui en est l'auteur, s'est déjà signalé, il y a quelques années, par une magistrale étude sur les "Ecrits de saint Jean de Brébeuf". Le fascicule qu'il nous livre n'a évidemment pas la même ampleur, mais il s'y trouve tout ce qu'il est nécessaire à un profane de connaître de la vie et du message de Brébeuf. On a de ce dernier une idée assez sommaire; le classique du Père Latourelle a le grand mérite de nous le faire connaître sous un jour plus complet. Les précisions que l'on y trouve, soit dans l'introduction, soit dans les textes, sont de nature à faire apprécier davantage la personnalité et l'oeuvre de Brébeuf. Cette découverte est d'ailleurs grandement facilitée par le plan adopté par l'auteur qui étudie son classique en tant que routier, ethnographe, apôtre, mystique et martyr.

Dans "Albert Lozeau", Yves de Margerie s'est attaché à donner une idée aussi complète que possible de celui que l'on a surnommé "le poète de la douleur". Pour ce faire, il rappelle les circonstances qui amenèrent Lozeau à la poésie et, tout en analysant les divers thèmes utilisés par le poète, il fait admirablement ressortir l'évolution de ce dernier en face de la douleur. Il a laissé les poèmes dans l'ordre où ils avaient été disposés par Lozeau pour l'édition de ses "Poésie complètes". Mais, initiative fort heureuse, il n'a pas hésité à insérer quelques pages en prose dans son choix de textes; cela nous vaut de découvrir Lozeau tel que l'ont connu ses familiers.

Marguerite Bourgeoys, par Hélène Bernier; **Brébeuf**, par le R. P. René Latourelle, S.J.; **Albert Lozeau**, par Yves de Margerie; Coll. Classiques Canadiens. 96 pages, format "Livre de poche". $0.75 chacun (par la poste $0.80). En vente dans toutes les librairies et aux Editions FIDES, 135, ave Provencher, St-Boniface, Man.

OTTAWA — L'inauguration officielle des nouveaux édifices de chimie et de génie électrique de l'Université d'Ottawa va donner lieu à d'impressionnantes cérémonies le 6 décembre. Ces édifices représentent une valeur de $4,000,000, en matériel et en appareils scientifiques.





Trois mille candidats en quête d'un siège de député

Lettre de Paris

(Suite de la premiere page)

gnés par un scrutin de liste départemental, selon une répartition proportionnelle plus ou moins équitable, qui fut odieusement faussée en 1951 et en 1956 par le système des apparentements.

La représentation proportionnelle consacrait l'omnipotence des partis, qui dressaient les listes de candidats et désignaient pratiquement les élus avant que le corps électoral se soit prononcé. Ce régime des partis, qui favorisait les médiocres et les habiles des comités, au détriment des personnalités de valeur, a sclérosé la vie politique française et conduit la IVe République à l'abime. La démocratie parlementaire dégradée et stérilisée n'aurait pas survécu à cette fin peu glorieuse si le général de Gaulle ne l'avait énergiquement reprise en main.

C'est pour "casser" la force distributive en même temps que négative des partis que le général de Gaulle a été amené à substituer au système électoral de la représentation proportionnelle, celui du scrutin uninominal à deux tours, qu'il avait pourtant précédemment condamné, en lui reprochant de n'avoir donné à la politique française, ni la grandeur, ni l'efficacité nécessaires.

Il ne s'agit pas de discuter ici les mérites respectifs des différents modes de scrutin. Chacun a ses avantages et ses inconvénients: celui-ci est théoriquement plus juste, mais aboutit à l'éparpillement des élus; celui-là fausse la représentation du pays — le fameux "miroir brisé" — mais permet la formation de majorités moins incohérentes. Le tout, sans doute, est affaire de circonstances et de climat politique.

Bref, le général de Gaulle a rétabli la lutte d'homme à homme, le combat au "finish" dans chacune des 465 circonscriptions du territoire métropolitain.

* * *

La confusion résulte également de la décision prise par le chef du gouvernement de ne pas participer à la bataille électorale. "La mission que le pays m'a confiée, a-t-il dit, est de telle sorte qu'elle m'interdit de prendre parti. Je ne le ferai en faveur de personne, même pas de ceux qui m'ont toujours marqué du dévouement à travers les vicissitudes. Naturellement, je ne saurai désapprouver que les groupes de toutes tendances marquent les adhésions à Charles de Gaulle, mais cette impartialité m'oblige à empêcher que mon nom, même sous la forme d'un adjectif, ne soit indiqué dans le titre d'aucun groupe et d'aucun candidat."

Donc, pas de parti gaulliste, pas de candidats gaullistes. Mais une foule d'hommes qui se réclament du chef du gouvernement, de la victoire des "oui" du 28 septembre et entendent bénéficier, chacun pour leur part, du nouvel engouement des Français pour de Gaulle. Dans chaque circonscription, il n'est pas moins de trois ou quatre candidats qui, avec des étiquettes variées, dont beaucoup sont nées ces dernières semaines, s'efforcent de coiffer le képi étoilé du général.

Il est à prévoir que, dans ces conditions, l'électeur ahuri et désorienté s'en tiendra souvent aux appellations politiques qu'il connait depuis longtemps et votera pour les anciens partis. L'opération de renouvellement des cadres et des méthodes souhaitée par l'immense majorité des Français qui ont suivi de Gaulle pourrait, de ce fait, ne connaitre que des effets limités.

* * *

La multiplicité des candidats au centre et à droite va provoquer un large éparpillement des voix modérées au premier tour. Dans maintes circonscriptions, c'est alors le candidat du parti socialiste qui occupera la meilleure position pour barrer la route au candidat communiste: bon gré mal gré, les électeurs modérés devront voter socialiste au second tour, pour éviter l'élection d'un communiste. M. Guy Mollet se frotte les mains avec une jubilation pleine de mépris à l'endroit de la droite "la plus bête du monde" qui, par ses divisions, va lui apporter sur un plateau une bonne cinquantaine de sièges qu'elle aurait assurément conservés si elle avait su éviter les féroces rivalités qui la déchirent.

Il s'agira, en effet, de se partager les dépouilles du parti communiste. Le scrutin uninominal à deux tours est particulièrement défavorable aux candidats d'extrême gauche, car il permet la coalition de leurs adversaires au second tour. Les communistes disposaient de 150 sièges, acquis à la représentation proportionnelle, dans la défunte assemblée. Ils seront à peine 50 à revenir au Palais-Bourbon. Même en tenant compte de la diminution du nombre total des sièges, dans la nouvelle assemblée (465 députés métropolitains au lieu de 544), il reste aux partis nationaux un certain nombre de places à se partager. D'où l'acharnement des compétitions.

* * *

Qui l'emportera finalement? Il est évidemment hasardeux de formuler des pronostics, sauf en ce qui concerne les succès du parti socialiste, considérés comme acquis. M. Guy Mollet, que le général de Gaulle a visiblement voulu favoriser pour éviter d'avoir une Assemblée très fortement désiquilibrée par une victoire massive du centre et de la droite, reviendra probablement à la tête d'au moins 130 députés socialistes. Selon l'orientation de la nouvelle législature, et après l'accession du général de Gaulle à la Présidence de la République, M. Guy Mollet sera soit chef du gouvernement, soit leader d'une opposition de laquelle le général de Gaulle attend un travail vigilant et constructif.

Mais, après les bouleversements profonds subis par la politique française depuis six mois, il ne saurait être question de prévoir ce que seront les scrutins du 23 et 30 novembre. Au surplus, la campagne électorale est à peine engagée, et elle peut réserver bien des surprises.

Maurice HERR.

Paris, 4 novembre 1958.

Est-il vrai que vous frappez votre femme à coups de balai? a demandé le juge de Kansas-City à John Ascott dont l'épouse a sollicité l'octroi du divorce pour mauvais traitements. Seulement lorsqu'elle le mérite, a-t-il répondu.

Sintaluta

Va-et-vient

Mme Jack Knott (Madeleine Dolter) et ses deux fillettes sont retournées à Rapids City, Iowa, après avoir passé trois semaines chez leurs parents, M. et Mme Fred Dolter. Mlle Isabelle Dolter, soeur de Mme Knott, les accompagnait au retour.

Mme Henri Oudot a eu la visite de MM. et Mmes Noël et Bob Oudot, de Davidson. M. et Mme N. Oudot assistèrent au mariage de leur neveu, M. Harvey Blenkin.

M. et Mme Paul Français et leurs enfants sont allés à Montmartre visiter M. et Mme Hubert Mouly.

M. et Mme Urban Kelly, de Weyburn, et leur soeur, Joan, de Regina, étaient en visite chez leur mère, Mme P. Egan, en fin de semaine.

M. et Mme Marcel Français ont eu la visite de M. et Mme Auguste Ecarnot, M. Rémi Ferraton, Mme Charles Bastien et son fils, Emile, de Montmartre.

M. et Mme Peter Barrett, de Lac Marguerite, et M. Maurice Forest, de Moose Jaw, sont venus visiter des amis.

M. et Mme Marcel Français se sont rendus à l'hôpital de Wolseley pour visiter Mmes Eugénie Larchet et Angèle Laverdière et ont rencontré M. et Mme Jos. Labrèche, de Montmartre, qui visitaient les mêmes patientes.

Storthoaks

Va-et-vient

Mlles Adéline et Jeannine Blérot, la première, de l'école Normale, et la seconde, employée à Winnipeg, sont venues en fin de semaine voir leurs parents, M. et Mme Henri Blérot.

M. et Mme Lionel Chicoine sont allés à Regina.

M. et Mme Earl Peters sont allés visiter des parents à Domremy, Prince-Albert et Lloydminster.

Mme M.-R. Millette est revenue d'une série de visites chez ses enfants, M. le Dr Ovila Millette, de Melville, M. le Dr Honorius Millette, de Lestock, Mme Alfred Jan (Cécile), de Fir Mountain, Mme François Polliquin (Georgette), de Laflèche, et Lucienne, garde-malade à l'hôpital de Laflèche.

M. et Mme Roméo Tourigny sont partis pour Regina où Mme Tourigny subira une opération à l'hôpital des Soeurs Grises. Mme Paul Pierret les accompagnait et subira un examen médical.

M. et Mme J.-B. Paradis, leur fils, Jean, et leur fille, Mme Armand Bourget, sont allés à Winnipeg voir leur fille et soeur, Mme Lloyd Gladu.

Mme Thomas Bourque, d'Oak Lake, Man., est venue rendre visite à ses parents, M. et Mme Osias Beaudoin.

Baptêmes

Le 1er novembre: Odette-Louise, fille de M. et Mme Gérard Meunier. Parrain et marraine, M. et Mme Earl Peters, oncle et tante de l'enfant.

Le 9 novembre: Gloria-Marguerite, fille de M. et Mme Désiré Toupin, baptisée par M. l'abbé Emile Toupin, son oncle. Parrain et marraine, M. et Mme Maurice Sylvestre, oncle et tante de l'enfant.

Périgord

Mariage Mathieu-Golacz

Le mardi 28 octobre, dans l'église St-Athanase, le R. P. J.-A. Robveille, P.S.M., curé, bénissait le mariage de Mlle Irène Golacz, fille de M. et Mme William Golacz, de Carragana, Sask., avec M. Edouard Mathieu, fils de M. et Mme Joseph Mathieu, de cette paroisse.

Après l'échange d'anneaux, de beaux cantiques furent exécutés par la chorale paroissiale. Mme Lorne Prouse touchait l'orgue.

La mariée entra dans l'église au bras de son père. Elle portait une longue robe de satin recouvert de tulle de nylon et de dentelle. Son voile trois quarts bordé de dentelle était retenu par une délicate couronne garnie de perles. Elle portait un bouquet de roses roses.

Les filles d'honneur étaient les cousines du marié, Mlles Loretta et Lorraine Langlois et la soeur de la mariée, Mme Rose Cole. Elles portaient de jolies robes trois quarts vert pâle, jaune et rose respectivement.

Les garçons d'honneur étaient MM. Jérémie Mathieu, Albert Beaumont et Andy Golacz.

Après la cérémonie il y eut réception chez les parents du marié, puis tous les parents et amis se rendirent à la salle paroissiale où un somptueux repas fut servi à plus de 200 convives.

Dans l'après-midi, le cortège nuptial se rendit à Tisdale pour la prise de photographies.

Pour terminer cette journée, il y eut soirée dansante à la salle de Carragana.

M. et Mme Edouard Mathieu partirent en voyage pour Churchill, Man., où ils résideront.

Va-et-vient

M. Lionel Plante, de Flin Flon, Man., a visité ses parents dernièrement, M. et Mme Hercule Plante, ainsi que ses frère et soeurs.

Mme Albert Comeault, de Calgary, visitait sa mère, Mme Louise Lemaire, récemment, ainsi que ses frère et belle-soeur, M. et Mme Rosario Lemaire.

M. et Mme Paul Boutin ont rendu visite aux parents de Mme Boutin, dimanche dernier.

M. et Mme Hercule Plante, ainsi que M. et Mme Donat Plante, accompagnés de leurs filles, sont allés à Le Pas, Man., la semaine dernière, pour assister au mariage de leur petite-fille et nièce, Mlle Antoinette Plante.

M. et Mme Emile LeBlanc et leur bébé, de Mistatim, visitèrent M. et Mme Albert Choquette, dimanche dernier.

M. et Mme Rosario Lemaire ont quitté la paroisse pour aller demeurer à Oliver, C.-B., où ils seront employés.

Mme Michel Dubé passera l'hiver chez ses fils et belle-fille, M. et Mme Carmel Dubé, à Kennedy, Sask.

M. Cyrille Fortin, employé à Virden, Man., visitait ses parents, dernièrement.

L'on voit sur cette photo les deux petits compagnons qui apportent chaque dimanche matin, sur le réseau NBC-TV de New York, un peu de joie et de saines distractions aux enfants: Gruffy tire les cheveux de Trilly, sous le regard amusé de Soeur Mary Serra, religieuse qui les a confectionnés. Ce programme de télévision, produit par les Soeurs de Maryknoll, est sous le patronage des autorités de l'archidiocèse de New York. (Photo NC)

Redvers

Mariage Monin-George

Le 28 octobre, en la tente-chapelle, M. l'abbé F. Marcotte, curé, bénissait le mariage de Mlle Jacqueline George, fille de M. et Mme Jean George, de Redvers, avec M. Fernand Monin, fils de feu M. Narcisse Monin et de Mme Monin, de Bellegarde.

La mariée était vêtue d'une longue robe blanche en dentelle de nylon sur satin. Son voile était retenu par une couronne. Son bouquet se composait de roses rouges.

La fille d'honneur, Mlle Rose-Marie Monin, cousine du marié, portait une robe bleu pâle en dentelle et un petit bouquet de fleurs odorantes.

Le garçon d'honneur était M. Hervé George, frère de la mariée.

Une réception pour parents et amis eut lieu à la salle Légion et fut suivie d'une soirée dansante. Les mariés reçurent de nombreux cadeaux.

Les nouveaux époux résideront sur leur ferme, à Bellegarde.

Mariage Garnier-Mathewson

Le 29 octobre, en l'église de Storthoaks, M. l'abbé F. Marcotte bénissait le mariage de Mlle Hélène Mathewson, fille de M. et Mme Gordon Mathewson, avec M. Lucien Garnier, fils de M. et Mme Armand Garnier, de Redvers.

La mariée portait une robe blanche en dentelle de nylon sur taffetas avec voile retenu par une couronne. Elle tenait un bouquet de roses rouges.

Les filles d'honneur, Mlles Lorraine Mathewson et Jeannine Garnier, soeurs des mariés, étaient revêtues de robes en dentelle jaune et verte respectivement. Leurs bouquets se composaient de fleurs odorantes.

Les garçons d'honneur étaient MM. Eddie Mathewson et Hervé Garnier, frères des mariés.

Il y eut réception et soirée dansante à la salle Légion. Les mariés reçurent plusieurs cadeaux.

Les nouveaux époux partirent ensuite pour un voyage de noces. A leur retour, ils résideront à Redvers.

Baptême

Maureen-Marie, fille d'Albert De Pape et de Cécile Doyon. Parrain et marraine, Gérard et Elaine De Pape, frère et soeur de l'enfant.

Nouvelle église

Grâce à une température idéale, les travaux de la nouvelle église avancent très rapidement. Le briquetage est terminé et, d'ici quelques jours, on finira la toiture. Nous espérons que les offices seront célébrés au soubassement sous peu.

Marcelin

On fête la Toussaint

Le 31 octobre, les élèves de l'école de Marcelin présentèrent une courte séance à l'occasion de la Toussaint. Un grand nombre de parents vinrent applaudir leurs "saints" de la terre. La parade, ayant en tête saint Michel Archange, se fit de l'école à la salle paroissiale.

Voici le programme présenté à l'assistance: O Canada; discours sur la Toussaint; parade et parlé (grades 3 et 4); parade et parlé (grade 8); chant "La fête de la Toussaint"; parade et parlé (grades 5, 6 et 7); pièce "Hallowe'en dans le ciel" (grades 5, 6, 7 et 8); remerciements aux chers donateurs des magasins du village: A. Vinet, P.-J. Philibert et M. Varos; chant par l'auditoire: "Ils moissonnent dans l'allégresse"; goûter; présentation des prix aux heureux gagnants par M. l'abbé L. Forget, curé (les prix allaient aux meilleurs costumes); "Dieu protège la Reine".

L'annonceur était K. Rutton; l'accompagnatrice, D. Lagimodière; le photographe, M. Popoff; les huissiers, E. Mercereau, A. Charlebois et C. Tremblay; le cinématographe, V. Gauthier.

Cette séance fut très appréciée par les parents, puisque le but était de rendre chrétienne la fête de l'Hallowe'en.

Congrès

M. Raymond Desjardins, secrétaire de l'A.C.F.C., et Mlles Cécile Neveu et Agnès Boulanger, institutrices, sont revenus enchantés de leur voyage à Gravelbourg où ils assistèrent au congrès de l'A.F.C.I.S. Mlle A. Boulanger redonna à la séance du samedi soir son discours sur le "Communisme", lequel avait été présenté lors du concours oratoire tenu au gymnase du collège de Prince-Albert en mai dernier.

Liste d'honneur

Voici le tableau d'honneur des examens pour septembre-octobre:

Grade XII: Léona Charlebois, 88; Gilberte Audet, 81.

Grade XI: Jacqueline Charlebois, 82; Claire Neveu, 81; Doris Neveu, 80; Paul Tremblay, 77; Emile Mercereau, 74; Albert Charlebois, 71.

Grade X: Melva Lefrançois, 88; Doris Degagné, 82; Denise Degagné, 81; Diane Lagimodière, 78; Maurice Pelletier, 78; Pauline Gauthier, 77.

Grade IX: Julia Boutin, 90; Cécile Verreault, 80; Paulette Labrosse, 74; Roger Labrosse, 73; Madeleine Gauthier, 71; Rita Gauthier, 70; Yvonne Charlebois, 65.

Dumas

M. et Mme Léo Dumont et leurs enfants, de Regina, ainsi que M. Thomas Dumont, fils, de Gravelbourg, sont venus chez leurs parents, M. et Mme O. Legault.

M. D. Blaise est allé comme délégué à la convention de Grain Growers à Calgary. Pendant son absence, Mme M. S. Rollin demeura avec sa fille.

M. et Mme Henri Filteau, accompagnés de Mme A. Boulet, allèrent visiter leurs parents et amis à Alida.

Mme Arthur Loiselle, sa fille, Mme Guibault, et son neveu, M. Beauchêne, de Winnipeg, rendirent visite à leurs parents, M. et Mme Alphonse Lamontagne.

M. et Mme Antonio Lamontagne et leurs enfants, de Duncan, C.-B., sont également venus chez leurs parents.

Gravelbourg

Mariage Sthamann-Lizée

Le mercredi 29 octobre, Mlle Hélène Lizée, fille unique de M. et Mme Irénée Lizée, de Gravelbourg, unissait sa destinée à celle de M. Robert Sthamann, fils de feu M. Joseph et de Mme J. Sthamann. M. l'abbé D. Dugas, curé, bénit le mariage.

Mme Antoinette Fouquet chanta des cantiques appropriés. Mlle H. Lemoine touchait l'orgue.

La mariée, au bras de son père, portait une longue robe de dentelle et de marquisette de nylon. Son voile court était orné d'une couronne garnie de sequins et de perles. Des roses rouges formaient son bouquet.

Les filles d'honneur, Mlles Geneviève Brûlé et Ida Lamontagne, étaient vêtues de robes longues bleu pâle. Les garçons d'honneur étaient MM. Elmer Haubrich et Peter Sheslak.

Plusieurs amis ont assisté à la réception qui eut lieu à la salle de la Légion de Gravelbourg. Un toast fut offert à la mariée par M. l'abbé D. Dugas. Le souper fut servi à Hodgeville et fut suivi d'une soirée dansante.

M. et Mme Robert Sthamann vont résider sur une ferme à Hodgeville après leur voyage de noces à Calgary et Banff.

Correction

Une erreur s'est glissée dans la chronique de la semaine dernière au sujet du 50e anniversaire de mariage de M. et Mme Louis Germain. Etaient aussi présents et ont fourni à la bourse présentée aux jubilaires, M. et Mme Félix Tétrault, de Melville, et M. et Mme Henri Gauthier, de Montana.

Mlle Ketty MacDougall, speakerine à la télévision de Chicago, a été licenciée, parce qu'elle bâillait trop souvent au cours des émissions nocturnes. Immédiatement, elle a été engagée par une société de produits chimiques pour présenter à la télévision un nouveau somnifère.

Le recensement de 1961

Les Canadiens sont-ils une race caractérisée?

OTTAWA — Il faudra probablement plusieurs générations avant qu'on puisse considérer le terme de Canadien comme marquant une origine raciale dans un recensement.

Le point délicat dans cette affaire, c'est de décider à quel moment un citoyen n'est plus ni Anglais, ni Français, et devient un pur Canadien.

Même les experts en matière de recensement ne peuvent s'entendre sur cette question: première génération, deuxième, troisième, ou quelle autre?

Le gouvernement peut imposer une règle s'il le veut. Mais il semble qu'il y aurait trop de désaccords en ce moment pour qu'une décision soit adoptée à l'unanimité des intéressés.

C'est l'un des aspects qu'étudie actuellement une commission gouvernementale chargée d'établir la liste des questions qui seront posées à l'occasion du recensement de 1961.

Au dernier recensement de 1951, on demandait à chacun de désigner le pays d'origine de la filiation paternelle, à côté de la nationalité.

En 1947, le gouvernement créait une nationalité canadienne spéciale. Auparavant, les gens qui résidaient au Canada étaient considérés comme sujets britanniques.

La question du pays d'origine de la famille paternelle a été posée dans tous les recensements depuis 1871, sauf en 1891 et dans un questionnaire abrégé en 1956.

Jusqu'ici la commission n'a pas encore pris la décision sur la question de l'origine raciale pour le recensement de 1961. C'est, en fin de compte, le cabinet qui décidera.

A ce propos, il existe deux clans. Les uns tiennent pour l'abandon de la question d'origine raciale dans le recensement: les Canadiens doivent être classés tout simplement comme des Canadiens, disent-ils.

Objections de la majorité

D'autres par contre, qui semblent bien en majorité, prétendent que les précisions sur l'origine raciale des Canadiens sont très importantes pour les démographes, titre officiel de ceux qui sont chargés du recensement.

C'est pour cela qu'on fait des recensements, disent-ils: afin de donner une idée exacte des divers éléments qui forment le peuple canadien aussi bien que leur nombre.

Pour les Canadiens qui tiennent à la conservation de leurs traditions ancestrales, de leur langue et de leur culture, les renseignements au sujet des origines raciales fournissent un important point de repère.

Un organisme de ce genre, le Conseil de la vie française en Amérique, a déjà protesté contre toute décision d'éliminer les questions sur l'origine raciale dans le recensement de 1961, étant apparemment sous l'impression que cette décision était déjà prise.

"Nous considérons, a dit le Conseil de la vie française, que de telles informations sont indispensables au développement d'un Canada fidèle à ses origines."

Lac Marguerite

MM. et Mmes Robert, Raymond et Marcel Longeau et leur fils, Gabriel, et Mme Octavie Longeau se sont rendus chez M. et Mme Howard Jones, de Sintaluta, le 2 novembre. M. et Mme Marcel Français étaient aussi au nombre des invités.

M. et Mme Louis Douan ont rendu visite à leurs enfants et petits-enfants de Montmartre, ainsi qu'à la famille Robert Longeau, de Lac Marguerite.

M. et Mme Jean Français ont eu la visite de leurs frère et belle-soeur, M. et Mme Paul Français, de Sintaluta.

M. Maurice Forest, de Moose Jaw, a passé trois semaines de vacances chez M. et Mme Peter Barrett.

Soirée-surprise

Le 26 octobre, à l'occasion du 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Roger Lerminiaux, des parents de Montmartre, Lac Marguerite, Candiac, Indian Head et Wolseley se sont rendus chez les jubilaires pour une soirée-surprise et leur offrir une bourse et des cadeaux.

Naissance

M. et Mme Raymond Longeau sont les heureux parents d'une fille, Suzanne, née le 5 novembre.

Montmartre

M. René Giroux alla chercher ses deux fils, Wilfrid et Cyrille, ainsi que Paul Joubert, à Gravelbourg.

Mme Rena Marchand, de Forget, passa une semaine chez M. Victor Perron.

M. et Mme Armand Roy allèrent visiter M. et Mme Edouard Thévenot, de Regina.

M. et Mme Edouard Thévenot et Mlles Lorraine et Frances Beaudin ont rendu visite à M. et Mme A. Amerud, de Candiac.

MM. et Mmes Ernest et Adélard Rioux, Jean et Marcel Lévesque et Emile Langlois ont assisté au mariage de Mlle Anita Rioux à Regina.

Le dimanche 2 novembre, la distribution des prix de français eut lieu dans l'auditorium du couvent.

Chronique du Collège de Gravelbourg
SASKATCHEWAN

Le Congé de la Toussaint

Jeudi matin, après les classes, débuta le grand congé de la Toussaint. Après le départ des élèves, ceux qui devaient rester s'amusèrent en compagnie du guitariste Guy Lavallée et de quelques chanteurs également du collège. Le soir, la plupart des élèves profitèrent d'une permission générale pour se rendre au cinéma en ville.

C'est vendredi qu'avait lieu une soirée à la salle paroissiale. L'ingéniosité des élèves fait rarement défaut; avec le peu de moyens laissés à leur disposition, ils réussirent à se maquiller assez heureusement. Omer Archambault, de Philosophie II, y gagna même un prix. Avant l'arrivée des musiciens, Dumont-Pierre Lepage nous fit admirer son talent au piano. Puis après le goûter, Guy Boulianne fut chaleureusement applaudi pour son numéro de guitare. Au grand désappointement de la foule, il dut céder la place à l'orchestre qui nous fit entendre un dernier morceau. La soirée se termina, et chacun des élèves revint en songeant à ce moment agréable qu'ils avaient passé.

Samedi, ce furent des exercices de ping-pong entre les adeptes nombreux de ce sport; après quoi l'on se rendit au film que présentait le collège.

Dimanche matin, après la messe, l'on patine au gymnase; quelques-uns même voulurent jouer au football sur patins à roulettes.

Une foule nombreuse vint comme à l'habitude patiner au collège, ce soir-là. L'on s'amusa ferme; puis, une fois la foule partie, les élèves purent admirer les savants coups de patins des RR. PP. R. Châtelain et M. Charest.

Lundi matin, nous assistâmes à la messe du jour des morts. Le soir, l'on se rendit de nouveau en ville pour assister au spectacle. Les élèves revirent leurs confrères qu'ils avaient quittés quelques jours plus tôt et prirent un sommeil réparateur en prévision des classes du lendemain.

Ainsi se passa ce merveilleux "week-end", auquel on pense encore avec quelque regret.

Jean-Pierre DOUTRE,
Belles-Lettres.

• • •

Charpenterie au collège

Est-ce que le collège construit un nouvel édifice pour loger le nombre croissant des élèves cette année? Serait-ce par hasard un grenier pour garder des fèves? Ce n'est ni l'un, ni l'autre. C'est un projet qui tient à coeur à chaque collégien, un projet de première importance: quatre jeux de paume, côte-à-côte sur un mur de 120 pieds de longueur et 14 pieds de hauteur. Chaque jeu est de 30 pieds en largeur et de 24 pieds en profondeur.

Tout élève peut vous montrer des ampoules aux doigts et au creux de la main. Quelques-uns ont même le pouce enflé, grâce à un coup de marteau bien visé. Il y a trois semaines, on coulait le ciment pour une fondation digne de "Michel-Ange". Aujourd'hui, nous en sommes à la couverture. Nous avons travaillé ferme.

De plus, l'autre côté qui contiendra les deux glaces du curling va bon train. C'est dire que, sous la direction de nos supérieurs, non sans leur exemple, nous parviendrons à entendre le ronronnement des roches cet hiver. Un dernier coup de main. Allons!

Denis BOURBONNAIS,
Rhétorique.

• • •

Chronique sportive

Avec la rentrée des élèves, nous voyons la fin des parties de rugby. Quelques dernières joutes de finale chez les moyens renouvellent encore l'esprit du rugby.

La première partie fut une victoire décisive pour l'équipe de Réal Forest au compte de 25 à 6. La deuxième partie, 12 à 6, vint raffermir cette première victoire. Ainsi, Réal termine la saison de rubgy en rapportant la palme chez les moyens.

Avec l'arrivée du froid, le comité des jeux est encore à l'oeuvre. On organise le ballon-panier. Chez les grands A, les capitaines Georges Martine, Louis Marchand, Denis Hamonic, Daniel Couture, Ernest Tremblay et Réal Allard rivalisent avec ardeur.

Les grands B nous présentent comme capitaines D. L'Heureux, R. Marchand, P. Lafrance, G. Marchand et H. Lepage.

C. Giroux, R. St-Jacques, P. Chèvrefils, R. Blouin, L. Pinel et R. Forest dirigent avec enthousiasme les clubs des moyens A.

Chez nos petits, les capitaines sont R. Delveau, R. Bauche, L. Chicoine et D. Brisebois.

Sont respectivement présidents chez les grands A, les grands B, les moyens et les petits: Denis Roy, Albert Lepage, Roger Blais et Daniel Mooney.

Les équipes de ballon-panier jouent actuellement des parties d'exhibition afin de voir si nos experts, MM. les présidents, ont su diviser les clubs également.

Les parties de ligues commenceront prochainement.

Emmanuel RAINVILLE,
Belles-Lettres.

Saint-Front

Mariage Chiasson-Fortin

Le mariage de Mlle Emma Fortin avec M. Gilles Chiasson, de la base du C.A.R.C., de Saskatoon, avait lieu le samedi 25 octobre. Le R. P. C. Nicoud, P.S.M., bénit le mariage et célébra la sainte messe durant laquelle la chorale chanta de beaux cantiques.

Une robe blanche trois-quarts de nylon et de dentelle, un voile court et une couronne de perles formaient la toilette de la mariée.

Mlle Irène Le Strat était fille d'honneur. Elle était vêtue d'une robe de brocade bleu.

M. Lucien Daoust, ami du marié, était garçon d'honneur. M. André Le Strat servait de père au marié et M. Joffre Thévenot, à sa belle-fille.

Le marié et le garçon d'honneur portaient leurs uniformes d'aviateurs.

Le dîner fut servi à une trentaine de parents et d'amis intimes de la famille chez M. J. Thévenot.

Les nouveaux époux résideront à Saskatoon.

Çà et là

M. et Mme Elie Favreau et Mlle Alvine Moisan, de Zenon Park, étaient en visite, le dimanche 2 novembre, chez M. et Mme Paul Moisan, parents de Mlle Moisan.

MM. Gérard Le Strat et Ernest Pelletier, du collège de Gravelbourg, sont venus passer les fêtes de la Toussaint chez M. et Mme A. Le Strat.

Une soirée de bingo avait lieu le dimanche 2 novembre dans l'école, au profit de l'arbre de Noël des élèves. Un bon nombre de personnes y assistaient.

M. André Plamondon a acheté la ferme de M. Robert Plamondon, de Methley, Man., et M. Lionel Bussière a acheté celle de M. Conrad Brisson, de Merritt, C.-B.

Chevaliers de Colomb

Conseil Langevin no 4280 (Régina, Sask.)

A cause du décès de Sa Sainteté le pape Pie XII, notre initiation conjointe avec le Conseil de Regina no 1247 fut remise au dimanche 9 novembre. Un banquet eut lieu à l'auditorium de l'église St. Mary après l'initiation.

Le 3 novembre eut lieu notre assemblée annuelle, genre "Smoker", au Columbus Club. Un ancien député de district, le frère Jos. Dempsey, donna un rapport sur la convention suprême qui eut lieu cette année à Cleveland, Ohio. Nous étions heureux d'avoir parmi nous, ce même soir, la présence du frère Aurèle Poirier, député de district. M. Poirier félicita le Conseil Langevin de son énorme progrès et lui souhaita succès à l'avenir.

Attention: le 28 novembre, n'oubliez pas notre grande danse Cabaret annuelle de la Ste-Catherine. Par gracieuseté des bonnes Dames de l'Autel de la paroisse St-Jean-Baptiste, un délicieux souper au spaghetti italien sera servi à la salle de l'église St-Jean-Baptiste: 75 sous pour adultes et 25 sous pour enfants. La danse au Columbus Club, à 9 h. p.m., sera conduite par le fameux orchestre des "Four Stars". Les billets à $3.00 le couple seront vendus à la porte. Nous vous promettons de la belle musique, de la bonne tire de Ste-Catherine, un délicieux goûter à minuit et des rafraîchissements pour tous les goûts. C'est notre seule danse annuelle et à nous d'en faire un succès.

Le 19 septembre, l'exécutif passa la résolution que dorénavant tous les frères chevaliers se feront un devoir de recevoir la sainte communion, chacun dans sa paroisse, le dernier dimanche de chaque mois.

Deux de nos frères, Paul Desjardins et François Caron, ont été récemment transférés à Prince-Albert et à St-Victor respectivement. Nous leur souhaitons bon succès dans leur nouveau milieu. Le frère Jean Fauchon a gracieusement accepté de remplacer le frère F. Caron comme secrétaire-archiviste.

TIT COQ.

St-Brieux

Prix de l'A.C.F.C.

Le dimanche 2 novembre avait lieu, au théâtre Midway, la distribution des prix de français de l'A.C.F.C. Divers autres prix furent aussi distribués. Un trophée pour cours supérieur alla à Mlle Laurette Carfantan, actuellement de Regina, qui obtint une moyenne de 89 pour cent; cours élémentaire, à Jean Perrot, moyenne de 99 pour cent, et pour l'école Tilly, Georgine Klimbek, moyenne de 86 pour cent.

Des prix de catéchisme, offerts par les Chevaliers de Colomb, furent distribués par M. Arvel Rhéaume: grades 11 et 12, Laurette Carfantan et Estelle Lavoie; grades 9 et 10, Edith Balog et Jeannine Ferré; grades 7 et 8, Maurice et Louise Mahussier; grades 6 et 7, Jocelyne Gueguen et Marie-Paule Creurer; grade 5, Bernard Buan et Julie Rhéaume; grade 4, Mariette Ferré et Elizabeth Martin; grades 2 et 3, Catherine Mahussier et Cheryl Lefebvre; grade 1, Valérie Carfantan et Diane Boulanger.

Des prix de politesse, dons de feu M. Ernest Lespéru, furent présentés aux élèves suivants: grade 12, Denise Dubé; grade 11, Monique Rocher, grade 10, Jeannine Ferré; grade 9, Léon Rhéaume; grade 8, Maurice Mahussier; grade 7, Albert Lavoie; grade 6, Vivianne Carfantan; grade 5, Robert Zabos et Patricia Magnus; grade 4, Rose-Marie Gallays et Marcel LeJan; grade 3, Catherine Mahussier, Cheryl Lefebvre et Emilie Tinevez; grade 2, Francis Gallays, Emma Staub et Anne Bishop; grade 1, Valérie Carfantan, Diane Boulanger, Robert Coquet et Marcel Rocher.

Le R. P. J.-A. Rivard, P.S.M., curé, dans son discours, souligna l'importance d'apprendre les deux langues officielles du pays dès le bas âge quand l'enfant apprend facilement.

Il y eut un court programme par les élèves, dirigés par leurs instituteur et institutrices et un film français sur le "Commonwealth".

M. Athanase Lavoie, président de l'A.C.F.C., présidait la soirée.

Réunion

A une réunion tenue le 29 octobre, les personnes suivantes furent élues à l'exécutif du comité de la patinoire: président, M. Laurent Happ; vice-président, M. Yves Tinevez; secrétaire, Mlle Denise Dubé; autres membres, Mme Bernard Tétreault, Mlle Lucille Creurer, MM. A.-T. Lavoie, Alexis Gallays, Peter Baran, Douglas Dugan, Edmond Gallays, Arvel Rhéaume et Daniel Carfantan.

Saskatoon

Retraite fermée

N'oubliez pas la retraite fermée pour les Dames de langue française qui aura lieu du vendredi 14 novembre, à 7 h. p.m., jusqu'au dimanche suivant. Il est vrai qu'il est difficile de laisser le foyer, mais les bienfaits d'une retraite fermée compensent bien pour ce sacrifice qu'on s'impose. Nous invitons aussi les dames des paroisses environnantes à se joindre à nous. Si vous désirez plus de renseignements, téléphonez aux personnes suivantes: Mmes A. Couture, WIndsor 9-2807; H. Cyr, CHerry 2-9340; G. Phaneuf, CHerry 2-9090; T. Préfontaine, DIckens 3-2003 et Mlle Rita Marcotte, CHerry 4-1059.

Naissance

Le 2 novembre, une fille, Donna-Marie, est née à M. et Mme H. Fahl (Odile Marchildon).

Çà et là

Mme A. Couture est en charge pour visiter les nouvelles familles de la paroisse.

MM. et Mmes Rolland Marcotte, de North Battleford, et Ludger Painchaud, de Prud'homme, visitaient la famille Ernest Marcotte à leur retour d'un voyage dans l'Est.

Mlle B. Tremblay, de Biggar, était en visite chez Mlle Jeanne Couture, dernièrement.

M. et Mme E. Allard ont eu la visite de leur parenté, de Gravelbourg.

Mlle Jeanne Couture, était en charge de la retraite fermée des gardes-malades, qui fut un grand succès. Mlles Couture et Marthe Henriet représentaient la paroisse.

Mme M.-L. Caillé, du Mont St-Joseph, à Prince-Albert, visita son fils, M. E. Caillé, et MM. et Mmes Aimé et Onile Loiselle et Mme A. Couture.

Mme Louis Juneau, de Prud'homme, visitait ses parents, M. et Mme Gédéon Masson.

Malades

Prompt rétablissement à M. Gédéon Masson et à Mmes H. Deschamps et L. Assié.

Thé de la Ligue Féminine

Le dimanche 9 novembre, à la résidence de Mlle Marthe Henriet, il y eut un thé en faveur des élèves catholiques de l'école pour les sourds. Les profits aideront à acheter les articles religieux dont les enfants ont besoin et pour organiser une "fête" de Noël. La table était recouverte d'une nappe en dentelle et décorée d'un centre couleur d'automne, fait de feuilles et d'épis de blé, et de chandelles dorées. Mmes Aimé Loiselle et S. du Chalard étaient les convocatrices pour l'occasion.

Mlles K. Philion et L. O'Connor et Mmes C. Grady et M. Klassen versèrent le thé. Mmes R. Turcotte et T. Préfontaine étaient au registre.

Mme R. Marcotte et Mlle M. Henriet recevaient les membres et les amies de la Ligue.

Les serveuses étaient Mlles Lucille et Rita Marcotte, Angeline Georget, Geneviève Gaudet, Jacqueline Desaulniers et Mmes Léonard Benoit et Paradis.

Avis aux abonnés

Pour toute demande de changement d'adresse, il faut mentionner l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresse.

Chaque demande de changement d'adresse doit aussi être accompagnée d'une des dernières bandes jaunes collées sur le journal.

Au Collège St. Thomas More

Le 21 novembre, le R. P. Léonard Kennedy, C.S.B., du département de philosophie du collège St. Thomas More, recevra le degré de docteur en philosophie de l'Université de Toronto. Le Père Kennedy fut absent du collège pour trois ans, en faisant des études supérieures à l'université et à l'Institut médiéval pontifical de Toronto.

Le titre de sa thèse est "L'abstraction et l'illumination dans la doctrine de saint Albert le Grand (1206-1280)". Elle traite de l'effort de saint Albert de synthésiser les théories de savoir d'Aristote et de saint Augustin.

• • •

Relevé numérique des élèves catholiques de l'Université de la Saskatchewan pour l'année 1958-59: Collège St. Thomas More (arts et sciences), 325; Collège d'Agriculture, 33; Collège de Commerce, 46; Collège d'Education, 76; Collège de Génie, 232; Collège des Gradués, 14; Collège de Sciences domestiques, 6; Collège de Droit, 29; Collège de Médecine, 23; Ecole d'Infirmières, 24; Infirmières du Programme C.T.P., 43; Collège de Pharmacie, 26; Ecole d'Agriculture, 7. Le total est de 884.

Il y a 90 étudiants qui prennent un cours par correspondance en psychologie générale.

D'ailleurs, il y a 140 étudiants catholiques inscrits au collège des Instituteurs de Saskatoon. Ils ont des fonctions religieuses et sociales au collège St. Thomas More.

Titanic

Mariage Duinat-Letarte

Le lundi 27 octobre, M. Jean Duinat épousait à Marsden Mlle Blanche Letarte. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Letarte, oncle de la mariée.

A l'issue de la cérémonie, une réception eut lieu à la salle Légion de Marsden. Quelque 50 invités étaient présents.

Au retour de leur voyage de noces à Montréal où résident les parents de la mariée, les nouveaux époux demeureront sur leur ferme, à Vanguard.

Meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux époux et bienvenue dans la paroisse à Mme Duinat.

Va-et-vient

M. et Mme Arsène Fiolleau et leur fils, Paul, se rendirent à Marsden pour assister au mariage Duinat-Letarte.

M. et Mme Pierre Fiolleau ont fait l'acquisition d'une nouvelle automobile Pontiac, dernièrement, et sont partis pour Sudbury, Ont., et autres endroits, accompagnés de leurs neveux, Paul et Raymond Fiolleau.

Mme Raoul Verreault et son fils, Percy, sont revenus sur leur ferme après avoir passé l'été à William Lake, C.-B.

M. Joseph Marioni, de Saskatoon, était en visite chez M. et Mme Marcel Fiolleau, dernièrement.

Cartes et bingo

Le dimanche 2 novembre avait lieu, dans la salle paroissiale, une partie de cartes et du bingo en vue d'acheter des cadeaux de Noël destinés aux élèves de l'école St-Jean-Baptiste.

Les gagnants aux cartes furent MM. Raymond Fiolleau, Berchmans Arcand et Edmond Mercereau et ceux au bingo, Mme L.-J. Doucette, Mlles Eva Fiolleau et Diane Doucette et M. Arthur Forseille, tous de Duck Lake, MM. Emile et Edmond Mercereau, Paul et Doris Fiolleau et Mme Marius Fiolleau.

Un billet de $10.00, mis en loterie, échut à M. Ernest Phaneuf, de St-Louis. M. Edmond Mercereau devina le nombre le plus rapproché de bonbons contenus dans un bocal et en fut l'heureux gagnant.

Cette soirée remporta la magnifique somme de $116.00.

Debden

Bazar

Le bazar annuel, qui eut lieu les 19 et 20 octobre, remporta un réel succès. Plusieurs personnes des paroisses voisines étaient présentes. Grand merci à tous ceux qui ont participé au succès de ce grand bazar. Le comité en charge est enchanté de la réussite.

Les prix du tirage furent gagnés par Mme Robert Laitres, couverture de laine; M. John Todd, service à dépecer; M. Laurent Ruel, réveil de voyage; M. André Duret, panier d'épicerie, et M. Philippe Pouliot, lampe électrique et ensemble de tables.

Anniversaire de mariage

Le lundi 27 octobre, M. et Mme Henri Bilodeau célébraient leur 25e anniversaire de mariage. Le lendemain matin, une messe fut chantée à leurs intentions par leur frère et beau-frère, le R. P. Gérard Fortier, O.M.I.

Après la messe, un déjeuner fut servi chez M. et Mme Henri Bilodeau auquel assistaient le R. P. G. Fortier, de Cluny, Alta, M. Normand Bilodeau, du collège St-Jean d'Edmonton, et M. et Mme Wilfrid Fortier, de North Battleford.

Les parents de la jubilaire qui ne purent assister à la fête étaient: sa mère, la Rév. Sr Véronique-de-Jésus, du Précieux-Sang, ses soeurs, les Rév. Srs St-Pierre et Rose-de-Jésus, du Précieux-Sang, Gérard-du-Sauveur et Ste-Agnès, de la Présentation de Marie, et sa fille, la Rév. Sr Anne-Louise, de la Présentation de Marie. M. Roland Fortier ne put laisser son travail.

Une soirée eut lieu chez M. Jean-Louis Bilodeau où se réunissaient les enfants, frères, soeurs, oncles et tantes des jubilaires. Une bourse considérable et d'autres cadeaux leur furent offerts. Un gâteau en forme de coeur ornait la table. Il y eut chants par MM. Wilfrid et Roger Fortier et Normand Bilodeau. Une adresse composée par leur fille, la Rév. Sr Anne-Louise, fut lue par une autre de leur fille, Thérèse.

Malades

Sont malades actuellement: Mme Gabriel Lehouillier et MM Jean-Baptiste Blais et Ephrem Beaulac.

Dollard

Souper

Le 19 octobre avait lieu le souper à la volaille organisé par les Dames de l'Autel. Grâce à la coopération de tous, cet événement fut un succès complet. Le comité des Dames de l'Autel tient à remercier tous ceux et celles qui ont prêté leur concours, ainsi que toutes les personnes de Shaunavon et d'Eastend qui étaient présentes.

Va-et-vient

Le lundi 3 novembre, M. l'abbé M. Minnes se rendit à Laflèche et à Gravelbourg.

M. et Mme Raymond Billard et leurs trois enfants ont passé quelques jours chez des parents de St-Boniface.

M. et Mme Edouard Goulet, ainsi que M. Jacques Chorel, de Ponteix, sont revenus d'un voyage de près de six semaines. Ils ont visité des parents dans différents endroits des provinces de Québec, Ontario et Manitoba.

Mme Anna Goulet est revenue d'un voyage à St-Boniface.

MM. Denis Roy et Philippe Lafrance, du collège de Gravelbourg, passèrent la fin de semaine dans leurs familles.

M. Alfred Fontaine et Mme Louis Gosselin sont allés visiter des parents au Manitoba.

M. et Mme Léon Lambert sont partis pour un voyage au Manitoba.

MM. E. Roy et Marc Coderre se rendirent à Gravelbourg et à Palmer.

M. et Mme Horace Desautels, Mme Lucien Desautels et sa fillette, ainsi que M. et Mme Jean Mondor et leur bébé, de Ponteix, étaient en visite chez leurs parents de Dollard.

M. et Mme J.-P. Larose sont partis pour quelque temps dans différents endroits du nord de la province.

Concours oratoire

Le 7 octobre eut lieu, dans la salle du village, le concours oratoire entre différentes écoles de l'unité. Voici les noms de ceux de l'école de Dollard qui y ont participé: Mlles Irène Lafrance, Elise Goulet, Doreen Mathieu, Lucille Mondor et Alma Goulet et M. Roger Roy.

Mlles Doreen Mathieu et Alma Goulet se classèrent premières dans leur groupe.

Courval

Shower

Le mercredi 29 octobre, un shower eut lieu, à la salle communautaire, en l'honneur de Mlle D. Maurice, institutrice, et de M. G. Gaudreau. De nombreux cadeaux leur furent présentés.

Va-et-vient

Le mardi 28 octobre, MM. et Mmes Joseph et Henri Arguin et leurs beau-frère et soeur, M. et Mme R. Piché, de Gravelbourg, partaient pour un voyage dans l'Est et aux Etats-Unis.

Mme Réo Tremblay est partie pour visiter des parents de l'Alberta.

Mme E. Curtis, de Montréal, et Mme O. Brin visitèrent M. et Mme D. Bennett, de Regina, pendant quelques jours.

Le dimanche 2 novembre, M. T. Aussant et sa famille visitaient M. et Mme R. Tremblay.

M. Ronald Landry, du collège de Gravelbourg, passait la fin de semaine dans sa famille, à l'occasion de la fête de la Toussaint.

M. et Mme J. Landry se rendaient à Regina, la semaine dernière, et ramenèrent leur fils, Luc, patient à l'hôpital des Soeurs Grises.

Alida

Çà et là

M. Emile Hess a fait un stage à l'hôpital de Gainsborough. Il est maintenant revenu chez son fils, Fernand.

M. et Mme Elmer Belmore avaient le bonheur d'avoir parmi eux, la semaine dernière, leur fils, Wilfrid, et son épouse, de Lacombe, Alta.

M. Elmer Belmore et ses fils, Marcel et Armand, se sont rendus à Storthoaks pour affaires, ces jours derniers.

M. Marcel Belmore et sa soeur, Léda, sont allés à Redvers pour affaires, récemment.

M. et Mme Lucien Neviause et leur fillette, de Redvers, visitaient la famille Elmer Belmore.

Mme Claude Belmore se rendait à Regina visiter sa fille, Mme John Ropp (Lillianne), et sa famille.

Mlle Léda Belmore doit quitter la paroisse pour aller passer les mois d'hiver chez sa soeur, Mme James Wilson (Lima), d'Indianapolis, Indiana.

M. et Mme Hector Boutin et leur fils, Emile, de Cantal, visitaient M. et Mme Elmer Belmore et M. Emile Hess.

M. et Mme Fernand Hess et leurs deux fillettes visitaient la famille Elmer Belmore.

Collège Notre-Dame de Prince-Albert

Le 17 septembre, cette année, marquait l'entrée au collège Notre-Dame. Les anciens comme les nouveaux s'adaptèrent assez vite au nouveau régime de la vie collégiale.

Le personnel, cette année, compte 9 prêtres avec M. l'abbé Aimé Doyon, recteur et le R. P. Charles Dubé, S.J., directeur des études. Parmi les professeurs, un auxiliaire séminariste, une Soeur Grise et un laïque, deux religieuses Oblates Missionnaires de St-Joseph dirigent le service de la cuisine.

Le retour aux études quoique pénible pour tous en délivraient quelques-uns d'un travail manuel souvent harassant. Cette année, au collège, les élèves viennent de presque tous les coins de la province de Saskatchewan: du sud jusqu'à Gravelbourg, de l'ouest jusqu'à North Battleford, de l'est jusqu'à Carrot River et du nord jusqu'à Buffalo Narrows. Parmi les élèves de Rhétorique, il y en a un qui vient même de la Hollande.

La cité étudiante du collège s'organisa dès le début. Les élèves de la classe de Belles-Lettres sont fiers de voir l'un des leurs choisi pour la présidence, Gilles Joanis, qui vient de la paroisse de St-Denis dans le diocèse de Saskatoon. Il forma son conseil et présenta les constitutions et les différents ministères.

Quelques élèves eurent la malchance d'avoir les oreillons: histoire de se donner des vacances supplémentaires.

Dernièrement se tint au collège une réunion générale pour les parents et les membres du Bureau des Gouverneurs. Parmi les personnages, on remarquait Son Exc. Mgr Léo Blais, fondateur du collège et aussi bien d'autres membres, et la grande famille du diocèse et du collège a resserré ses liens.

Lors du congé du 6 au 10 novembre, la plupart des élèves prirent un agréable repos dans leur famille; on dit même que les membres du personnel enseignant ont vu la chose d'un bon oeil.

Richard GERVAIS,
Belles-Lettres.

Vonda

Va-et-vient

M. et Mme Steve Willett et M. Harvey Willett et sa famille ont passé la fin de semaine du 12 octobre chez M. et Mme Bill Willett, de Regina.

MM. Pat. Enright et Ronald Willett, étudiants au collège Campion, de Regina, sont venus passer la longue fin de semaine au milieu de leurs parents et amis.

M. Matt Gryschuk, qui a eu le malheur de perdre son bras droit dans un accident au mois de juillet et qui est maintenant à la clinique de réhabilitation d'Edmonton, est venu passer la longue fin de semaine avec son épouse et son bébé.

Mlle Maria-Rita Avila, de Mexico City, Mexique, étudiante au couvent de Sion à Saskatoon, a passé la fin de semaine du 12 octobre chez ses amies Margot Fournier et Shirley Willett.

Mme Antoine Willett est allée passer quelques jours chez ses nombreux amis de Rosetown.

M. John Exner est revenu après avoir travaillé durant l'été à la construction de chemins en Alberta.

Mme Lorraine Gryschuk et son fils Kenney, après avoir passé quelques semaines chez leurs parents, M. et Mme Steve Willett, sont allés rejoindre leur époux et père à Edmonton.

M. et Mme John Exner et leur famille sont allés passer quelques semaines chez leurs parents et amis de Bangor.

Mme Louis Boutin, accompagnée de Mme André Bussière, est retournée à Windsor, Ont., par avion.

Jackfish

Mlle Cécile St-Amant est venue d'Edmonton où elle a subi une opération.

Le 5 novembre, le R. P. Roussel, O.M.I., chanta un service anniversaire pour M. Clément Bru et le 7 novembre, pour Mme Eugène Cadrin.

Le 2 novembre, il y eut bingo au profit de la patinoire. La somme nette de $213.00 fut réalisée.

Mlle Thérèse Gagné, d'Edmonton, est en visite chez ses parents pour trois semaines.

M. David Dion et sa famille sont déménagés dans leur maison au village.

M. et Mme Joyal, de Willow-Bunch, étaient en visite chez M. Louis Blanchette.



"Le coin des jeunes"

NE LES OUBLIONS PAS!

Novembre! Mois des grands vents, les dernières feuilles mortes sont tombées, les branches, nues. Novembre, mois des morts. Voyez-vous le rapprochement? Ne dirait-on pas que ce mois est nommé mois des morts à cause de sa tristesse, de ses branches dénudées qui font penser à la mort?

Le 1er. novembre, c'était la fête de tous les saints. Vos saints patrons, vos amis et parents décédés qui jouissent du bonheur céleste sont heureux de vous aider, mais pour cela il faut le leur demander, les aimer.

Le 11 novembre vous avez gardé à 11 heures, deux minutes de silence en souvenir de nos soldats canadiens morts au combat durant la guerre. Ne les oublions pas; ils ont donné leur vie pour la patrie, pour nous.

Quelques jours avant, le 2 novembre, l'Eglise a prié spécialement pour les âmes du purgatoire. Priez pour elles, faites souvent des sacrifices. Ça coûte bien sûr. Mais vous serez récompensés. Et puis n'avez-vous pas quelques petits péchés à expier? Vous pouvez aussi faire des visites au cimetière; on pense trop peu à nos morts qui sont pourtant plus près de nous que s'ils vivaient.

Peut-être avez-vous déjà entendu parler de Mgr Vital Grandin, un grand évêque oblat de l'Ouest mort en odeur de sainteté en 1902. (Son corps repose à St-Albert, Alberta.) Il avait une grande dévotion pour les âmes du purgatoire. En voici un exemple:

Un jour — c'était le 20 mai 1892 —, un enfant arrive tout essoufflé à l'évêché de Prince-Albert et annonce que le feu se répand dans un fourré, près des étables. Il était grand temps. Deux minutes plus tard, c'en eut été fait de toutes les dépendances. Les voisins accoururent. Grâce à une bonne provision d'eau toute proche, tous se mirent à combattre l'incendie.

Monseigneur était de la partie. "Après m'être fatigué, écrit-il, rendu malade, je suis allé devant le Saint Sacrement et j'ai promis un service pour les âmes du purgatoire."

La prière de l'évêque fut exaucée; on en fut quitte pour la peur. Le lendemain de cette alerte, on chanta à St-Albert, comme on le faisait tous les mois, une messe "pour les Ames".

Cousine JOSETTE.

☆ ☆ ☆

Chers jeunes cousins

Cousine Josette tient à remercier bien spécialement ses 27 petites cousines du grade 4 de l'école Marion, St-Boniface. Ces fillettes m'ont écrit de gentilles lettres me donnant d'intéressantes nouvelles et me disant qu'elles m'enverraient leurs compositions.

Pour les récompenser et les encourager, je fais paraître des bouts de leurs belles lettres en même temps que les deux premières compositions reçues la semaine dernière. Lundi, j'ai reçu les 27 compositions des gentilles petites cousines de l'école Marion et 10 de l'école Dugas, de Ste-Geneviève. Et j'en attends d'autres. En passant, mentionnez donc aussi dans vos lettres le nom de votre maître ou maîtresse et de votre école.

Et maintenant, la parole est à mes petites cousines.

☆ ☆ ☆

Notre maîtresse est Soeur Marie-Rachelle; elle est très bonne pour nous et je l'aime beaucoup. — Lorraine Allaire

• • •

A l'école, nous sommes de joyeuses Croisées. — Pierrette Hébert

• • •

J'aime ça lire La Liberté parce que souvent il y a de belles histoires. — Jacqueline Carrier

• • •

Je ne suis pas fière de moi-même parce que je n'ai pas lu votre lettre dans La Liberté. On écoute oncle Ubald à la radio française. Il a de très belles choses sur son programme. — Denise Mousseau

• • •

J'apprends beaucoup de choses intéressantes comme la géographie, l'arithmétique et la grammaire. — Denise Dubreuil.

• • •

Nous sommes des Croisées et des Apôtres. Nous aimons le Pape. — Rita Lanthier

• • •

Sa Sainteté Jean XXIII a un très beau sourire. Qu'il est bon. — Nicole Painchaud

• • •

J'aimerais bien ça aller voir le Pape à Rome. — Yvette Lanthier

• • •

Je ne serais pas gênée de parler à Sa Sainteté Jean XXIII. — Yvonne Allard

• • •

J'étais bien contente de recevoir mon bulletin. J'ai eu douze A. J'ai pris la résolution de faire encore mieux. — Hélène Proteau

• • •

Samedi, quand j'ai été chez mon oncle, le chien m'a sauté sur le dos et je suis presque tombée la tête la première. — Louise Bélanger

• • •

Il faut que j'arrête maintenant, mais je vais vous envoyer encore des petites lettres. — Emilienne Ricard

Mon animal préféré

Mon animal préféré est notre chatte. Son nom est Noirette. Elle se nomme ainsi parce qu'elle est presque toute noire. Elle a eu deux fois des minets. Et les deux fois elle en a eu trois.

Nous avons aussi un chien et la chatte en a peur. Nous l'aimons bien. Elle est très gentille. Et quand elle demande à manger je crois qu'elle demande bien.

Louise CHABALIER,
8 ans, Grade III,
Ecole Dubuc, St-Adolphe, Man.

• • •

Chère cousine,

Je suis Claire Desrosiers, âgée de dix ans. Je suis dans le grade six. Si je suis l'heureuse gagnante, j'aimerais avoir la biographie de sainte Geneviève.

Mon animal préféré est mon chien. Il s'appelle "Médor". Il est noir et blanc. Il a environ deux ans. Après la classe, quand il me voit venir, il vient me rencontrer en gambadant. Je m'empresse d'aller me changer de vêtements et ensuite je vais jouer avec lui. C'est surtout en hiver que nous aurons du plaisir à nous rouler dans la neige, lui et moi.

Ton amie sincère,

CLAIRE,
Ecole Dugas, Ste-Geneviève,
Man.

Faites ces jeux d'esprit

3) Mon premier est un divertissement.
Mon second est la négation du verbe être (2e pers. du sing.).
Mon troisième est un pronom de la 3e personne.
Mon tout forme le nom d'une période de la vie.

(Réponse, imprimée à l'envers : Jeunesse (jeu-n'es-se).)

★ ★ ★

4) Mon premier est un instrument de "Musique" (bûcheron).
Mon deuxième est un endroit où s'arrêtent les trains.
Mon tout est fabriqué de tabac.

(Réponse, imprimée à l'envers : Cigare (scie-gare).)

Au consulat

— Quelle est votre nationalité?

— Je ne puis le dire exactement, car ma mère était Française, mon père Anglais, et je suis né à bord d'un bateau espagnol dans un port italien; j'ai été élevé en Allemagne et j'habite le Portugal.

— Vous appartenez alors à la Société des Nations!

• • •

Siècle des machines

Grand-père promène sa petite Monique.

— Sais-tu, ma mignonne, quelle est cette machine rouge vif?

— Oh oui, grand-père, c'est un avertisseur d'incendie.

Et sais-tu comment on s'en sert?

— Bien sûr, répond fièrement la petite: on met deux sous dedans et il en sort des pompiers!

Les études secondaires nécessaires

ST-JEROME — Au banquet qui a marqué le 5e congrès annuel de l'Association des commissions scolaires du diocèse de St-Jérôme, S. Exc. Mgr Emilien Frenette, évêque de St-Jérôme, a déclaré qu'il faut se rendre à l'évidence que l'instruction secondaire est devenue une nécessité et qu'un enfant ne peut plus aujourd'hui se contenter d'un simple certificat de 7e année qui ne compte pour rien dans ce monde de spécialisation.

"Depuis 20 ans, a dit le prélat, la question de survivance se pose de façon tragique. Les commissaires ont un rôle à jouer, qui ne se borne pas seulement à la construction d'écoles mais va jusqu'à la formation des enfants, les citoyens de demain, au nom des parents, de l'Etat et de l'Eglise. Certes, les problèmes sont complexes, mais cessons de voir les choses avec nos yeux d'il y a 15 ans. Scrutons l'avenir et les problèmes d'éducation, trouvons leur une solution par l'union. Une association comme la vôtre constitue une force de représentation, elle est une force auprès de l'opinion publique qu'il ne faut peut-être pas brusquer, mais façonner graduellement.

Suggestions opportunes

Mgr Frenette a noté que toutes les commissions scolaires devraient appartenir à la Fédération, qui est une force irrésistible dans le domaine de l'éducation et qui l'a prouvé par son mémoire à la commission Tremblay lequel comportait une vue d'ensemble et des suggestions parmi les plus sensées et les plus au point sur les questions scolaires.

"Les 25,000 enfants du diocèse, a dit le prélat, c'est la richesse de demain. C'est la relève aussi. Il faut donc garder les enfants dans les écoles le plus longtemps possible, et l'éducation secondaire est un problème d'adolescents.

Nous débordons de talents chez nous. Nous sommes peut-être contents de voir nos enfants aller jusqu'en 7e année, encore plus les voir aller jusqu'en 9e année, mais avons-nous raison d'être fiers si un an, deux ans après leur sortie des classes, ils battent les pavés à cause d'un manque de préparation?"

Faisant observer que si les contribuables de langue anglaise prennent à coeur la cause de l'éducation au point de conduire leurs enfants jusqu'à la porte des écoles, Mgr Frenette s'est demandé si nos compatriotes ne pourraient pas en faire autant pour favoriser l'éclosion de tous les talents de leurs enfants.

Nos chances

On reprochait à un journal d'une petite ville le nombre de fautes qu'on rencontrait dans ses pages.

Voici ce que le rédacteur écrivait dans son édition suivante:

"Oui, nous savons qu'il y avait quelques erreurs dans notre journal de la semaine dernière. Nous allons même avouer qu'il y en avait dans nos numéros antérieurs, mais avant de nous confondre avec trop de sévérité, nous voudrions attirer votre attention sur ce qui suit:

"Dans une colonne ordinaire d'un journal, il y a environ 10,000 lettres et il existe 7 positions possiblement erronées pour chaque lettre, ce qui fait 70,000 chances de faire des erreurs et plusieurs millions de chances en ce qui concerne les transpositions.

"Il y a 48 colonnes dans ce journal alors vous pouvez facilement vous rendre compte de nos chances d'erreur.

"Alors n'êtes-vous pas un peu honteux d'avoir fait une colère à propos de nos erreurs de la semaine dernière?"

Commerce de Montréal n'a ni 10,000 lettres par colonne, ni 48 colonnes, mais il ne manque jamais complètement sa chance de se tromper. Soyez sûrs que nous faisons notre possible et que nous nous excusons de vous faire sursauter parfois.

(Commerce-Montréal)

Attention!

Nicole Painchaud, 9 ans, grade 4, de l'école Marion, est la gagnante de cette semaine. Sa lettre a été tirée au sort devant témoins et elle recevra un beau livre sous peu. Son choix ... un livre d'aventures.

• • •

La semaine prochaine, ne manquez pas de lire dans le coin des jeunes un rapport sur les journées d'études des chefs d'équipe des grades 4, 5 et 6 de la Croisade Eucharistique, qui ont eu lieu le 23 octobre à St-Boniface, Aubigny, Notre-Dame-de-Lourdes et Ste-Anne-des-Chênes. Vous pourrez y lire quelques commentaires et impressions des jeunes qui ont participé à ces journées. Ce sera très intéressant.

C. J.

LA PLUS BELLE HISTOIRE DU MONDE — 56

Texte inspiré du Père THIVOLLIER — Images de MARIE PIGNAL



1. Ce soir-là, deux hommes cheminent sur la route qui conduit de Jérusalem au village d'Emmaüs. Ce sont des disciples de Jésus, que la fin tragique et ignominieuse de ce dernier a déçus et désolés. Soudain, un autre voyageur les rejoint et leur adresse la parole, tout en marchant.

2. "Comment pouvez-vous demander de quoi nous parlons? dit l'un d'eux. Comment parler d'autre chose que de la triste affaire du Prophète en qui nous avions cru, Jésus de Nazareth ? Etes-vous si étranger que vous ne sachiez pas ce qui vient de se passer à Jérusalem ? Nos prêtres l'ont pris, condamné et fait mourir dans la honte entre deux voleurs."

Alors Jésus — car c'est lui, le voyageur —, leur explique le sens des Ecritures en ce qui concerne sa passion et sa mort.



3. Le soleil se couche sur la campagne printanière, et voici les premières maisons du village. Les deux voyageurs entrent dans la demeure qui borde la route; Jésus fait mine de vouloir aller plus loin, mais les deux hommes l'invitent à rester avec eux. Sa compagnie leur procure une joie mystérieuse qui ressemble à un espoir renaissant: sa manière d'expliquer les Ecritures est si lumineuse, si consolante !

4. Le repas est servi; les trois voyageurs se mettent à table. Sans doute les deux hommes ont-ils grand faim, après cette longue marche; aussi mangent-ils sans trop regarder autour d'eux. Mais un geste de l'étranger attire leur attention: après avoir pris du pain, il prononce une bénédiction, partage le pain et le distribue.

Alors ils le reconnaissent: "C'est Jésus !" Il a consacré le pain ! C'est le Seigneur ressuscité ! Mais Jésus disparaît à leurs yeux.

(A SUIVRE)

Réalisé par la SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE, en collaboration avec le Centre de la Bible diocésain.

Qui aura la terre familiale?

(Deuxième partie)

Il vaudrait mieux peut-être parler à tous et chacun des siens de sa façon d'entrevoir le règlement de sa succession, de ses implications pour chacun? Celui qui prévoit se fixer sur la terre pourra encourir des frais, pour la rénovation de la maison, l'amélioration du sol ou du bétail, se procurer des instruments aratoires, mais comment cette augmentation d'actif sera-t-elle appréciée dans le partage éventuel? Si un cultivateur projette donation totale ou partielle, ou vente à un fils, sera-t-il trop lourdement grevé? Il semble qu'il faille tenir compte de tous ces facteurs.

Quelques suggestions

Nous avons analysé les inconvénients qui peuvent surgir advenant la mort du cultivateur ou son invalidité.

S'il consent vente ou donation totale ou partielle il faudra tenir compte des points suivants:

1) Se rappeler qu'il faut un revenu suffisant pour le cultivateur et sa femme et ses dépendants, après qu'il aura disposé de son bien;

2) Ne pas charger trop lourdement celui qui voudra garder la ferme, car elle sera toujours le gîte temporaire, l'escale de ceux qui l'ont quittée ou délaissée et qui y reviendront passer vacances, y prendre des repas, y enverront des enfants pour l'été et tout cela comporte, avec l'agrément de maintenir des liens charmants, des frais plus ou moins élevés;

3) Viser moins à un partage égal entre ses enfants qu'à une division équitable de l'actif transmis;

4) S'assurer que la ferme transmise ne cesse pas d'être assumée par l'occupant, car un intervalle dans l'exploitation exige un nouveau cheptel, d'autres instruments et d'innombrables accessoires ou outils qui, advenant non-exploitation, sont vendus à vil prix ou donnés;

5) Etablir un arrangement juste, avec l'exploitant, afin qu'il puisse vivre sans se mettre à la gêne. Si le cultivateur est économe, il lui restera quelques dollars pour encourager un filleul, souligner un anniversaire, etc.;

6) Prévoir les droits de succession s'il doit y en avoir. Etablir clairement ce qui sera sien, propriété de son épouse jusqu'à sa mort;

7) Choisir le fils ou le gendre qui aime la terre et qui voudra en assurer la permanence de possession dans la famille;

8) Consulter un notaire qui connaît la valeur de la terre, son revenu normal, ses possibilités;

9) Discuter de son projet librement avec sa femme et les siens réunis et que le cultivateur qui vend ou fait donation s'emploie à convaincre ses proches qu'il agit pour sa paix, celle de sa famille, dans un souci de justice, non d'égalité, ce qui n'est jamais possible;

10) Ne pas attendre pour concrétiser ce plan que des actes injustes aient été posés, ou qu'il soit malade et incapable de faire face à la réalité;

11) Agir à temps et avec franchise préviendra les conflits familiaux, la vente éventuelle de la terre ancestrale si le possédant a dû assumer des charges trop onéreuses;

12) Se rappeler que l'Office du crédit agricole du Québec n'a pas été institué pour payer des héritages au détriment d'un seul qui devra rembourser l'hypothèque due, mais que cet organisme peut intervenir et c'est son rôle, pour aider le cultivateur à assurer la permanence de l'exploitation de sa ferme.

Concorde avant tout

S'il agit ainsi à temps, le cultivateur qui prend sa retraite ou se prépare à la prendre, aura la paix de l'esprit. Il aura assuré l'exploitation continue de sa ferme. Il contribuera à la garder dans la famille. L'exploitant qui lui succédera sera heureux parce qu'il aura eu justice et les autres enfants également.

Les questions d'argent discutées quand le malheur frappe, quand les nerfs sont tendus par les événements, provoquent des tensions, des malaises.

La mort survient parfois brusquement, parfois à la suite d'une longue maladie. Les uns ont dû s'occuper du mourant avec plus d'assiduité tandis que d'autres, éloignés ou ayant charge de jeunes enfants, n'ont suivi les événements qu'à distance mais avec leur coeur angoissé.

Quand les uns et les autres sont fatigués de ces veilles, de ces démarches causées par la maladie ou les funérailles, ce n'est plus le temps alors de discuter d'arrangements financiers. Certes il faut le faire alors, mais le climat de sérénité, de calme, d'objectivité, fait défaut. On sait ce qui peut s'ensuivre: un mot de trop, une phrase résultant de la fatigue parce que l'un ne s'est pas occupé de ceci, que l'autre a semblé se désintéresser des veilles requises, des démarches fastidieuses, et c'est un éclat, une friction. Il n'en faut pas davantage pour provoquer des conflits, qui peuvent durer indéfiniment, entre gens qui s'aiment bien.

Que le cultivateur prenne donc ses dispositions quand il est en santé. Les arrangements successoraux établis à temps ne font pas mourir, pas plus que l'Extrême-Onction n'aggrave l'état du malade.

Que ces propos inspirés par le souci de la classe agricole guident les intéressés ainsi que les cultivateurs en cause. En toute confiance le cultivateur pourra partir pour le grand voyage en se disant que la terre ancestrale continuera et ses enfants béniront sa mémoire car il comprendra que chacun a désiré la justice, l'équité et la paix familiale qui sont des biens inestimables.

Les notaires continueront, nous n'en doutons pas, à collaborer avec les cultivateurs qui désirent obtenir un emprunt de l'Office du crédit agricole du Québec et avec ceux qui en ont déjà obtenu un. Ils continueront aussi à guider judicieusement, comme ils l'ont fait dans le passé, les cultivateurs-emprunteurs de l'Office, tous ceux qui aspirent à emprunter.

Et la loi éminemment sociale et bienfaisante administrée par l'Office du crédit agricole continuera ses effets salutaires d'ordre familial, social, national même.

Les lois sociales sont édictées pour rendre service aux citoyens. Les hommes ne sont pas au service de la loi mais la loi doit toujours être au service des hommes.

(La Presse)

Notes agricoles

Essais de rusticité chez les plantes

OTTAWA — Les épreuves visant à déterminer la rusticité des plantes et leur faculté d'adaptation surtout dans les provinces des Prairies constituent l'une des principales tâches de la Ferme expérimentale de Morden, Man., depuis les premières plantations faites à cet endroit en 1916. Au cours des années qui ont suivi, des centaines de variétés et d'espèces de plantes ornementales ont été cultivées, éprouvées et soumises à des essais d'adaptation dans diverses régions des Prairies. Présentement, les essais à Morden groupent environ 1,600 espèces et variétés de plantes ligneuses d'ornement et 1,300 espèces et variétés de plantes vivaces herbacées.

La rusticité des plantes ne signifie pas seulement leur faculté de résister aux basses températures; elle est liée à plusieurs autres facteurs physiologiques importants, loin d'être tous entièrement compris, déclare M. W. A. Cumming, expert à Morden qui rapporte ces faits. Par exemple, certaines plantes, qui possèdent une grande résistance au froid, réagissent très vite aux montées de la température en hiver et au tout début du printemps. Leur période de sommeil ou de repos est facilement interrompue de sorte que, si la vague de chaleur est suivie d'une autre vague de froid, leur vie même peut être compromise. La chose se produit souvent dans les régions exposées aux vagues soudaines de ce vent chaud appelé "Chinook".

C'est aussi un caractère particulier des nombreuses plantes originaires du centre de l'Asie. Parce qu'elles commencent à pousser tôt le printemps, souvent elles sont gravement endommagées par les gelées tardives. La capacité que possède la plante de retenir l'humidité au cours de nos longs hivers constitue un autre facteur important. Les plantes qui se lignifient bien avant les grosses gelées ont plus de chance de s'en tirer indemnes que celles dont la pousse se prolonge jusqu'à la fin de l'automne. Cette caractéristique, ainsi que d'autres qualités de même nature, déterminent l'adaptabilité de la plante aux régions qu'on lui destine.

Des procédés plus courts ont été mis au point et d'autres le seront en vue de déterminer l'aptitude que manifestent les plantes à supporter de basses températures. On compte ainsi éliminer des champs d'essai, au stade de plantule peut-être, celles qui succombent facilement au froid. Cependant, les plantes gardées à l'essai devront manifester leur rusticité aux conditions du milieu qu'on leur destine. C'est là un travail de recherche à longue échéance qui requiert la collaboration des institutions publiques et des cultivateurs qui habitent dans les diverses zones de rusticité du territoire à l'étude.

Des listes de plantes recommandées, préparées en collaboration et à la suite d'expériences effectuées sur place, sont distribuées habituellement par le ministère de l'Agriculture des provinces. Ces listes sont revisées à intervalles réguliers de façon à inclure autant que possible les dernières plantes à démontrer leur adaptabilité; de façon à éliminer celles qui doivent céder la place aux autres espèces plus appropriées.

Les pépiniéristes réputés fondent leur production principale sur les espèces et les variétés éprouvées et recommandées, capables d'endurer les rigueurs de notre climat. Ces derniers sont le mieux en mesure de fournir aux jardiniers des plantes les mieux adaptées à chaque région du pays.

AU POSTE CBWT

Le samedi 15 novembre

Emission pour enfants

L'émission pour enfants sera à l'affiche de 11 h. 30 à 12 h. a.m. et présentera "Pépinot".

Music Hall

De 12 h. a.m. à 1 h. p.m., le "Music Hall", avec Michelle Tisseyre, mettra en vedette la charmante diseuse Monique Leyrac, la chanteuse québecoise Colette Gauvreau, un groupe de musiciens comiques appelés les Cordolins, les danseurs-comédiens Gail et Paul et les comédiens bien connus Paul Guèvremont et Jean Rafa.

Le dimanche 16 novembre

Au p'tit café

A l'émission "Au p'tit café", de 1 h. 30 à 2 h. p.m., seront en vedette les animateurs Dominique Michel, Pierre Thériault et Normand Hudon et les invités d'honneur Luc Poret et Janine.

Cinéma chez soi

La série "En première" sera remplacée par l'émission "Cinéma chez soi" qui présentera "Donizetti" de 2 h. à 3 h. p.m.

Avis

Nous ne sommes pas responsables des changements imprévus qui peuvent être apportés à ce programme.



par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Tandis que les espoirs des Argos de Toronto s'envolaient en fumée, tous les yeux des partisans du football canadien étaient rivés sur le classement des équipes, afin de savoir qui ferait face à qui. Dans l'Est, la semi-finale opposera Ottawa à Montréal, et l'équipe de la métropole sera légèrement favorite pour l'emporter, à cause de son jeu de passes toujours dangereux quand il fonctionne bien. Dans l'Ouest, les Eskimos seront le choix des experts pour triompher des Riders, même si on ne se base alors que sur la force de l'habitude. Quoiqu'il arrive, les Blue Bombers seront certainement le choix des connaisseurs pour remporter les honneurs dans la série finale, mais on se demande si Hamilton, qui a fort mal joué depuis un mois, pourra résister à l'élan de ses adversaires, dans l'Est.

Quoiqu'il arrive la fièvre du football va commencer ses ravages d'ici très peu de temps. La radio et la télévision vont mettre tout en oeuvre pour retransmettre à des millions de partisans de la dernière heure, les péripéties des joutes des éliminatoires. Il est intéressant de noter que dès que l'enjeu en vaut la peine, le nombre des partisans augmente très sensiblement. Des messieurs très dignes, qui ne lisent jamais les pages sportives, deviennent tout à coup des experts qui peuvent deviser de football avec les plus érudits.

Chose décidée, nous ne nous rendrons pas à Vancouver cette année. Nous craignons ces voyages depuis plusieurs années déjà, et tant que nous pourrons suivre les plus hauts faits des joutes importantes disputées à l'étranger, nous nous efforcerons d'éviter les dangers que présentent de tels "safaris". Cela veut sans doute dire que nous ne sommes plus aussi jeune qu'avant, ou alors que nous sommes devenus plus sérieux et que nous préférons une analyse réfléchie d'une joute, à l'agréable hystérie engendrée par la présence, dans un même lieu, de milliers de personnes, toutes un peu folles, mais s'amusant très fermement.

Décidé enfin!

Le match Durelle-Moore aura finalement lieu à Montréal, le 10 décembre, tel que prévu. Après bien des querelles inutiles, les promoteurs et une foule de personnes, dont Archie Moore, ont fini par s'entendre. On a annoncé que Moore touchera $100,000, pour défendre son titre, bien qu'il n'en recevra que $75,000, ce qui est déjà pas mal du tout. On a annoncé aussi que le combat ne serait pas télévisé à proximité de Montréal, ce qui est logique, et que Moore serait le favori pour triompher de Durelle, ce qui est plein de bon sens.

On est assuré d'en voir de toutes les couleurs d'ici le match cependant, puisque Jack Kearns semble s'être approprié le travail de publiciste. Il a déjà commencé à raconter des histoires en affirmant qu'il avait reçu une commande de $10,000 pour des billets. On voit difficilement, à un mois d'avance, un entrepreneur achetant $10,000 de billets, avec tous les risques d'une remise ou d'une mauvaise vente. Mais Kearns ne se laisse pas étrangler par la logique et il a annoncé que le combat serait un succès.

En attendant ce match, soulignons qu'un spectacle dégoûtant a pris place dernièrement qui ne devrait pas être toléré. Ezzard Charles, un ancien champion du monde, a été mis hors de combat par un jeune inconnu et plusieurs Commissions athlétiques ont décidé de suspendre Ezzard avant qu'il ne perde complètement la raison. Charles a été un de nos pugilistes favoris, mais il est rendu au bout de sa corde et sa présence dans l'arène n'est qu'une autre preuve de l'avidité d'exploiteurs sans scrupules qui abusent de la crédulité du public et d'un épuisement moral chez un individu qui devrait être protégé par la loi. Espérons que Charles ne sera pas réinstallé et qu'on ne lira pas un jour dans les journaux que ce valeureux pugiliste a trouvé une mort sans gloire, dans l'arène obscure d'une petite ville d'un pays qui se veut civilisé, mais qui, au fond, ne l'est pas plus que nous le sommes...

A force de petits coups, on abat les grands chênes.

• • •

N'achetez jamais ce qui vous est inutile sous prétexte que c'est bon marché.

Feuilleton de "La Liberté et le Patriote"

MARIAGE DE RAISON

par O'NEVÈS

NUMERO 3

Les fleurs cueillies, il vint s'asseoir près d'elle et, les lui présentant:

— Une très légère réparation de ma sottise, dit-il.

— Le château est très beau, remarqua Gaëlle.

— Vous ne le connaissiez pas?

— Non, depuis quelques années j'habitais l'Algérie. Je ne suis ici que d'hier. Je suis la fille du marquis de Rosvellec. M. de Pomereuc sera-t-il fâché de mon intrusion chez lui?

— Je crois que, loin d'en être fâché, il en sera très content.

— Pauvre monsieur!

— Vous le plaignez?

— Beaucoup. Son sort est si triste. J'en ai entendu parler par notre jardinier.

— Que vous a-t-il raconté?

— Que M. de Pomereuc est un grand malade qui vit très retiré.

— Et vous en avez eu pitié?

— Ce doit être si pénible quand on est très riche, que l'on habite un si beau château, de savoir qu'il faudra tout abandonner.

Son compagnon eut un sourire mélancolique.

— Il lui a été pénible surtout de renoncer à sa carrière. Il eût préféré mourir en servant jusqu'au bout son pays. Mais puisqu'il nous faut à tous tout quitter...

— Sans doute, mais ordinairement on n'y pense guère. Heureusement, M. de Pomereuc est vieux.

— Vieux?

— Il ne l'est pas?

— Pas tant que cela. Puisqu'il est votre voisin, cela vous intéressera peut-être que je vous en parle. Son père était un homme de bien, intelligent, actif, s'occupant de nombreuses affaires qui, bien menées, réussissaient. Il acquit ainsi une belle fortune qu'il dépensait généreusement au service du prochain et surtout au service des plus utiles oeuvres sociales. Son fils entra par goût dans l'armée, il ne se soucie pas de l'argent et a horreur des affaires. Il aime les arts, la musique et les sports. Gravement blessé à la guerre, il se croyait convalescent quand il sentit soudain une vive douleur dans la poitrine, une singulière angoisse. La nuit ne lui apporta aucun soulagement. Le médecin, le lendemain, parla d'un grave désordre du coeur. Un célèbre spécialiste consulté fut, après des soins sérieux et prolongés, plus affirmatif encore. Sollicité de parler avec une entière franchise, il avoua à son client que sa maladie ne pardonnerait pas. Mieux valait que Raymond de Pomereuc fut averti qu'il mourrait sans doute subitement, le jour peut-être où il s'y attendrait le moins. En somme, le praticien condamnait le patient à n'être plus qu'un mort vivant.

— Oh! c'est terrible d'être jeune et plein de vie et de ne pas pouvoir se servir de ses dons, s'affligea Gaëlle.

— Oui, c'est triste. Pour arracher encore quelques jours à la mort, l'homme sans avenir est venu habiter ce château bâti par son père et y mène une vie de reclus. Il ne voit à peu près personne. Il lit, fait de la musique, collectionne des tableaux... et attend la fin.

— Il doit être très malheureux.

— Il s'est résigné. Mieux valait que je vous dise l'histoire vraie de Raymond de Pomereuc, que vous auriez pu entendre de sources moins sûres.

— Eh bien! je crois qu'il lui serait bon de s'entourer de quelques vrais amis. De passer chaque jour dans la solitude attendant...

— La mort, acheva pour elle son informateur. Votre père est son plus proche voisin, il a évité de faire sa connaissance.

— Il a eu tort, mon père se serait efforcé de rendre sa vie moins pénible.

— Et vous?

— Moi aussi, j'essaierais de le faire oublier. Il est tard, il est grand temps que je rentre.

— Je vous ai retenue trop longtemps. Je vais vous montrer le plus court chemin.

Un domestique s'approchait.

— Le courrier, Monsieur a demandé qu'on le lui apporte.

Une des lettres portait l'adresse écrite d'une main hardie.

Involontairement, Gaëlle lut: "M. de Pomereuc".

Un instant, elle regarda le destinataire, d'abord stupéfaite, puis indignée:

— Vous êtes M. de Pomereuc?

— Oui, et j'ose à peine vous demander pardon.

— Pourquoi ne me l'avez-vous pas dit?

— Je ne sais trop. Je déteste parler de moi et pourtant je désirais votre sympathie. La tentation d'avoir votre pensée vraie sur mon cas m'a entraîné.

La tristesse de la voix fondit le courroux de Gaëlle.

— Je vous plains, dit-elle, mais réellement vous ne paraissez pas...

— Non, je sais. Puis-je vous demander de me prouver votre pitié?

— Comment?

— Vous m'avez dit que le pauvre sire que je suis devrait s'entourer d'amis. Voulez-vous solliciter votre père de me montrer un peu d'amitié? Je sais qu'un homme condamné à mort n'est pas une société agréable...

— Oh! ne parlez pas comme cela!

— Je vous demande de plaider ma cause.

— Je le ferai de tout coeur.

— Merci.

Et sans rien ajouter, elle le quitta.

Il la regarda s'éloigner.

"Une belle jeune fille, pensa-t-il, et un coeur plein de tendresse et de pitié. Je voudrais la revoir... Quel fou que je suis! Le charme d'une jeune créature si séduisante... quand on a déjà un pied dans le tombeau..."

CHAPITRE III

En revenant chez elle, Gaëlle pensait à l'ermite avec sympathie. L'expression de son visage, le timbre de sa voix, l'avaient conquise.

Elle rentra au château juste à temps pour rencontrer son père à la porte de la salle à manger.

— Je vois que tu es déjà sortie, fillette, dit le marquis; tu as cueilli des fleurs.

— On les a cueillies pour moi.

— M. de Pomereuc?

— Je l'ai rencontré dans le bois; je ne me doutais pas que je n'étais plus chez nous.

M. de Rosvellec s'assombrit, et d'un ton presque grondeur:

— Je ferai relever la clôture.

— M. de Pomereuc est très aimable, père chéri, et son sort est si triste. Il est bien à plaindre.

— Sans doute, sans doute, mais je ne le connais pas.

— Eh bien! mon cher papa, ce serait un grand acte de charité, je vous assure, d'entretenir avec lui des relations de bon voisinage... d'amitié.

— Je vois moi-même très peu de gens, et puis, je ne puis oublier que ces terres étaient les miennes.

— Je comprends bien, père chéri, mais enfin, ces terres, on vous les a achetées, on ne vous les a pas volées.

— Où veux-tu en venir? demanda le marquis, maussade.

Gaëlle leva sur lui ses grands yeux pleins de tendresse.

— C'est bien simple, papa. Pourquoi ne feriez-vous pas une visite à ce pauvre reclus? Je suis sûre que votre démarche lui causerait une joie que vous n'imaginez pas.

— Pourquoi n'est-il pas venu lui-même?

— Je vous l'ai dit; il se croit condamné à ne pas sortir de chez lui; j'ai eu l'impression qu'il vit dans une angoisse continuelle.

— Un malade préfère la paix, la tranquillité.

— M. de Pomereuc m'a demandé mon amitié.

— Il me semble que votre connaissance a fait beaucoup de progrès en peu de temps.

Gaëlle eut un rire ouvert.

— J'ai cru d'abord qu'il voulait me tuer; il a bien fallu qu'il s'expliquât, et nous ne pouvions ensuite garder la raideur de deux piquets.

Elle raconta à son père, avec une verve entraînante, ce qui s'était passé.

— Allons, concéda son père en la regardant de côté, je vois que tu renverses les rôles et qu'il me faut t'obéir. Puisque tu veux que je fasse une visite à ce monsieur qui t'intéresse, autant vaut que je me décide tout de suite. Cet après-midi, si tu es disposée?

— Si je suis disposée?

— Naturellement, je t'emmène.

— Vous m'emmenez?

— Puisqu'il t'a demandé ton amitié, goguenarda le marquis.

— Je suis une fille obéissante, rit Gaëlle, plus contente au fond qu'elle n'eût voulu l'admettre.

L'après-midi, M. de Rosvellec commanda à Jérôme d'atteler la calèche. Gaëlle protesta. C'était bien plus simple de faire à pied par le bois le court trajet; le marquis jugea plus digne de se présenter par la grande avenue.

— Quel contraste! murmura-t-il quand le château fut en vue. C'est l'heure des nouveaux riches.

Gaëlle n'eut pas le temps de protester. Jérôme ouvrait la portière, et Raymond de Pomereuc descendait le perron, au devant de ses visiteurs.

Il les reçut avec une telle cordialité que la glace de M. de Rosvellec fondit; il expliqua:

— Ma fille m'a confessé son délit. J'ai tenu à m'excuser en personne de son indiscrétion involontaire.

— Je suis bien heureux que vous ayez jugé nécessaire de le faire, cher Monsieur.

— La clôture... commença le marquis.

— Oh! j'espère bien que vous ne la ferez pas redresser. J'avoue que quelquefois moi-même je suis tenté de n'en pas tenir compte.

— Vous avez fait des changements...

— Que vous jugerez des améliorations, j'espère, dit l'hôte.

Et, glissant sur le sujet:

— Me permettez-vous, Mademoiselle, de vous offrir une tasse de thé?

Gaëlle sourit, et après un coup d'oeil rapide à son père, accepta.

Le maître de maison sonna, un domestique se présenta, reçut quelques ordres qui furent exécutés dans le sens le plus large, car après moins d'un quart d'heure, un goûter copieux et raffiné était servi.

Raymond de Pomereuc approcha du feu un fauteuil bas, confortable.

— Si vous voulez bien vous asseoir ici, Marquis, Mademoiselle Gaëlle se chargera, j'espère, du rôle de maîtresse de maison et vous servira.

Son sourire disait sa joie de sa présence.

La jeune fille s'occupa de son père, puis vint au jeune homme, soulevant la théière au-dessus de sa tasse.

— Pas de thé pour moi, Mademoiselle.

— Vous n'en prenez pas?

— Jamais, seulement du lait ou du tilleul...

Tout en s'occupant de ses hôtes, sans rien prendre lui-même, il offrit:

— J'ai dans la galerie quelques toiles que je prendrais plaisir à vous montrer.

— Notre visite a déjà été bien longue, protesta M. de Rosvellec.

— Oh! non, je suis si heureux, mais si vous préférez, pour avoir plus de loisir, remettons cette étude à un autre jour.

— C'est vous maintenant qui viendrez, dit M. de Rosvellec.

La simplicité du jeune homme avait dissipé ses préventions.

— Venez dîner avec nous un jour prochain.

— Merci, merci de tout coeur, mais je me suis fait une règle absolue de ne jamais accepter aucune invitation. Je serais mille fois heureux si vous vouliez bien me faire, vous, l'honneur de venir demain soir.

— Eh bien! à demain, accepta le marquis avec rondeur: désormais, nous mettrons de côté toute cérémonie.

Le domestique introduisait un visiteur qui, à la vue du groupe, se tint sur le seuil de la porte.

C'était un jeune homme de haute taille aussi, et de bonne apparence.

— C'est toi, Philippe? dit Raymond de Pomereuc, si tu veux bien m'attendre dans la galerie, je serai à toi tout à l'heure.

(A suivre)



Gâteau renversé "Boutons de Roses"

Les desserts appétissants ajoutent de l'éclat à n'importe quel repas. Ce gâteau renversé "Boutons de roses" offre le double avantage d'un pouding à base de gâteau et d'une savoureuse garniture confectionnée principalement de moitiés d'abricots en conserve et de cerises au marasquin. Ce pouding est délicieux servi avec de la crème fouettée ou avec une sauce aux abricots apprêtée avec le sirop des abricots en conserve.

Gâteau renversé "Boutons de roses"

Rendement: 6 portions

- 3 c. à table de beurre
- 1 tasse de cassonade légèrement pressée
- 1 c. à table d'eau
- Cerises au marasquin
- 1 boîte (20 onces) de moitiés d'abricots
- 1½ tasse de farine tout-usage tamisée une fois
- ou 1¾ tasse de farine à pâtisserie tamisée une fois
- 2½ c. à thé de poudre à pâte
- ½ c. à thé de sel
- ¼ de c. à thé de muscade râpée
- ⅓ de tasse de shortening
- ⅔ de tasse de sucre granulé
- 2 oeufs
- ½ tasse de lait
- 1 c. à thé de vanille

Graisser un moule à gâteau rond de 9 pouces ou un moule carré de 8 pouces. Préchauffer le four à 350°F (modéré). Mélanger dans une petite casserole le beurre, la cassonade et l'eau et amener au point d'ébullition, en brassant jusqu'à ce que la cassonade soit dissoute. Verser le mélange dans le moule préparé. Couper les cerises au marasquin en quatre, mais sans les trancher complètement; séparer les quartiers de manière à façonner des "Boutons de roses" et les disposer sur le sirop dans le moule préparé. Egoutter les moitiés d'abricots (réserver le sirop). Déposer les abricots dans le moule, le côté coupé en dessous — une moitié d'abricot par-dessus chaque "Bouton de rose".

Tamiser ensemble la farine tout-usage ou à pâtisserie, la poudre à pâte, le sel et la muscade. Battre le shortening en crème; ajouter graduellement le sucre granulé. Ajouter les oeufs, un à la fois, en battant bien après chaque addition. Mélanger ensemble le lait et la vanille. Ajouter les ingrédients secs au mélange crémeux, en alternant avec le lait, brassant légèrement après chaque addition. Verser soigneusement la pâte dans le moule préparé. Cuire au four préchauffé, de 45 à 50 minutes. Servir le pouding chaud rehaussé de crème fouettée ou de la sauce-pouding aux abricots suivante.

Sauce-pouding aux abricots

Rendement: environ 1½ tasse de sauce

- Le sirop retiré d'une boîte de 20 onces d'abricots en conserve
- De l'eau
- 1½ c. à table de fécule de maïs
- Une pincée de sel
- 2 c. à thé de jus de citron
- 1 c. à table de beurre

Mesurer le sirop et ajouter suffisamment d'eau pour obtenir 1½ tasse de liquide. Mesurer la fécule de maïs et le sel dans une petite casserole; ajouter graduellement le mélange de sirop d'abricots et d'eau. Cuire, en brassant continuellement, jusqu'à ce que la sauce épaississe et parvienne au point d'ébullition. Couvrir et cuire sur feu doux, brassant de temps à autre, jusqu'à ce que le goût âpre de la fécule de maïs soit disparu — environ 5 minutes. Au moment de servir, ajouter le jus de citron et le beurre en remuant. Servir chaud.

Tissus au toucher doux pour les costumes

Les garnitures de fourrure pour les costumes sont parmi ce que la mode a de plus chic, cet automne... et on donne la préférence aux fourrures à long poil, au renard et au lynx, par exemple.

Le collet des costumes attire en général l'attention par sa forme et son ampleur. On voit le genre châle, le genre bateau, le genre cardigan, le drapé et le frangé.

Ces styles assez élaborés demandent des tissus au toucher doux, soyeux et somptueux.

En tête du défilé des tissus se rangent les lainages mêlés à la fourrure... les mohairs soyeux. On voit à la suite les tweeds ton sur ton, les fines flanelles, les carrelés et les tissus côtelés.

Les motifs paisley, les rayures et les imprimés s'animent de couleurs vives et gaies, qui ajoutent du relief à la surface.

Les couleurs s'étendent des tons antiques atténués aux teintes vibrantes du rouge et du pourpre.

Avant de recoudre un auvent, une tente ou tout autre objet en gros tissu, il est préférable de plonger son aiguille dans un pain de savon. La tâche d'enfiler l'aiguille s'en trouve de beaucoup facilitée.

Patron imprimé



Numéro du patron: 9329
Grandeurs: 2 à 10
Prix: 50c

(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Envoyez votre commande à:

Marian Martin Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.

Pour votre fournée de Noël

Préparation des fruits

Dans un gâteau aux fruits, les petits fruits secs ou glacés sont habituellement laissés entiers, tandis que les fruits plus gros, tels que cerises, ananas confits, les amandes, etc., sont hachés ou coupés finement pour faciliter leur distribution dans le gâteau, et aussi pour que le gâteau se coupe bien. Les fruits confits ou glacés peuvent être aisément taillés avec des ciseaux trempés dans l'eau chaude ou saupoudrés de farine. Il est à conseiller d'enfariner légèrement les fruits avant de les mélanger pour qu'ils n'aillent pas se loger au fond de la pâte et former une couche à part au lieu d'être distribués uniformément dans le gâteau ou le pouding.

Comment blanchir les amandes

Pour blanchir des amandes, c'est-à-dire enlever la petite peau, ébouillantez-les et laissez-les tremper pendant cinq minutes; ensuite, égouttez et rincez dans l'eau froide, et soulevez la peau. S'il vous faut les hacher ou les couper, faites-le pendant qu'elles sont encore chaudes et gardez-les dans le réfrigérateur jusqu'à utilisation.

Préparation des moules

Le gâteau aux fruits, ayant une haute teneur en sucre, a tendance à brûler. Il faut donc tapisser les moules avec du papier épais qui sert d'isolant et l'empêche de trop cuire. Employez deux ou trois feuilles de papier brun et de papier blanc épais et graissez la feuille du dessus.

La cuisson du gâteau aux fruits

On doit faire cuire un gâteau dans un moule de mêmes dimensions que celles qui sont indiquées dans la recette. La température du fourneau et le temps de la cuisson varient selon les recettes. Un gâteau contenant beaucoup de fruits aura une texture riche et fraîche si vous placez un récipient d'eau au fond du four pendant toute la durée de la cuisson. Il faudra remplacer l'eau à mesure qu'elle s'évapore. Si le dessus du gâteau brunit trop, couvrez-le légèrement d'un papier brun épais. A sa sortie du four, il faut le laisser dans son moule pendant au moins une demi-heure pour qu'il refroidisse et qu'il "prenne". Vous pourrez ensuite le renverser sur un treillis et retirer le papier.

La décoration des gâteaux

Bien des gens préfèrent un glaçage à la pâte d'amandes sur le gâteau aux fruits. Cette pâte, faite à la maison ou achetée toute préparée, doit être étalée quand le gâteau est refroidi, puis recouverte d'un glaçage décoratif. On applique celui-ci en deux couches dont la première est très mince. Les fruits et les amandes seront posés artistiquement sur la deuxième couche de glaçage avant qu'elle durcisse. Si l'on préfère ne pas glacer le gâteau, on peut l'enduire d'une substance sucrée pour lui donner une surface brillante... soit du sirop de blé d'Inde que l'on chauffe au point d'ébullition et que l'on applique chaud, à deux reprises. Les décorations de fruits et d'amandes seront posées entre la première et la seconde couches.

La conservation du gâteau aux fruits

Le gâteau aux fruits, comme le pouding, se bonifie et sa texture s'améliore si on lui permet de "vieillir" dans un endroit frais pendant plusieurs semaines. Sa fraîcheur naturelle doit être scellée à l'intérieur. Enveloppez-le bien dans un papier d'aluminium et placez-le dans un récipient de métal couvert; il peut aussi être enveloppé dans un papier transparent imperméable, dont les bouts auront été hermétiquement scellés. Vous pouvez aussi l'entourer d'un coton à fromage trempé dans du vin, du brandy ou du cidre, et ensuite l'envelopper dans du papier d'aluminium.

Conseils pratiques

Pour perdre une livre de poids, il faudrait marcher 35 milles, nager 13 milles ou jouer 14 sets de tennis. Toutefois, il suffit d'absorber 3,500 calories de surcroît à son régime quotidien pour gagner une livre... Avis aux intéressés!

* * *

Quand l'arôme d'un vieux coffre de cèdre s'est dissipé avec le temps, frottez-en légèrement l'intérieur avec du papier finement sablé et vous retrouverez le parfum original du bois.

* * *

Si vous constatez une légère déchirure dans le tissu qui recouvre une pièce du mobilier de vivoir ou encore dans une tenture, vous y remédierez vous-même facilement en collant un morceau de ruban gommé en dessous de la déchirure, joignant ainsi les deux côtés du morceau de tissu atteint, sans que cela paraisse.

* * *

Même si vous êtes certaine, Madame, qu'une allumette est bien éteinte après vous en être servie, soyez prudente: passez-la à l'eau froide avant de la jeter dans le panier ou la petite poubelle de la cuisine. Même si le récipient est en métal, il peut arriver qu'il s'y trouve du papier et qu'un petit incendie y prenne naissance.

* * *

Ne jetez pas le jus des pêches en conserve. Utilisez-le dans vos tartes, sauces, etc. De même gardez le vinaigre des marinades à la moutarde et mettez-le dans votre mayonnaise à la place du vinaigre et de la moutarde. Il peut encore servir à humecter la viande des sandwiches.

"Pourquoi je m'appelle Jean"

CITE DU VATICAN — Aussitôt après son élection, le 28 octobre, Sa Sainteté Jean XXIII a adressé aux membres du Collège des cardinaux l'allocution suivante:

"Vénérables Frères,

Vocabor Johannes (Je m'appellerai Jean). Ce nom nous est doux parce que c'est le nom de notre Père. Il est doux parce qu'il est le titre de l'humble paroisse, où nous reçumes le baptême. C'est le nom solennel d'innombrables cathédrales répandues dans le monde entier, et en premier lieu de la sainte et sacrée Basilique du Latran, notre cathédrale.

C'est le nom qui, dans la très longue série des Pontifes romains jouit de la primauté numérique. En effet, vingt-deux Souverains Pontifes qui s'appelèrent Jean et dont la légitimité est indiscutée, sont énumérés. Ils eurent presque tous un Pontificat de courte durée. Nous avons préféré couvrir le peu d'importance de notre nom derrière cette magnifique succession de Pontifes romains.

Et saint Marc, l'Evangéliste, gloire et protecteur de notre très chère Venise, celui que saint Pierre, Prince des Apôtres et premier évêque de l'Eglise romaine aimait comme un fils, ne s'appelait-il pas lui aussi du nom de Jean?

Mais nous aimons le nom de Jean qui nous est si cher à nous et à l'Eglise toute entière, de façon toute particulière par le fait qu'il a été porté par deux hommes qui furent tout près du Christ Seigneur, Rédempteur Divin du monde et Fondateur de l'Eglise. Jean-Baptiste, le précurseur de Notre-Seigneur. Il n'était certes pas la lumière, mais il était le témoin de la lumière. Il fut vraiment un témoin invaincu de vérité, de justice, de liberté, dans la prédication, dans le baptême, dans la pénitence, dans le sang versé. Et l'autre Jean: le disciple et l'évangéliste chéri du Christ et de sa très douce Mère et qui, lors de la dernière Cène, posa sa tête sur l'épaule du Seigneur et en tira cette charité qui, jusqu'à son extrême vieillesse, fut une flamme vivante et apostolique.

Que Dieu veuille que la voix des deux Jean se fasse entendre dans toute l'Eglise pour notre très humble ministère pastoral qui succède à celui mené à bien, de façon si belle, par notre regretté prédécesseur Pie XII et à ceux de ses prédécesseurs si glorieux dans l'Eglise. Que leur voix se fasse entendre du clergé et du peuple en faveur de notre oeuvre par laquelle nous désirons "préparer pour le Seigneur un peuple parfait, redresser ses sentiers afin que les voies tortueuses deviennent droites et s'aplanissent les voies difficiles, pour que chaque homme voit le salut de Dieu".

Que Jean l'Evangéliste, qui, comme il nous l'a dit lui-même, prit avec lui Marie, Mère du Christ, notre Mère à tous, veuille appuyer avec la Vierge cette même exhortation qui concerne la vie et la joie de l'Eglise catholique et apostolique, ainsi que la paix et la prospérité de tous les peuples.

Mes Fils, aimez-vous les uns les autres, parce que c'est le grand précepte du Seigneur. Dieu veuille nous accorder dans sa bienveillance, vénérables frères, que nous, qui portons la charge du premier de la série des Souverains Pontifes, puissions avec l'aide de la grâce divine avoir la même sainteté de vie et la même force d'âme que lui jusqu'à l'effusion du sang, s'il plaisait à Dieu qu'il en fut ainsi."



Q. — Je suis brune aux yeux bleus et je dois m'acheter un nouveau manteau d'hiver prochainement. Je le voudrais gros bleu, mais je me demande si cette teinte est encore en vogue cette année et je serais heureuse si vous pouviez me renseigner. Merci.

YVONNE.

R. — Cette couleur est encore populaire cette année, mais, comme elle l'est depuis environ deux ans, il est probable qu'elle perdra de la vogue l'an prochain, alors, je vous conseillerais une autre couleur puisque votre manteau sera assez dispendieux. Si vous désirez varier vos accessoires, il vous faudra choisir une couleur neutre, telle que le gris ou le beige foncé.

* * *

Q. — Pourriez-vous me dire où je pourrais suivre des cours de physiothérapiste? Quel est le degré d'instruction requis? J'aimerais beaucoup me consacrer au soin des enfants infirmes ou des victimes de la poliomyélite. J'ai souvent profité de vos conseils et je vous en remercie.

MARGUERITE.

R. — La profession vers laquelle vous désirez vous diriger est très belle et je vous félicite de votre choix. Je crois qu'en vous adressant à la directrice d'un hôpital, vous obtiendrez toutes les informations voulues en plus d'encouragements sincères, car les physiothérapistes sont en grande demande.

* * *

Q. — Je suis âgée de 80 ans et je porte facilement n'importe quelle couleur. Auriez-vous l'amabilité de me dire quelle teinte domine dans la mode de cet automne?

BLANCHE.

R. — D'après la réclame des magasins et des revues féminines, ainsi que mes observations personnelles, le vert dans toute sa gamme de nuances domine incontestablement et sera en grande faveur pour l'hiver aussi.

* * *

Q. — Nous allons, mon amie et moi, dans une salle de danses publiques tous les samedis soirs et nous nous amusons beaucoup. On ne sert pas de boisson dans cette salle, mais il y a non loin de là un café où l'on peut prendre des consommations. Certains jeunes gens que nous avons rencontrés à la danse nous invitent à nous rendre dans ce café et nous y sommes allées quelquefois. Une autre amie, que nous avons invitée à nous accompagner dans nos sorties du samedi, a été scandalisée de notre conduite et a refusé catégoriquement de venir avec nous. Nous n'y voyons rien de mal. Qu'en pensez-vous?

YEUX CLAIRS.

R. — Ma pauvre enfant, malgré vos "yeux clairs", je crois que vous n'y voyez pas du tout. L'amie qui refuse suivre dans ces endroits mérite les plus sincères félicitations. Vous ne me dites pas votre âge, mais je me demande si vos parents connaissent les lieux que vous fréquentez? Ils doivent sûrement ignorer vos petites aventures de fin de semaine, car ils sauraient vous conseiller de cesser d'aller dans de tels endroits, sinon vous le défendre absolument. Ne savez-vous pas qu'une jeune fille bien élevée qui a le souci de sa réputation ne va jamais dans des salles de danses publiques où elle risque de faire de mauvaises rencontres et de se compromettre? Etes-vous vraiment ignorante au point d'aller prendre des consommations alcooliques avec des étrangers dans des cafés quelconques? Vous devez être bien jeune ou très légère, de même que l'amie qui se risque avec vous. Cessez donc sans tarder d'agir de manière à vous faire mal juger et devenez membre des organisations paroissiales ou d'autres organisations respectables pour les jeunes. Vous verrez que vous vous amuserez tout autant, sans courir le risque qu'il ne vous arrive malheur. Croyez-moi, les jeunes gens sérieux ne recherchent pas leurs amies dans les salles de danses.

* * *

Q. — Nous sommes mariés depuis deux ans et je viens de recevoir un héritage de mille dollars. Nous ne sommes pas riches et nous habitons un logis de trois pièces assez confortables pour lequel nous payons $75.00 par mois. J'aimerais utiliser l'argent que je possède pour faire un premier paiement sur une maison modeste qui serait bien à nous un jour. Mon mari préférerait que nous l'employons pour acheter une voiture usagée. Nous ne sortons pas beaucoup et cela serait une belle distraction, mais je ne sais quand nous arriverons à amasser une somme comme celle-ci plus tard, et il me semble qu'une maison serait plus importante qu'une automobile. Votre opinion, s'il vous plaît.

FEMME DE JOS.

R. — Sans vouloir prendre parti contre votre mari, je dois vous dire que je partage entièrement votre opinion. Il vaudrait mieux employer cet argent à l'achat d'une maison, surtout maintenant. Vous aurez sans doute des enfants et il vous faudra plus d'espace, alors vous devrez payer un loyer plus élevé et l'argent ainsi dépensé n'aboutit à rien. Ce n'est pas comme le paiement mensuel fait sur une maison. Un beau jour, votre rêve se réalise et vous devenez propriétaire: les mensualités sont finies, et vous n'avez plus que l'entretien régulier à régler. L'automobile viendra plus tard et vous n'en jouirez que davantage.

LOUISE.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boîte.

Vol. 45—No 32

Pour téléphoner une petite annonce signalez SPruce 5-8443
entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.00 franco. 132-T.F.

ON DEMANDE — Linotypiste d'expérience, bilingue, salaire du syndicat. Téléphonez: SPruce 4-4662, ou écrire à Boîte 551, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man. 31-551-32C.

SI VOUS AVEZ DES ARBRES A FAIRE COUPER, signalez: CEdar 3-6605. 32-569-34C.

VEUF A L'AISE aimant voyager désire faire connaissance de veuve d'âge moyen. S'adresser à Boîte 539, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg. 30-539-32P.

NOS VENDEURS GAGNENT honorablement leur vie avec notre agence. Pourquoi pas vous? Nécessités domestiques — Vitamines — toniques — cosmétiques — produits pour la ferme, etc. Territoire dans votre voisinage. Généreuse commission. Période d'essai. Aucun risque. Familex, Dept 81, 1600 Delorimier, Montréal.

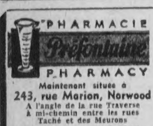
Corsetière Spencer
Corsets, brassières, aussi supports chirurgicaux faits sur mesure pour chaque personne. S'adresser à Mme L. LaRivière, 608, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface. Tél. CHapel 7-4559

ROVATZOS
FLEURISTES
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
253, ave Notre-Dame, Winnipeg
Téléphone WHitehall 3-2934

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.
Ecrivez pour nos dépliants gratuits
C. C. Jemeson
801, rue Kanata, Transcona, Man.
Téléphone: CAstle 2-4492

ON DEMANDE
Vieux timbres-poste
On paiera comptant les plus hauts prix. Pour tous renseignements envoyez un timbre de 5c à
STERN & COMPANY
216, édifice McIntyre
416, rue Main, Winnipeg 2, Man.

La "Norwood Jewellers"
105, avenue Marion
St-Boniface, Man.
Téléphone CHapel 7-2790
Inspecteur officiel des montres du Canadien National
Réparations de montres, horloges et bijoux notre spécialité



Maintenant située à
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et des Meurons
Téléphone CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile
Cartes de souhaits en français et en anglais
Faisant partie du Centre Médical Norwood et attenant à la Pharmacie se trouvent les bureaux de quatre médecins, dont un spécialiste en chirurgie, un autre en maladies d'enfants et deux médecins de médecine générale.

WILFRID ROYAL (INSURANCE) LIMITED
Tous genres d'assurances
314-5, édifice Avenue Winnipeg, Man.
Téléphone WHitehall 3-1558

PRENEZ L'AUTOBUS!
TAKE A BUS!
ONE HOUR PARKING 9AM-6PM
PD
TRANSIT TOM dit: "Lorsque vous calculez les risques de la circulation et vos expériences quant au trouble et au coût du stationnement en ville, ne serait-il pas plus facile et plus économique de simplement PRENDRE L'AUTOBUS!"
58-19 GREATER WINNIPEG TRANSIT COMMISSION

PERSONNEL

VOUS VOUS SENTEZ VIEUX! Rajeunissez. Les Tablettes toniques Ostrex remontent des milliers après 40. Seulement 60c. Toutes Pharmacies

VEUVE D'AGE MOYEN AIMERAIT CORRESPONDRE avec autres personnes du même âge à titre d'ami. Français ou anglais. S'adresser à Boîte 563, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 10. 32-563-33P.

CANADIENS-FRANCAIS ET CATHOLIQUES, garçons ou filles, qui désirez correspondre ou vous rencontrer en vue du mariage, adressez-vous au Centre de Correspondance, boîte no 1083, Saskatoon, Sask. Soyez assurés de la plus entière discrétion. 26-462-34P

NOUS ACHETONS LIVRES DE CLASSE usagés anglais, ainsi que les livres français en usage dans les écoles publiques. St. James Book Store. 1909, ave Portage, Winnipeg 12. Téléphone: TUrner 8-1555. 19-313-T.F

COMMIS — AGENCES INDIENNES
$262.50 - $300.00
pour le département de la Citoyenneté et de l'Immigration à diverses agences du Manitoba; vacances présentement à Dauphin, Hodgson, Ilford et Portage-la-Prairie. On peut obtenir les détails et les formules de demande aux bureaux de poste et du Service National de Placement ou en s'adressant à la Commission du Service Civil du Canada, 702, Bureau de poste général de Winnipeg, 266, avenue Graham, Winnipeg 1. 58-W777

TECHNICIENS EN METEOROLOGIE
$245 - $320
Diplôme de high school requis: au Département du Transport, dans divers centres des services aériens du district de Winnipeg. Pour détails et formules de demande, adressez-vous aux Bureaux de Poste, aux bureaux du Service National de Placement ou encore à la Commission du Service Civil du Canada, chambre 702, Bureau de poste général de Winnipeg, 266, avenue Graham, Winnipeg 1, Man. 58-W780

A LOUER — St-Boniface. Chambre fournie. Centrale. Près autobus Homme de préférence. Signalez: CEdar 3-1916. 26-476-T.F

A LOUER — St-Boniface, 135, rue Masson. Chambre fournie, blanchie. Pour homme de bureau. Libre. Téléphone à l'étage. Signalez: CHapel 7-4919. 30-546-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 369, rue Desautels. Logis semi-privé: 2 pièces avec cuisinette. Signalez: CHapel 7-2548. 31-558-32C.

A LOUER — St-Boniface, 210, rue Bertrand. Grande chambre meublée. 31-556-33C.

A LOUER — Rue Provencher près Taché. A proximité des autobus. Petit logis. Chambre à coucher et cuisine. Signalez: WHitehall 2-6181. 32-576-33C.

A LOUER — St-Boniface. Chambre fournie. Pour homme. Près hôpital. Signalez: CEdar 3-4526 après 6 h. 32-575-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 2 pièces. Toilette et lavabo privés. Entrée semi-privée. Signalez: CEdar 3-5776. 32-574-32C.

A LOUER — St-Boniface, 370, rue Desautels. Logis privé: 3 pièces. Libre 1er décembre. Adultes de préférence. $60. Signalez: CHapel 7-1403. 32-573-32C.

A LOUER — St-Boniface, Rue Masson. Chambre fournie. Près basilique. Signalez: WHitehall 3-5304. 32-572-32C.

Animaux morts enlevés rapidement, gratuitement
Mid-West Rendering Ltd.
St-Boniface
Téléphone CHapel 7-1347
Après les heures de bureau, téléphoner à CHapel 7-9295

ON DEMANDE
Vieille monnaie
On paiera les plus hauts prix
Faites parvenir votre monnaie à
STERN & COMPANY
216, édifice McIntyre
416, rue Main, Winnipeg 2, Man.

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond.
Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLEAN & CO. LTD.
Angle des rues Graham et Edmonton
Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231

Prenez un repas à la dinde servi n'importe quel jour de la semaine sauf le dimance, entre 11 h. 30 a.m. et 8 h. p.m.
ou
HAVEN LUNCH
344, rue Main, Winnipeg
Un régal pour toute la famille
Notre spécialité: le poulet frit
Salle de banquet pour toutes occasions
Téléphone WHitehall 2-9076

A LOUER — St-Boniface, 234, rue Marion. Logis non-meublé: 3 pièces. Signalez: WHitehall 3-9193 après 7 h. du soir. 31-560-32C.

A LOUER — St-Boniface. Logis fourni: 2 grandes pièces. Près d'autobus. Pour 2 jeunes filles. Signalez: CHapel 7-6656. 32-570-T.F.

A LOUER — Norwood, 160, rue Marion. Logis fourni: 2 pièces. Poêle, réfrigérateur, armoire, évier avec eau chaude et froide. Ensemble de chambre à coucher, divan, garde-robe en cèdre. 32-561-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 383, Place Cabana. Logis très propre: 2 pièces et demie. Adultes de préférence. Signalez: CEdar 3-4314. 32-565-32C.

A LOUER — St-Boniface, 489, rue Dumoulin. Logis non-fourni: 3 pièces. Libre: 1er décembre. Signalez: CEdar 3-6255. 32-566-32C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Salle de bain et entrée privées. Armoires et évier. Libre immédiatement. Signalez: CHapel 7-2433. 32-567-32C.

A VENDRE — Dictionnaire Larousse complet: 7 volumes. En bon état. Edition française du début du siècle. S'adresser à Alphonse Picton, St-Front, Sask. 32-564-32C.

A VENDRE — Fournaise à l'huile "Duo-Therm". Bonne condition. $30. S'adresser à 331, Notre-Dame, St-Boniface. Signalez: WHitehall 2-6202. 32-571-32C.

A VENDRE — 1 table de cuisine en chrôme; 1 malle garde-robe; 3 manteaux pour dames: 18, 16, 14; 1 manteau d'hiver pour garçon: 10, 12; 1 "Convoy" noir: 12; 1 parka presque neuf: 18. Signalez: CEdar 3-5618. 32-562-33C.

POUR ACHAT, VENTE OU ECHANGE de propriété de ville, s'adresser à M. G. Fredette, téléphone: SPruce 5-3363 ou SPruce 5-2513. 31-549-T.F.

A VENDRE au centre de St-Boniface. Maison: 6 pièces. En très bonne condition. Chauffage à l'huile. Pour autres renseignements écrire à C.P. 45, St-Boniface. 31-555-34C.

A VENDRE — St-Boniface. Maison: 7 pièces. Centrale. Près cathédrale, école, hôtel de ville et autobus. Signalez: CEdar 3-3354. 25-456-T.F.

A VENDRE — rue Claremont. Maison: 6 pièces. Chauffage automatique à l'huile. Soubassement à la grandeur. Comptant requis. Paiements faciles. Signalez: GLobe 3-5526. 24-440-T.F.

A VENDRE — Jarres de grès de 1 à 4 gallons. Avec couvercles. Pots à confiture de 2 pintes avec couvercles. A bon marché. Appelez: Frère Beaudry, Collège de St-Boniface, CHapel 7-4819. 30-536-T.F.

POUR ACHAT, VENTE OU ECHANGE DE PROPRIETES de ville ou de campagne, fermes, commerces, prêts, assurances. S'adresser à A. Ayotte, 191, blvd Dollard. Téléphones: Bureau: WHitehall 2-4003 — Résidence: WHitehall 3-5331. 22-385-T.F.

A VENDRE
St-Boniface — Bon duplex. $16,600. Comptant requis: $10,000. Logis loué à $70 par mois. Entrée privée.
St-Vital — Bonne maison. $12,000.
S'adresser à Bernadette Johnson
Téléphone: CHapel 7-5802.
32-578-32C.

A VENDRE
St-Boniface — Bungalow moderne: 4 pièces. Près basilique, école et hôpital. Garage. $12,500. Termes faciles.
St-Boniface — Maison moderne: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Près basilique. Planchers: bois dur. Chauffage à l'huile. A termes.
St-Boniface — Duplex: 8 pièces. Près basilique et école. $10,500. Termes faciles.
rue Kitson — Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage à l'huile. $10,500. Termes faciles.
S'adresser à: A. AYOTTE
191, blvd Dollard
Téléphone: WHitehall 3-5331.
32-568-32C.

FERMES A VENDRE
Ferme à grain — 15 milles de la ville. Centre canadien-français. Equipement complet. 585 acres: 563 cultivables: 325 en labour d'été, 80 en luzerne; balance, labour d'automne. Maison: 10 pièces, eau chaude et froide. Chauffage eau chaude à l'huile. Sur grand chemin. ¼ de mille de l'église, école, magasin et elévateur. Considérerait propriété de ville en échange.
Ferme à grain — 5 milles de Morris. Centre canadien-français. 240 acres. 230 cultivable: 110 en labour d'été, balance, labour d'automne. Avec ou sans l'équipement complet. Sur grand chemin. Considérerait propriétés de ville en échange.
S'adresser à M. E. Collette,
312, rue Hamel, St-Boniface.
Téléphone: CHapel 7-9970.
32-577-32C.

A VENDRE
St-Boniface — Maison moderne: 6 pièces. Chauffage à l'huile. Prix: $10,000
St-Boniface — Maison: 6 pièces. Près écoles. Chauffage à l'huile. Prix: $8,900.
St-Boniface — Duplex: 6 pièces Prix: $6,900.
St-Boniface — Cottage neuf: 4 pièces. Chauffage à l'huile. Grand lot $8,-909.
St-Boniface — Cottage moderne: 4 pièces. Chauffage à l'huile. $10,500.
St-Boniface — Près écoles. Duplex moderne: 8 pièces. Chauffage à l'huile. $11,500.
St-Boniface — Duplex moderne: 7 pièces. Chauffage à l'huile. $14,800.
Norwood — Près paroisse Précieux-Sang. Maison: 7 pièces. Prix: $7,900 Comptant requis: $1,000.
St-Vital — Près église et école Ste-Marie. Cottage: 4 pièces. Chauffage à l'huile. $9,800.
S'adresser à
TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
Téléphones:
BUREAU: CHapel 7-8178
A.-J. Boulanger: WHitehall 3-2134
31-554-32C.

FRANK SIMONITE LIMITED
370, rue Colony
A VENDRE
St-Boniface — Près hôpital. Comptant requis: $1,000. Bungalow: 4 pièces. 2 chambres à coucher. Chauffage: huile. Lot: 50'. Garage double. A termes.
St-Boniface — Comptant requis: $800 Prix: $6,500. Maison de famille: 4 pièces. 2 chambres à coucher. Grand salon et cuisine. Grand lot. Près autobus et école.
Norwood — Près église St. Thomas More. Comptant requis: $5,000. Maison en stuc: 5 pièces. Age: 10 ans. Cuisine, salon, salle à manger. 3 chambres à coucher. Chauffage automatique. Garage. Plancher: chêne. Finie en plâtre. Prix: $14,500.
St-Vital — Près école et église Ste-Marie. Bungalow: 4 pièces. Lot: 50'. Chauffage à l'huile. Plancher de bois dur. Prix: $9,750.
St-Vital — Près église et école Ste-Marie. Comptant requis: $1,120. Balance: $70 par mois. Maison: 4 pièces. 2 chambres à coucher. Soubassement à la grandeur. Salon: 11'x18'. Chauffage: huile. Grand lot. Prix: $9,350 à termes.
O.-J. De Steur — Tél.: GLobe 2-2285
N. Bernier — CEdar 3-2027
31-553-32C.

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
343, rue Sherbrook
Winnipeg — Tél. SUnset 3-7258

Au Sacré-Coeur

Société St-Jean-Baptiste

L'assemblée régulière de la Société St-Jean-Baptiste n'aura pas lieu dimanche.

Cette décision de remettre cette réunion fut prise afin de permettre à tous ceux qui le désirent d'assister à la "Conférence Catholique" qui se tiendra au théâtre Playhouse ce jour-là.

Notre réunion est remise au dimanche 30 novembre.

PETITE NOTE

M. le Dr G.-M. LaFlèche, de 720, rue Sherbrook, s'absentera de son bureau du 16 novembre au 1er décembre pour prendre part à des journées d'études spécialisées qui se tiendront à Arnprior, Ont., en marge de la défense civile.



M. Lucien Phaneuf, C.L.U., membre de l'institut des assureurs-vie agréés du Canada, qui vient d'être transféré au bureau de la Metropolitan Life à San Diego, Californie, a quitté St-Boniface, mardi, avec sa femme et ses enfants. Mme Phaneuf était depuis plusieurs années institutrice à l'école Provencher.

La direction de La Liberté et le Patriote souhaite à M. Phaneuf beaucoup de succès dans ses nouvelles fonctions.

Décès

Mme J. Q. Gallagher

Mme James Q. Gallagher, est décédée le jeudi 30 octobre à l'hôpital de Miséricorde, à l'âge de 79 ans. Son époux l'a précédée dans la tombe en 1935.

La défunte laisse dans le deuil deux fils, Frank et William-P.; sept filles, Mmes J. A. Quinn, J. L. Hay, E. J. Jobin, F. N. Davies, J. H. Devine, A.-J. Patenaude et T. R. O'Neill; deux frères, Mark et John Fitzpatrick, et 17 petits-enfants.

Le service fut chanté le lundi 3 novembre en la cathédrale Ste-Marie. L'enterrement eut lieu au cimetière Ste-Marie. Le salon Thomas D. McGee était en charge des funérailles.

• • •

Mme C. Ducharme

Mme Clarisse Ducharme, de 110½, avenue Higgins, est décédée le mardi 4 novembre à l'hôpital St-Boniface, à l'âge de 72 ans. Son époux, Arthur, l'a précédée dans la tombe en 1957.

Elle laisse dans le deuil trois filles, Mmes A. Bousquet, M. Bousquet et H. Fedora; deux fils, Charles et Raymond; six petits-enfants; un frère, Emile Goulet, et trois soeurs, Mmes A. Nault, E. Vermette et L. Ethier.

Le service fut chanté en l'église du Sacré-Coeur le vendredi 7 octobre. L'enterrement eut lieu au cimetière de St-Boniface. Le salon mortuaire Thomas D. McGee était en charge des funérailles.

• • •

M. J.-A. Marchand

M. Joseph-A., Marchand, de 781, avenue Jessie, est décédé le samedi 8 novembre à l'hôpital de Miséricorde, à l'âge de 66 ans. Il était télégraphiste au Canadien National.

Il laisse dans le deuil son épouse, Adèle; quatre fils, Kenneth, Donald, Randall et Craig; sept filles, Mme C. Anderson, Léona, Dorothy, Joanne, Judith, Renée et Raymonde; trois petits-enfants; un frère, Jules, et deux soeurs, Marie et la Rév. Sr Anna Marchand, s.g.m.

Le service fut chanté le mercredi 12 novembre en l'église St-Ignace par M. l'abbé V. Shaughnessy. L'enterrement eut lieu au cimetière Chapel Lawn Memorial. Le salon mortuaire Thomas D. McGee était en charge des funérailles.

SYLVESTRE REALTY
Agent d'assurance
274 Hamel, St-Boniface
A VENDRE
St-Boniface — Maison en brique: 10 pièces. Planchers: bois dur. Chauffage: eau chaude. Prix: $15,000. Comptant requis: $5,000.
St-Boniface — Bungalow moderne: 4 pièces. Prix: $8,500. Comptant requis: $3,500.
St-Boniface — Duplex moderne: 9 pièces. Prix: $14,800. Comptant requis: $6,000.
St-Boniface — Maison moderne: 6 pièces. Prix: $8,900. Comptant requis: $3,500.
Norwood — Maison moderne: 6 pièces. Prix: $11,200. Comptant requis: $3,000.
Norwood — Semi-duplex moderne: 7 pièces. Prix: $11,200. Comptant requis: $2,000.
St-Vital — Bungalow: 4 pièces. Prix: $8,500. Comptant requis: $3,200.
St-Vital — Bungalow: 4 pièces. Prix: $7,500. Comptant requis: $2,000.
Téléphone: CEdar 3-5050
31-552-32C.

Pour achat, vente ou échange de propriétés de ville ou de campagne, fermes, commerces ou hôtels
Prêts — Tout genre d'assurances
S'adresser à
ARPIN REALTY
120, ave Provencher, St-Boniface
E.-J.-R. ARPIN
Téléphones: Bur.: CHapel 7-8023
Rés.: GLobe 2-3818

Les préjugés protestants à la baisse selon la récente élection aux E.-U.

(Spécial à La Liberté et le Patriote)

Au lendemain des élections américaines du 4 novembre dernier, de nombreux spécialistes ont scruté avec beaucoup d'attention les résultats du vote et ont naturellement conclu leurs analyses par toutes sortes de conclusions et de prévisions . . . au sujet des élections présidentielles de 1960. Plusieurs articles de ces spécialistes ont obtenu audience dans les colonnes des grands quotidiens du Canada.

Deux de ces articles, parus dans le Free Press (6 novembre) et le Tribune (11 novembre) de Winnipeg, ont touché à un problème d'importance: est-ce qu'un catholique peut, comme les protestants, nourrir l'ambition de devenir président des Etats-Unis? Les auteurs de ces articles ont abordé la question spécialement en fonction du "cas Kennedy" et leurs remarques méritent grande considération.

Rappelons d'abord quelques faits. Plusieurs candidats démocrates catholiques ont gagné à leur parti de nouvelles positions; les états de Pennsylvanie et de Californie ont élu leurs premiers gouverneurs catholiques, le Maine et le Minnesota leurs premiers sénateurs catholiques. Dans beaucoup de cas, les candidats catholiques démocrates ont obtenu plus de votes que les autres membres de leur parti qui étaient candidats à d'autres postes, par exemple, le gouverneur Pat Brown de Californie, le sénateur Kennedy de Massachusetts, etc. Certains candidats catholiques défaits ont fait merveilleuse figure: Thomas D'Alesandro n'a été défait dans l'état de Maryland qu'à cause de la très grande personnalité du maire de Baltimore; Frank Hogan a obtenu dans sa défaite 400,000 votes de plus que le millionnaire Averell Harriman qui fut battu en même temps dans l'état de New York. Et l'on cite de nombreux autres cas, d'où l'on tire deux conclusions générales.

Premièrement, dit-on, il est évident que les candidats démocrates catholiques ont le pouvoir de ramener à leur parti beaucoup de votants catholiques, spécialement ceux d'origine irlandaise ou italienne, qui avaient émigré dans le camp républicain au cours des dernières années.

Et, deuxièmement, l'Eglise catholique garde de nos jours sa valeur de symbole "comme élément de stabilité traditionnelle et conservatrice", même aux yeux des non-catholiques; c'est pourquoi un candidat démocrate catholique échappe généralement aux accusations de "radicalisme" et de "tendance gauchiste" lancées par les Républicains contre leurs adversaires.

Après avoir donné ces deux conclusions générales, un journaliste apporte deux précisions: les catholiques voteront moins fortement pour leurs coreligionnaires, dès qu'ils cesseront de sentir que l'Eglise est objet de discrimination, et dès lors ils jugeront les candidats en lice en fonction d'autres qualifications, sans égard à leur affiliation religieuse; et en même temps les préjugés des protestants (comme le laisse voir les résultats obtenus dans l'état de Minnesota) semblent avoir perdu beaucoup de leur force, de sorte qu'un candidat catholique peut être assuré que sa religion n'est plus un sérieux desavantage auprès des votants protestants.

C'est en vertu de toutes ces considérations qu'on aborde "le cas Kennedy". Sa victoire foudroyante en fera un candidat sérieux, dit-on, à la présidence lors des élections de 1960. Voilà pourquoi, ajoute-t-on, il sera nécessaire de discuter en détail au cours des prochains mois la grande question: est-ce qu'un catholique peut être président des Etats-Unis et résider à la Maison Blanche? "Quand ce débat aura lieu, ce sera la gloire de la démocratie américaine de l'aborder librement, sans bigoterie ou malice." Car "ce serait un désastre si l'on donnait l'impression que le sénateur Kennedy est traité de façon injuste. Qu'il gagne ou perde la nomination présidentielle est, du point de vue de l'intérêt national, de peu d'importance. Ce qui est suprêmement important, cependant, est que le choix ultime soit vu par tous et chacun, et surtout par les citoyens américains de foi catholique, comme appuyé sur des considérations librement discutées sans le poids cruel de préjugés religieux faisant pencher la balance du côté des jugements injustes". Un journaliste précise même que ce serait briser l'unité nationale, si l'on permettait aux catholiques de croire que le sénateur Kennedy n'a pas été justement traité.

Car, dit-on, le sénateur Kennedy, indépendamment de sa foi catholique, possède des années de service et d'entrainement, une ardeur au travail, des dons d'intelligence et de caractère qui lui donnent droit, du consentement universel, de se considérer comme pleinement qualifié pour la course à la présidence.

Il est intéressant de pouvoir appuyer ces remarques des journalistes par un témoignage, celui même de M. Richard M. Nixon. Ce témoignage est publié dans "The Catholic Universe Bulletin" de Cleveland, Ohio, le 7 novembre dernier. Répondant aux questions d'un journaliste au cours d'une conférence de presse à Everett, dans l'état de Washington, à savoir s'il croyait que le pays est prêt à posséder un président catholique, M. Nixon répondit: "Très heureusement, les attitudes de 1928 en ce qui concerne les préjugés religieux ont substantiellement changé." (On sait que la candidature à la présidence de M. Alfred E. Smith, catholique, en 1928 souleva partout des tempêtes anticatholiques.)

M. Nixon sut appliquer sa réponse au "cas Kennedy" de façon très précise: "Le sénateur Kennedy, dit-il, est un homme très capable, un adversaire puissant et un excellent organisateur politique. Je ne crois pas que sa religion puisse affecter ses aspirations sur le plan national, s'il en a."

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher no 2450

L'on se demande parfois s'il est encore de mise, en ce siècle "lunaire", de donner aux enfants des leçons de bienséance. C'est peut-être que l'on a plus le temps d'être poli et reconnaissant. Ce serait déjà un mal s'il ne s'agissait que des aménités habituelles qui s'échangent entre humains. Nous voulons en venir à un fait, constaté depuis déjà longtemps, et qui s'applique non seulement aux tout jeunes, mais également à leurs pères et mères, trop souvent. Il s'agit de politesse et de reconnaissance envers Jésus.

En effet, combien de gens conviés au banquet divin s'esquivent quelques minutes après avoir reçu le don inestimable de la communion avec leur créateur. Souhaitons que ce soit un manque de réflexion plutôt que de l'ingratitude. Mais c'est tout de même une lacune, un marque de politesse auquel il vaudrait de remédier. "Où sont donc les neuf autres que J'ai guéris?"

Nos chevaliers, qui ne sont pas tous exempts du reproche, hélas, se hâteront de remédier à cet état de choses en donnant toujours l'exemple de gratitude polie.

Linge usagé

Continuez, frères, votre support à ce comité que préside le frère Gauthier. Si vous n'avez pas encore apporté du linge usagé au Conseil, veuillez-y voir, car le besoin se fait déjà sentir et pourrait s'aggraver avant longtemps.

BISTOURI.

Horloger suisse
Louis Matile & Fils
maintenant au no 237, rue Garry
vis-à-vis le nouvel Hôtel des Postes
Téléphone WHitehall 2-6625

FARM FOR SALE — CANWOOD DISTRICT, PROVINCE OF SASKATCHEWAN.

TENDER

Offers for the purchase of the South-West Quarter of Section 9, Township 52, Range 6, West of the Third Meridian, in the Canwood District, in the Province of Saskatchewan, are invited.

All offers to be received on or before the 29th day of November, A.D. 1958.

The highest or any offer not necessarily accepted.

PETER A. MAHON,
Solicitor for ANNE McDONOUGH,
Administratrix of the Estate
of JOHN JOSEPH McDONOUGH,
203 Canada Building,
PRINCE ALBERT, SASK.

ON DEMANDE FILLES OU FEMMES
Travail délicat — Meilleurs gages
Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de
COIFFEUSES
Les offres d'emplois pour les coiffeuses graduées sont plus nombreuses que celles-ci
Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour les jeunes filles ambitieuses
Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit
MARVEL BEAUTY SCHOOL
309, rue Donald, Winnipeg, Man.
Succursales: Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto



RAYURES
DOUCES - - - SOBRES - - - DISTINGUEES
DANS LES BEAUX HABITS POUR HOMMES





Une nouvelle conception de richesse et d'élégance. Votre apparence est à son mieux avec un complet à "Ligne Verticale".

Confectionné exclusivement par,
PROGRESS BRAND CLOTHES

CHEZ HUOT
200, ave Provencher — St-Boniface, Man.
Téléphone: CHapel 7-3795
Heures d'affaires de 9 h. a.m. à 6 h. p.m. tous les jours. Ouvert le vendredi soir jusqu'à 9 h.

Voici une réponse facile aux problèmes de votre liste de cadeaux de Noël . . .

Commande Cadeau Safeway

GIFT ORDER $5.00
FOR
FROM
THIS CERTIFICATE IS GOOD FOR MERCHANDISE SELECTED TO THE VALUE OF FIVE DOLLARS AT ANY SAFEWAY STORE IN CANADA OR THE UNITED STATES
CANADA SAFEWAY LIMITED
VOID
NOT REDEEMABLE FOR CASH
00 000 BY

On peut obtenir des coupons de différentes valeurs

Voyez la caissière pour plus de détails

Good at any Safeway in U.S. or Canada

On peut se procurer ces coupons maintenant à n'importe quel magasin Safeway

